

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de Musique

Directeur-Gérant : M. J. COLLERY

Abonnement (10 Nos) : FRANCE 10 F, ETRANGER 20 F
1er janvier au 31 décembre

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars - Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

« La nature, les chants d'oiseaux, ce sont mes passions, ce sont aussi mes refuges. »

Olivier MESSIAEN.
(Catalogue d'oiseaux)
Texte de présentation.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 272 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

MAI 1974

Historique de la fédération régionale des sociétés musicales de Normandie

Le rassemblement des sociétés orphéoniques semble avoir trouvé son origine en Normandie. En effet, c'est en 1835, à Verneuil-sur-Avre (Eure), que le compositeur de musique Aubrey du Bouilly, né dans la localité le 9 décembre 1796, élève de Méhul et de Cherubini, eut l'idée de réunir les sociétés instrumentales de l'Eure, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, sous le titre de « Société Philharmonique ». Cette Philharmonique dura de 1835 à 1865 : elle disparut avec son animateur, auquel Hector Berlioz n'avait pas ménagé ses félicitations.

À Caen, en décembre 1855, une association chorale du Calvados fut fondée par un groupe de professeurs et de directeurs de chorales. Pêret en devint le Président.

oOo

La Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Normandie est née à Caen (Eure), le 20 mars 1896. 1er Prix du Conservatoire de Paris, sous-chef au 74ème R.I. à quitté l'armée pour prendre la direction de la Musique de Verneuil, puis celle d'Evreux, où il a fondé une Ecole des Sociétés de l'Eure, puis celle d'Evreux, où il a fondé une Ecole de Musique qui porte aujourd'hui son nom. En 1897 il réalisa l'Union des Sociétés de l'Eure, puis avec son ami Antore, de Dreux, il rassembla les groupements de l'Eure-et-Loir. Pour lui, ce premier travail était insuffisant, aussi, Normand d'origine, arriva-t-il, par la persuasion et d'innombrables efforts, à réunir autour du même fanion, « aux léopards d'or sur fond de gueule », la totalité des Sociétés musicales d'amateurs du Calvados, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, soit près de 300 Sociétés.

Nous sommes en 1904... La forte personnalité de Clérissé, son tempérament autoritaire de réalisateur firent l'unanimité pour reconnaître et admettre l'ensemble de son œuvre dont il a longuement nourri la structure. Ses successeurs se sont employés à suivre la voie toute tracée, sans toutefois omettre de l'améliorer et de l'adapter aux exigences de l'actualité. Nous serions incomplets si nous ne précisions que M. Emile Clérissé doit être considéré comme le premier Président de la Confédération Musicale de France, aux destinées de laquelle il présida habilement de 1905 à 1935. Il resta jusqu'à sa mort (19 novembre 1938). Président de la grande famille musicale normande. Ses obsèques eurent lieu à Evreux le 22 novembre, jour de la Sainte Cécile...

N'oublions jamais ce que fut ce « Grand Apôtre de la Musique populaire » : Vénérons-le !

oOo

En 1937, M. Emile Clérissé, souffrant, avait consenti à accepter un aide de camp : M. Marcel Petit. Lexovien d'origine, Caennais d'adoption, fut alors désigné comme Vice-Président Général. En 1939 au Congrès de Louviers, Mar-

cel Petit fut élu Président : il le resta jusqu'à sa mort, en février 1949.

Au congrès de Rouen, en juin de la même année, le gouvernail du vaisseau fut confié à Fernand Anne, Premier Prix du Conservatoire de Caen, normand d'origine, grand mutilé de guerre, receveur principal de la ville de Lisieux, que tous les amis de la musique connaissent et dont ils apprécient la compétence et l'inlassable dévouement. (L'an dernier, 27 mai 1973 : deux jours avant la sonnerie de « ses quatre-vingts ans » à l'horloge du temps, il a fait élire, par acclamations, son successeur, M. Chaplain, excellent musicologue musicien, secrétaire général de la mairie d'Argentan). Comme depuis plusieurs années, M. Anne reste Vice-Président de la C.M.F., membre du Conseil National de la Musique Populaire.

Comme tous les fédérations, la Fédération Musicale de Normandie a pour but de répandre et de favoriser l'art musical, de développer l'institution orphéonique, de fournir et de donner aux sociétés adhérentes tous les renseignements utiles, d'établir des relations amicales entre les groupes associés et de leur procurer tous les avantages matériels et moraux qui peuvent en résulter. Par leur affiliation à la Confédération Musicale de France (45 fédérations régionales ou départementales, 6.000 sociétés musicales d'amateurs, 600.000 musiciens et juniors).

La Fédération compte par ailleurs 284 sociétés : Calvados 70, Eure 34, Eure-et-Loir 42, Manche 36, Orne 27, Seine-Maritime 75.

Les sociétés qui en font partie bénéficient : 1° d'une convention spéciale de faveur avec les sociétés d'auteurs (lyrique et dramatique) ; 2° de récompenses pour les anciens musiciens ; 3° d'assurances multiples à des conditions avantageuses ; 4° admission dans les concours nationaux et internationaux.

En liaison avec la CMF, la Fédération de Normandie organise chaque année à Houlgate, des stages techniques pour la formation de moniteurs et de futurs chefs de musique. Après 10 ans de fonctionnement ils s'apprêtent à faire de nouvelles découvertes.

Des examens ont lieu annuellement dans différents centres pour les élèves de solfège, de chant et d'instruments, instruits dans les cours organisés par des sociétés elles-mêmes. Ces cours permettent d'élever le niveau culturel musical des jeunes. Ils offrent à ceux-ci la possibilité de prendre part aux épreuves de la division d'excellence à Paris et de concourir pour le Challenge Emile Clérissé, le prix Marcel Petit et l'examen d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Voilà succinctement résumée l'action fédérale animée dans chaque département par des Guides avertis, ayant le « feu sacré » et se consacrant, bénévolement, à cette noble cause, élévation de l'esprit : la Musique populaire !

F. ANNE

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. NARBONNE 1er et 2 juin 1974

Samedi 1er juin : Accueil des Congressistes : 16 h. 30. Réunion du Conseil d'administration de la C.M.F. : 21 h., concert par la Lyre Narbonnaise.

Dimanche 2 juin : 8 h., réunion de la Commission de l'Enseignement musical ; 9 h., 70ème assemblée générale

Compte rendu des travaux de Toucy. Etude du règlement des Concours.

11 h. 30, vin d'honneur ; réception par la Municipalité.

12 h. 30, banquet officiel.

15 h., Festival de Musique.

Pour le Centre Musical de Toucy

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ
REÇUES : 7.593,45 F

Fédération des Musiques d'ALSACE - Strasbourg : 300 F ; Union des Sociétés Musicales du départ. des LANDES : 150 F ; Société des Concerts de THOUARS (Deux-Sèvres) : 50 F.

TOTAL A CE JOUR : 8.093,45 F

STAGE NATIONAL
ET INTERNATIONAL
organisé par la C.M.F.
à ST-RAPHAEL - BOULOURIS-
SUR-MER (Var)

a) Moniteurs : du 1er au 13 juillet.

b) Perfectionnement instrumental et Chefs de Musique : du 15 au 29 juillet.

Adresser les inscriptions d'urgence, le nombre des places étant limité, à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST 284, rue Vendôme, 69003 LYON, C.C.P. Lyon 63146. Joindre le montant (séjour et enseignement) 250 F. Voyage remboursé à 50 %.

M. EHRMANN Officier de la Légion d'Honneur

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion de M. Albert EHRMANN, Président Honoraire de la Confédération Musicale de France, au grade d'Officier de la Légion d'Honneur (J.O. du 14 avril 1974).

En mon nom personnel et au nom de tous les Membres de notre grande Famille C.M.F., j'adresse à M. Ehrmann nos bien vives félicitations et je l'assure de notre affectueuse sympathie.

Cdt Jules Semler-Collery.

Cette décoration a été remise à M. Ehrmann dans la plus stricte intimité par le Commandant Semler-Collery.

AVIS

Les musiciens empêchés d'être à leur domicile pour les élections présidentielles pourront voter par procuration.

S'adresser au Tribunal d'Instance.

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Harmonie Municipale de Vichy : 200 F
Musique Municipale d'Ajaccio : 100 F
Harmonie de Charleville-Mézières : 100 F
Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Centre 500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 500 F
Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace 300 F
Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes... 250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Picardie 250 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F
Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

POUR QUE VIVE LA C.M.F.

C'est le titre d'un appel de M. Manouvrier, président de la C.M.F., prédécesseur immédiat de M. Ehrmann, paru dans le journal de la C.M.F. en avril 1938 en faveur de la tombola destinée à créer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la C.M.F.

Nous en extrayons les lignes suivantes : « Il faut asseoir notre Association sur des bases solides. Logée jusqu'alors « chez l'habitant », il faut l'installer « chez elle » c'est-à-dire faire l'acquisition d'un immeuble, ou tout au moins louer de vastes locaux nous permettant de tenir nos réunions et nos congrès ; d'y centraliser les rapports, d'y installer une permanence, véritable agence de renseignements pour nos sociétés ; de coordonner nos services et d'y créer une bibliothèque qui contiendra les ouvrages susceptibles d'intéresser tous les musiciens. Ils pourront en prendre connaissance dans une salle parfaitement aménagée à cet effet. On comprendra aisément les avantages matériels et moraux découlant d'une situation pareille : la Confédération « dans ses meubles » ! Eh bien ! chers amis, cela sera réalisé demain ».

« En effet, pour trouver les crédits nécessaires, nous organisons une loterie de 250.000 billets à 1 F. Les principaux lots consisteront en une automobile, des instruments de musique, des postes de T.S.F. et une quantité d'autres lots importants. Il faut que tous les billets soient placés rapidement, ce qui est facile, car je suis certain qu'aucun musicien ne refusera un car-

net de dix billets. Chacun de nous connaît au moins dix personnes s'intéressant à la musique... Groupes les commandes par sociétés et demandez le plus grand nombre possible de carnets.

Nous avons pu constater que le musicien de nos sociétés ne connaît pas les Fédérations, et à plus forte raison la Confédération, que comme des parentes éloignées dont on entend bien parler de temps à autre, mais dont le souvenir n'est plus très précis. Eh bien ! la carte d'identité fédérale, dont chaque musicien va se trouver pourvu contre la minime cotisation annuelle de 0,50, en plus qu'elle nous apportera un budget confortable, va servir de liaison entre le fédéré et les organismes directeurs...

Mes chers camarades, je connais trop l'esprit qui vous anime pour douter un seul instant de votre compréhension et de votre dévouement. Cette cotisation annuelle peut et doit sauver nos sociétés par la force qu'elle donnera à nos groupements et à notre organisme directeur qui travaillera d'ailleurs à ce que la carte d'identité fédérale vous procure également des avantages personnels.

S'il en était autrement, si, méconnaissant votre intérêt, vous préfériez vous réfugier dans un étroit égoïsme, nous n'aurions plus qu'à retourner cultiver notre jardin, laissant le navire orphéonique « chasser sur son erre » jusqu'à ce qu'il rencontre le récif fatal. Ce serait pour ceux qui ont consacré, qui

(Suite page 3)

LE COIN DES JEUNES

(VOIR PAGE 3)

CHRONIQUE des DISQUES

GREGORIEN

Le jaillissement mélodique du plain-chant est spontané, frais, nuancé, lénifiant. Merveilleuse monodie, d'une sensibilité faite d'élan et de contemplation, considérable et admirable en dehors de toute situation liturgique. Par sa lumière intérieure, agit sur la paix de l'âme comme par magie.

21 séquences (hymnes, antennes, al-leluia, prose, offertoire, repons, graduel, psaume). Signalons particulièrement les étonnantes vocalises du graduel.

L'exécution par le Chœur des Bénédictins de l'Abbaye de Kergonan est exempte de toute scorie. Bon enregistrement, sobre comme il se doit. Notice analytique; traduction. (bravo!) des textes. ARION 38 213.

HAENDEL: WATER MUSIC

Cette œuvre illustrée, pour les proménades du Roi sur la Tamise, réunit 20 morceaux; répartis en 3 Suites.

La 1ère, en fa, avec hautbois, basson et 4 cors, a pour privilèges la verdure et la somptuosité (remarquons surtout la majestueuse ouverture bipartite, un allegro rustique et vigoureux, un finale... en ré mineur!). La 2ème, qui comporte des trompettes en sus, a de la majesté et de l'éclat (dans l'ouverture: formules en écho entre trompettes et cors). La 3ème, qui exclut tous les vents précédents mais ajoute une flûte, se veut agreste et intime.

Ces versions: robuste (No 1) brillante (No 2) onctueuse (No 3) sont dues à de prestigieux solistes (André, Chambon...) entourés par l'Orch. Pallard, rompu à la discipline d'ensemble et à la musique d'époque. Enregistré bien assis, bien sonnant. ERATO STU 70 773.

M.A. CHARPENTIER: MESSE

Extraits substantiels de la Messe en sol mineur (inédite) dans une tonalité « sévère et magnifique » (Charpentier écrivait). Plus contrapuntique qu'harmonique: l'auteur affectionne particulièrement l'écriture en imitations. Il s'en dégage une paix, un recueillement, une ferveur pénétrants. (Emouvant Kyrie. Gloria: s'inflechit habilement, progressivement suivant les versets — douceur de l'in terra pax, exultation du Laudamus, tendresse du Quoniam tu solus, force du Cum sancto spiritu, etc... Sanctus rayonnant avec humilité. Benedictus gravement serein, avec un sentiment méditatif intense. Agnus Dei tendre et triste).

Solistes aux voix pures (M. Svetlana, B. Douchet, etc...). Chorale « Renaissance » sobre et fervente, Orch. sont dirigés par Ricour. La rigueur et le dépouillement deviennent éloquentes.

Donc, une œuvre intéressante dans une version convaincante. Enregistré, équilibré. En album illustré, bien documenté. ARION 38 214.

LECLAIR: LE VIOLON

L'op. 10 est le frère de la mus. italienne du XVIIIème. Ces 3 Conc^o pour violon et cordes en sont tirés.

Le n° 6 est une très grande page, d'une richesse très « symphonique », par ailleurs non dénuée de « tragisme ». (Aria « simplice » tranchant sur vigueur et plénitude des allegros). Le n° 1 a des nostalgies corélliennes et vivaldiennes. Le n° 2 est le plus avenant (mais n'y a-t-il pas erreur de numérotage ?) (entre des tutti massifs, les soli contrastent par leur envol lumineux).

Belles sonorités chez Walliez; simplicité, fermeté, dynamisme. L'Ens. instrumental de France est fin et très « en place ». Enregistré fidèle et clair. Notice insuffisante. DECCA (QUADRAPHONIE) 7 195.

MOZART: L'ORCHESTRE

La grâce virile du n° 1, la tendresse de la romance, le trio arachnéen du menuet, la légèreté du finale, ont fait de la Petite musique de nuit sa sérénade la plus célèbre. La voici finement ciselée, dans une atmosphère nocturne diaphane, par la Bournemouth Sinf. qui conduit Guschlbauer.

La 23ème symphonie (1773) brève et curieuse, comprend 3 mouvements enchaînés (le 1er comportant quelques accents dramatiques). Plus intéressante, la 29ème Symphonie est fort maîtrisée (1. fleurit généreusement à partir d'un th. aux appoggiatures inclusives. 2. Andante satiné. 3. menuet. 4. magistral).

Interprétation remarquable. Très bonne réalisation technique. ERATO STU 70 772

MOZART: LE COR

A l'intégrale des Concerti pour cor, s'ajoute le fragment inachevé d'un Conc^o inconnu mais d'une paternité évidente.

Le n° 1 est fait de 2 allegros distants de 5 ans, arbitrairement rassemblés sans coupure médiane. N° 2 (1. large. 2. rêveur et cantabile. 3. fanfare). Le n° 3 est le plus célèbre, surtout par son affectueuse romance centrale (1. sylvestre. 3. fanfare). N° 4 (1. long, fin; symphonique. 2. romanca embrumée. 3. fanfare).

Les traductions de Tuckwell sont empreintes d'une poésie un peu rustique. Le London Symph. Orch. suit le soliste avec un esprit compatible. Enregistré, équilibré et plaisant. DECCA 116 364.

MOZART: MUSIQUE D'EGLISE

Du type « Missa brevis », la Messe du Couronnement — au titre apocryphe — appartient plus aux chœurs qu'à l'orch.

Encore plus concise, la Messe des Moines doit ce surnom à un motif violonistique d'ornementation. Quant à l'Ave verum Corpus, plus profond et intérieur, il émeut.

Un quatuor éprouvé de solistes (en particulier le soprano E. Mathis) des chœurs purs et un Orch. effectuant un travail soigneux (Radio bavaroise) sous la dir. de Kubelik donnent des masses des versions accentuées, contrastantes — beaucoup de relief — mettant en évidence leur évident aspect théâtral plus que leur discutible religiosité. Ce n'est pas un contre-sens. Reproduction sonore assez massive. D.G.G. 2530 356.

BEETHOVEN: 3ème SYMPHONIE

Par rapport aux précédentes, l'Héroïque bénéficie d'une structure audacieuse, plus développée, et d'un esprit nouveau.

Ce repiquage consciencieux (la matrice a 30 ans d'âge) a l'avantage de faire revivre une version historique, une de celles que légua au disque Furtwängler (Philharmonie Vienneise).

Dans sa prométhéenne interprétation, le 1er mouvement est très vivant malgré l'adoption d'un tempo modéré; le 2ème est grandiose, à la fois spectaculaire (l'épisode majeur) et intérieur (retour du mineur) avec émouvante « dissolution » finale; le 3ème est plus musclé que nerveux; le 4ème puissamment architecturé et très « renouvelé ». UNICORN 104.

SPOHR: FLUTE ET HARPE

Compositeur et violoniste allemand, disciple de Mozart, ami de Beethoven, rival de Paganini. Formellement classique, sa musique est d'une sensibilité romantique délicate. L'écriture est parfaitement adaptée à l'heureux alliage instrumental. Voici ses 3 sonates flûte-harpe: une exhumation qui, si elle n'est pas « historiquement indispensable », révèle une musique de divertissement bien plaisante.

D'abord une sonate sans n° d'opus (court adagio Allegro racé. Andante cantabile tripartite, avec centre vif et léger). Puis l'op. 113 (1. brillant. 2. mélodie azurée sur soutien arpégé. 3. rondo très spirituel) et l'op. 114, très « écrit » (1. martial, brillant. 2. variations sur des thèmes de « la flûte enchantée »).

Nous devons à Larrieu, dont le style est pur, le phrasé très élégant, et à l'habile et discrète S. Mildonian, des versions fort agréables, d'une musicalité sans faille, ailées. Réalisation présente. DECCA (Quadrphonie 7178).

CHOPIN: LE PIANO

D'une conception libre et grandiose, les Ballades représentent un « moment » de l'écriture pianistique. La n° 1 est une légende dramatique. La n° 2 est plus idyllique, malgré des passages passionnés. La n° 3, d'une expression cajectieuse, possède un finale très « virtuose ». Développée, comme improvisée, la n° 4 est tendre et démonstrative.

Avec une fantaisie souple et bien inspirée, qui participe de la fougue et de la poésie, Magin insiste sur le double caractère épique et lyrique de ces œuvres attachantes.

Bonne, présente, la reproduction est assez intime. DECCA 7 167.

LA GUITARE

Ravissant régal de guitare classique et espagnole (œuvres originales pour l'instrument).

Programme: Villa-Lobos. Choros 1, rythmé, souple; Prélude 1, chantant largement dans le grave, puis d'allure populaire. Tarrega: savoureux « Recuerdos de la Alhambra »; libre et maures-

que Capriccio. Turina: des danses. Torroba: élégant « Madronos ». Sor: variations sur un th. de Mozart. Albeniz: « Torre Bormaje » gai, vivant; les n° 1 (Granada) et 5 (Asturias) de la « Suite espagnole »; populaire « Rumbos de la Caieta ». De Falla: la si enlevée danse du Meunier (Le Tricorne).

Yepes, ou: le tact fait guitare. Le phrasé est flexible et expressif. Poésie et technique se rejoignent, s'unissent, pour une interprétation toute en subtilités (Tarrega). Et quelle finesse! (Sor). Enregistré soigné. DECCA 117 179

PABLO CASALS

1°) Casals interprète: avec la sarabande de la 5ème Suite pour violoncelle (Bach). 2°) Casals compositeur, avec Les rois mages, fraîche pastorale de Noël, et une chaleureuse Sardana, joués par un ensemble de 102 violoncellistes venus lui rendre hommage. 3°) Casals chef d'orch., avec l'Élégie de Fauré: 10 solistes amis célèbres, soutenus par l'Orch. Lamoureux. Ovation. Auparavant, on assiste à la répétition de ce concert public (1956): il dirige, fait arrêter, analyse les intentions de l'auteur, éploche le travail, conseille, fait reprendre et rectifier. Un témoignage émouvant.

Réalisation électroacoustique stéréophonisée. Réédition opportune. PHILIPS 6521 012.

RODRIGO, BACARISSE: LA GUITARE

Nous avons dit maintes fois qu'avec le Conc^o de Aranjuez R. avait réussi un coup de maître! La guitare évolue brillamment sur la trame légère de l'orch. (1. aimable et piquant. 2. chaud et mélancolique. 3. joyeux et malicieux).

Dans le beau Conc^o de B., la guitare s'épanouit en de libres cadences (1. th. classique, simple et dansant. 2. romance assez hiérarchique. 3. Rondo très souligné par les accords orchestraux).

Cubacio et l'Orch. de Barcelone (dir. Ferrer) rivalisent pour donner une version colorée et savoureuse, peut-être un « peu sage ». Reproduction en un espace vaste et clair. E.M.I. (TRIAXON) C 045-94 077.

BACARISSE, HALFFTER: GUITARE ET ORCHESTRE

Le 1er Conc^o, non influencé par le folklore ibérique en dépit d'un matériau d'apparence populaire, est classique. (Entre 2 mouvements sur th. carré, contenant une belle cadence virtuose, se placent une romance au parfum pénétrant, capiteux; et un bref sch^o).

Le 2d, également exempt de liens avec le terroir, veut jeter la note « moderne »: il est parfois atonal... avec timidité! Il se situe dans la filière du Conc^o de clavecin (De Falla) par le dépouillement de l'écriture, et dans celle du Conc^o de Aranjuez (Rodrigo) par la couleur et la ténuité de la trame orchestrale. (Entre un « Fandango » et une « Villanella tamburina » exubérants et dansants, s'inscrit l'improvisation dépouillée d'une « Fantasia alla madrigalesca »).

Yepes, suivi par l'Orch. R.T. espagnole qui tantôt agit par touches de couleur, tantôt propose un appui soutenu, donne une traduction « con maestria » du 1er, et ce, en douceur; fine et experte du 2d. Excellente reproduction. D.G.G. 2530 326.

LAJTHA: SYMPHONIES

Lajtha (prononcez « laïta ») est le 3ème « Grand » de la musique hongroise contemporaine.

Sa Symph. n° 4, « Printemps » (1951) de coupe et d'écriture classiques, d'une instrumentation subtile, conserve quelques attaches solides avec le folklore. Quant à la Symph. n° 9 (1963, l'année de sa mort) elle représente un rare essai d'intégration du matériau (les mouvements extrêmes, sous pulsation rythmique intense, sont résolument dramatiques; l'épisode central se réserve le lyrisme le plus intérieur).

A la tête de l'Orch. hongrois d'Etat, Ferencsik, propose une interprétation vivante, séduisante, très souple de la 4e; pénétrante de la 9ème, avec beaucoup de relief et quelques accents tragiques. Gravure excellente. HUNGAROTON LPX 11 564.

PENDERECKI: UTRENJA

Nous avons présenté naguère son fameux Thrène, sa Passion, etc... L'œuvre nouvelle, dont le titre est celui de l'office du samedi matin de l'Eglise orientale, pour le samedi de Pâques, mobilise 5 chanteurs, 2 chœurs et 1 orch. à effectif considérable. Personnelle, l'écriture met en jeu une technique vocale particulière, avec parfois la surprise de polyphonies très tonales. L'im-

pect de cette mus. paraît irrésistible, même aux hermétiques à la mus. du XXème.

1: la mise au tombeau (hymne grave, chœur au milieu d'un étonnant foisonnement instrumental, imploration et al-léluia), 11: la résur. (déborde de vénération, de louanges, éclate d'une joie véhémence, sanctionne le triomphe, avec cloches pascals).

Le ténor Pustelak (purifié et vaillant extraordinaire), la basse profonde Carmeli, etc... sont entourés de chœurs disciplinés face à des difficultés redoutables et nouvelles. La philharmonie de Varsovie se montre à la fois fondue et incisive. Version marquante, servie par un enregist. ample, relevé, fouillé en profondeur. 2 disques en coffret, 12c plaquette et traduction du texte. PHILIPS 6700 065.

WEBER (Alain), LOUVIER, DENIS

3 jeunes Français. D'après Wols possède puissance d'évocation et de « trans-plantation ». Dans ces aquarelles pour violoncelle et orch., la partie soliste est acrobatique (1. domaine d'une magie envoûtante et vaguement menaçante. 2. aspect moins dispersé, caractère moins concentré, lyrisme intense. 3. déchaînement libérateur sauvage, presque forcé). La technique et l'expressivité de Navarra sont également prodigieuses. La prestation de l'Orch. ORTF (dir. De Vinogradov) est active et saisissante.

Verso: Houlès pour Martenot, piano et percussion: éparpillement de l'espace sonore, avec force glissés. Dans 5 fois je t'aime, pour voix (colorature intégrée aux instruments) récitant (Esposito se livre à des prouesses) les poèmes de B. Vian sont enveloppés d'une atmosphère diaphane, envoûtante ou obsédante.

Réalisation technique: présence et puissance. INEDITS ORTF 995 040.

« IMAGINATIONS »

Ce d. concerne les professeurs de danse et les pédagogues: destiné à l'expression corporelle. Il se propose un double but: 1) trouver une musique favorisant l'expression sur un thème donné (Ex: manège, machines, pluie, bateaux, orage, clowns, roi et fou — 2 rythmes superposés — etc...); 2) rechercher au contraire des thèmes à partir d'une musique donnée.

Un livret explicatif indique pour chaque séquence: caractéristiques musicales, thèmes possibles, groupement, progression... Il laisse beaucoup de liberté à l'utilisateur. UNIDISC 1241.

MUSIQUE FOLKLORIQUE HONGROISE

7ème volume du « Corpus Musicae Popularis Hungaricae »: (au total, 100.000 mélodies s'étendant sur 70 ans de recherches; au début du XXème: Bartok, Kodaly) publié avec l'aide de l'UNESCO.

La plupart des airs, souvent recueillis de la bouche de gens âgés, sont

chantés, mais quelques-uns sont exécutés par des orch. triganes de village. Ils sont axés sur la pentatonie. On rompt nettement l'élimination progressive des tournures archaïques.

On a adopté la classification suivante: Couche ancienne (ballades), l'Héritage européen (chansons historiques ou religieuses), mélodie, nouveau style, mélodies attachées aux coutumes (substance d'un jeu liturgique retraçant l'épisode de la Naissance, chants de mariage, etc...). Enfin, musique instrumentale (vielle, clarinette de roseau, flûte de bœuf, cithare, cornemuse, etc...).

Ce précieux document historique se présente en coffret de 3 d., avec une importante plaquette reproduisant primes et citations musicales HUNGAROTON LXX 19001 à 4.

Roland CHAILLON.

« LES MUSICIENS DU SOIR »

Le 10/3 — Pour la 100ème, le Groupe lyrique des P.T.T. présente des extraits des « Mouquetaires au couvent » (Vernay). Tous sont amateurs: acteurs, choristes, musiciens, costumier, décorateur, metteur en scène... Un très bel effort communautaire, couronné de succès dans l'ensemble. Présentation originale et montage excellent.

Le 24/3 — L'Harmonie de Niort compte beaucoup de jeunes dans son range élémentaire par une Ecole de musique très active. Sous la dir. d'un maître habile de M. R. Thomas, elle propose un programme qui évite les habitudes parvenues à la suite de Hasse, suite assaiée de Smetana, Stravinsky sur des notes de De Lalande, etc... R. CH.

LE FESTIVAL FESTIVAL DE PARIS 74

- 1) Une représentation quotidienne (du 15.7 au 23.9).
- 2) Stage international de guitare, avec Yepes (du 15.7 au 1.8).
- 3) Concours international de clavicin (du 16 au 20.9).
- 4) Concours international de critique musicale (du 16 au 20.9).

Tous renseignements: 5, place des Ternes, 75.017.

R. CH.

COMMUNIQUE

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le VIIème Concours International de ballet aura lieu à Varna du 8 au 25 juillet 1974.

Le Règlement de la compétition est en train d'être publié avec l'annuaire et la conviction que nous pourrions compter sur votre précieuse collaboration afin de porter cet événement à la connaissance des jeunes danseurs de votre pays.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Secrétariat du VIIème Concours International de Ballet



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande:
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine - 92120 PARIS 92 - Tél. 01 43 03 74

HENRI
SELMER
PARIS

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

Années 1863-1884

Cette fois mon article ne porte pas un nom en son titre général car j'aurais dû en noter cinq...

Edouard COMMETTE

Une récente conversation avec une organiste, qui possède un très beau talent et devient de plus en plus connue, m'a un peu attristé. Je lui parlais d'Edouard Commette pour lequel j'ai toujours eu une très vive admiration et elle me répondit « oui, en son temps c'était très bien, maintenant on ne joue plus comme cela ». « En son temps... » Ce n'est pas tellement éloigné puisqu'il est mort le 21 avril 1887 et qu'il n'a dû quitter la tribune de la Primatiale Saint-Jean de Lyon que pour aller rejoindre les Vierne, les Widor, les Dupré et tant d'autres que nous avons rencontrés ici depuis les Couperin...

Né à Lyon le 12 avril 1863, il étudia l'orgue avec V. Neuville et fut aussi l'élève de Charles-Marie Widor. Après avoir marqué de son talent les églises du Bon Pasteur (1900), Saint-Polycarpe (1904) à Lyon il prenait place, en octobre 1904 à la Primatiale. C'est là qu'il enregistra les premiers disques d'orgue en 1927. C'est d'ailleurs par les 78 tours que j'ai connu cet admirable interprète. Ce disque, long temps célèbre, renfermait la Toccata et fugue en Ré mineur de J.-S. Bach. Il a été révisé et l'on a ajouté la Passacaille en Ut mineur pour en faire un microsillon de 25 centimètres. « On ne joue plus comme cela » c'est évident mais pour beaucoup de musiciens et mélomanes je pense que ce document reste un modèle d'une esthétique qu'il ne m'appartient pas de discuter.

Edouard Commette succéda à Georges Martin Witkowski en qualité de membre de l'Académie de Lyon en 1944. Si le virtuose est encore connu, le compositeur l'est beaucoup moins. Il écrivit des mélodies, des chœurs et naturellement contribua à enrichir le répertoire de son instrument avec six pièces pour grand orgue (1914 Édition Decourcelle à Nice), Quatorze pièces pour grand orgue (1926, Éditions Durand, Paris) et deux volumes de *Deuxième partie pour grand orgue* (1935-1936 Éditions Leduc, Paris).

Alexandre CELLIER

Descendons vers le Sud à Moirans-sur-Drôme, dans le Gard, pour savoir que le registre de l'Etat Civil notait le 17 juin 1883 la naissance d'Alexandre Cellier qui devait devenir aussi un maître de l'orgue. Il passa par le Conservatoire de Paris pour y étudier le piano avec Louis Diémer, l'orgue avec Alexandre Guilmant, la composition avec Xavier Leroux et Charles-Marie Widor. Deux ans après son premier prix d'orgue, en

1908, il entra à l'Eglise Réformée de l'Etoile où il devait rester toute sa vie c'est-à-dire près de 60 ans puisqu'il mourut le 4 mars 1968. Il ne quitta cette tribune que pour être conjointement organiste à la Société J.-S. Bach. Nommé Inspecteur de l'enseignement musical dans les Conservatoires de Province, il mena de pair la carrière d'interprète, de musicologue et de compositeur ainsi que le témoignent le catalogue suivant :

Suite symphonique (1908), Étude (1916), une suite de 10 pièces intitulée *Pélerinages* (1923), Trois chorals Paraphrases sur les mélodies des psaumes de la Renaissance, Eglises et paysages suite de 12 pièces brèves. Toutes ces compositions étant destinées à l'orgue.

Sonate pour alto et piano (1917), Sonate pour violoncelle et piano (1921), Quatuors à cordes n° 1 (1912), n° 2 (1923), Quintettes pour cordes et piano n° 1 (1908), n° 2 (1913).

Pour l'orchestre : Paysages cévenols (1912), Sur la colline d'Uzès (1920), Le chant d'une flûte (1930), Le Carnaval (1938), Chacun son tour (1934), Suite humoristique pour instruments à vent, solistes et orchestre à cordes.

En dehors de ces œuvres personnelles Alexandre Cellier publia *Confitebor* de Nicolas Bernier, *De Profundis*, *Quare fremuerunt*, *Confitemur tibi*, *Deus in adiutorium* de Michel-Richard Delalande, *Chorals-Préludes* (5 volumes), *Recueil* de 277 chorals vocaux de J.-S. Bach réduits pour clavier ainsi que 30 lieds spirituels pour chant et orgue.

L'orgue moderne (1913) est un des écrits les plus connus d'Alexandre Cellier. Il faut y ajouter *Les Passions* et l'*Oratorio* de Noël de J.-S. Bach (1929), *L'orgue*, ses éléments son histoire et son esthétique (1933), *Traité de la registration d'orgue* (1957).

Paul BERTHIER

Organiste et compositeur également Paul Berthier est associé au nom du célèbre abbé Mailliet (devenu Monseigneur) pour la fondation de la non moins célèbre et si sympathique « Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix des Bois ».

Né à Auxerre le 23 juin 1884, il fit ses études à la Schola Cantorum avec Roussel, Gastoué, Sérleyx, Philippi et d'Indy pour maîtres. Il devint Directeur de la Schola après avoir été nommé organiste à la cathédrale d'Auxerre, chef de la Philharmonique et Conservateur du musée de sa ville natale.

Ce fut un grand humaniste et un compositeur dont on peut admirer la délicatesse dans des œuvres qui ne sont jamais jouées. Son fils Jacques Berthier fut aussi un compositeur talentueux.

De Paul Berthier voici d'abord des compositions pour orgue : Variations pour grand orgue, Passacaille sur le « Christus vincit », puis voici un Trio pour piano, violon et violoncelle, Menuet et Rondo pour six instruments. Il écrivit une mu-

sique de scène, pour petit ensemble instrumental, destinée à Saint-Germain d'Auxerre pièce de R. Desgranges.

Dans les pièces vocales nous trouvons des chansons harmonisées des cantiques, des noëls, 120 motets, Messes pour les dimanches verts, Pontificat infusa, Missa de Sanctis, Missa Peregrina, Les Pèlerins d'Emmaüs, petit oratorio.

Deux écrits sont aussi à retenir : *Réflexions sur l'art et la vie* de J.-Ph. Rameau et une thèse de droit intitulée : *La Production légale du compositeur de musique*.

Albert WOLFF

Devant moi une photo montre Antonin sur son vélo de course à l'arrivée d'une des rares compétitions cyclistes qu'il gagna sur les vélodromes de province. On lui offre une gerbe de fleurs.

Antonin changeait de monture la semaine pour vendre « La Patrie » ou « L'Intransigeant », trimballant son chargement de journaux d'un bout à l'autre de ce Paris où il était né le 19 janvier 1884.

C'est avec ces deux activités que, sous le pseudonyme apocryphe d'Antonin, le grand Albert Wolff réussissait à gagner sa vie et à poursuivre ses études musicales au Conservatoire de Paris. Cumulant ses activités vélocipédiques avec celle d'organiste du pays. On le trouvait à la tribune le matin pour les messes et l'après-midi sur un vélodrome actionnant un pédalier tout différent de celui de l'orgue... Pendant la guerre de 1914-1918, maniant le « manche à balai » et le gouvernail de profondeur avec autant de virtuosité que la baguette de chef d'orchestre, il forma plus de trois cents pilotes de guerre.

Nous avons souvent rencontré son nom associé à des créations et là, mieux que sur la bicyclette, que de victoires il a remportées ! C'était un ardent défenseur de Claude Debussy et de toute la bonne musique moderne.

Il est difficile d'affirmer qui est le premier à tenter un exploit mais je ne pense pas me tromper en disant qu'il fut le premier à diriger sans partition. Très simple, très bon, très dévoué pour les jeunes interprètes il se dévouait au pupitre avec une fougue et une autorité précise qui déchainaient des succès défilants.

A sa sortie du Conservatoire il fut nommé en 1911 chef d'orchestre à l'Opéra-Comique puis en devint le Directeur de 1922 à 1924. Lorsque Paul Paray quitta l'Association des Concerts Lamoureux en 1928 ce fut Albert Wolff qui lui succéda. En 1934 il prenait la direction des Concerts Pasdeloup. C'est sous son règne que cette Association consacra, chaque année, un concert entier à l'opérette. C'est lui qui n'eut pas peur de scandaliser quelques abonnés intolérants en inscrivant au rang des solistes la célèbre Marie Dubas. Nous avons vu, en parlant de Louis Aubert, qu'il s'agissait de La Mauvaise Prière. Qui donc l'aurait mieux chantée que cette grande artiste ?

Il faut ajouter à cette carrière volcanique des tournées nombreuses aux Etats-Unis et dans toute l'Europe ainsi que la direction alternative de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Mais il ne faut pas oublier non plus le compositeur d'œuvres qu'il ne peut plus défendre (il mourut le 21 février 1970) après avoir tellement et si vaillamment servi celles des autres. Elles ne sont pas nombreuses mais d'une rare qualité aussi bien en ce qui concerne la musique de chambre que pour des partitions de plus grandes dimensions telles que la *Symphonie* en LA, Le Concerto pour flûte et orchestre à cordes qui fut créé à l'ORTF par Michel Debost. C'est une œuvre très attachante. Elle est éditée chez Choudens. Je donne cette indication aux flûtistes du degré Supérieur qui pourraient y trouver un réel intérêt musical et instrumental. Albert Wolff n'a pas échappé à la règle de tout compositeur, il a écrit aussi des mélodies pour chant et piano. Ce serait une bonne idée de redonner son Requiem, il est si beau ! Et l'*Oiseau bleu*, œuvre qu'il aimait beaucoup ? C'est le texte de Mnetelink qui lui inspira cet opéra représenté en France et à New-York en 1920. Un deuxième opéra lui est dû, c'est *Sœur Béatrice* créé à Nice en 1948.

Albert Wolff fut vaillant jusqu'à la fin de sa vie et, si l'âge avait un peu atténué sa fougue, il n'en restait pas moins le grand animateur précis qui savait garder l'amitié et le respect de ses musiciens et obtenir d'eux l'enthousiasme qui fait les succès moubillables.

A propos de cet apôtre de la musique française et comme le dirait Pierre Bellemare à d'autres intentions : « Il y a sûrement quelque chose à faire ! »

Joseph BOULNOIS

Complétant cette succession de musiciens nés dans les années 1883-1884 et qui tous ont eu un point commun : l'orgue, Joseph Boulnois

ENSEMBLE DE CUIVRES DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS



Ces artistes jouent les Instruments COURTOIS
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pierre SOUFFLET, 19, rue du Pavé de Chauvry — 95130 FRANCONVILLE - Tél. : 803.51.90

POUR QUE VIVE LA C.M.F.

(Suite de la 1ère page)

consacrer leur temps et leurs possibilités à la défense de la cause des sociétés populaires de musique, un gros crève-cœur.

Mais c'est une éventualité impossible, n'est-ce pas ?

A. MANOUVRIER

M. Manouvrier a installé la Confédération « dans ses meubles », dans des locaux loués 11, avenue Delcassé, et c'est à M. Ehrmann qu'elle doit d'être « chez elle », dans des locaux achetés 121, rue La Fayette.

La C.M.F. est devenue comme on se plaît à le dire, « une grande dame ». Elle est reconnue d'utilité publique, membre de l'UNESCO, et cela grâce aussi au dynamisme et à la perspicacité de M. Ehrmann. Elle est de plus en plus contrainte au fonctionnement « administratif » et doit faire face à des obligations et des charges nouvelles.

Il lui faut même envisager la formation des chefs de musique de nos sociétés pour pallier l'insuffisance de l'apport jadis fourni par les musiques militaires, et aussi celle de directeurs pour les écoles de musique qui se créent sur tout le territoire. C'est pour cela que M. Ehrmann a entrepris au cours de ses dernières années de mandat présidentiel, de créer à Toucy un centre musical comme il en existe d'ailleurs à l'étranger (Kürnbach en Allemagne) et aussi en France.

Ceci nécessite un aménagement coûteux qu'il importe pourtant de réaliser au plus vite si l'on ne veut pas qu'il devienne plus onéreux encore. L'appel de M. Manouvrier en 1938 demeure encore valable. Il faut que chaque musicien comprenne son devoir et qu'il achète un macaron pour lui-même et d'autres pour ses amis. Ce geste suffirait pour réaliser ce grand projet souhaité depuis de si longues années : avoir la maison du Musicien et un centre de formation pour ceux qui seront chargés d'animer et de conduire nos sociétés populaires de musique.

Si cet appel est entendu ce sera « pour ceux qui ont consacré, qui consacrent leur temps et leurs possibilités à la défense de la cause » musicale, une grande joie, un réconfort et aussi la plus belle des récompenses.

J.S.C.

MUSIQUE MILITAIRE

Le 26 février 1974 dernier, la belle formation militaire et musicale qu'est la musique de la 1ère Région Militaire, était venue donner son concert Sainte-Cécile en la Chapelle de notre Ecole Militaire de Paris, sise aux Champs-de-Mars.

Ce concert débuta par la « Marche du Maréchal de Saxe », de Rameau. Nous entendîmes, en suivant : le « Divertissement No 1 » de Mozart. Puis, ce fut une « suite d'orchestre », de Téliéman, qui fut interprétée et en laquelle un excellent flûtiste - soliste nous fit apprécier son beau talent d'exécutant, en de délicieuses variations sonores. La 2ème partie du programme débutait par l'audition d'un « Adagio » pour hautbois et violoncelle, de Zilpolt, avec l'orchestre, en lequel nous entendîmes également deux remarquables solistes, en leurs expressives et belles sonorités. Et ce beau concert, se terminant par l'audition du : « Concert en la mineur » de Bach... qui nous fit apprécier les belles qualités artistiques d'un excellent violoniste, bien soutenu par l'ensemble orchestral de grande qualité, qu'est notre vibrante musique de la 1ère Région Militaire. Nous devons en féliciter bien vivement son grand chef, le Capitaine L. Vélozzi, qui débuta sous mes ordres, en cette carrière musicale et militaire, qu'il honore grandement par son beau et solide talent de Directeur et auquel un auditoire, charmé, fit un chaleureux accueil.

Cap. F. BOYER

**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

LA MUSIQUE DES COULEURS TENDANCES DE SON EVOLUTION EN UNION SOVIETIQUE

Cela fait déjà de nombreuses années que l'on étudie le domaine de la musique des couleurs en Union Soviétique et, aujourd'hui, cet art a fait des progrès réels. Le point en a été fait au cours de conférences scientifiques et théoriques qui ont eu lieu à Kazan et à Odessa.

La musique - lumière a déjà conquis les faveurs du public ; en 1969 on a ouvert à Kharkov, en Ukraine, la première salle de l'Union Soviétique, destinée à la musique des couleurs. Il existe déjà un « parc » important d'appareils pour la musique des couleurs ; on a tourné des films d'après ce principe ; des laboratoires y sont consacrés ; des ouvrages spécialisés ont été publiés.

La musique des couleurs est un symbole dynamique de la musique et de la peinture. La peinture et la musique ont évolué de façon convergente. Les éléments de musicalité devenaient de plus en plus importants en peinture, alors que la musique recherchait de plus en plus le coloris et l'image. Développant d'une façon logique cette « convergence », le compositeur russe Alexandre Scriabine a tenté d'intégrer la couleur à une œuvre musicale. C'est à partir de la création, en 1910, du poème musical « Prométhée » (ou « Poème du feu ») qui comprenait un passage intitulé « Luce » (Lumière) joué en combinaison avec un rayon lumineux coloré que le mouvement musique des couleurs a pris naissance en Russie.

Les recherches dans ce domaine ont pris actuellement une grande ampleur. Elles sont effectuées par des gens de professions diverses : musiciens et ingénieurs, psychologues et architectes, peintres et critiques d'art. Moscou, Kazan, Kharkov, Kiev sont devenus des centres pour la musique des couleurs.

Certains de ces chercheurs ont commencé à travailler dans ce domaine dès les années 1950-1960. Parmi ces « vétérans », on peut mentionner l'ingénieur Konstantin Léontiev (Moscou), Youri Praydiouk-Léontiev (Moscou), Youri Praydiouk (Kharkov), Florian Youriev (Kiev) et Boulat Galeev (Kazan). Ayant commencé leurs recherches dans le domaine qui leur était propre en tant qu'ingénieurs, ils en sont arrivés, à travers une série d'étapes consécutives, à une compréhension plus exacte, plus approfondie et surtout plus artistique des objectifs et du caractère spécifique de cet art. Le trait caractéristique de la « musique-visible » réside dans la généralisation de la forme et dans le dynamisme de son contenu. Ceci correspond entièrement à la vie moderne, à son rythme croissant. La musique des couleurs semble répondre aux besoins intellectuels et esthétiques nouveaux de l'humanité.

La musique des couleurs n'est pas d'un abord facile, mais elle fournit à celui qui est arrivé à la comprendre, un immense plaisir artistique. C'est pourquoi l'audience de cet art nouveau augmente constamment. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister, par exemple, à un concert de Youri Praydiouk.

Les gens y regardent et écoutent en retenant leur souffle, et des applaudissements frénétiques éclatent à la fin de la séance. Praydiouk, qui a un sens de la musique et des couleurs très développés, semble peindre sur l'écran sous l'accompagnement de la musique. Il prend pour base des motifs plastiques très stylisés, traités avec goût dans les meilleures traditions du paysage moderne, et des formes cinématographiques. Traitant ce matériel de base d'une façon très libre, il « modèle » des images dynamiques en couleur d'après un thème musical donné. Cela fait penser, par exemple, aux reflets de la lune sur l'eau (avec une musique de Debussy) ou à un tourbillon de feuilles mortes (avec la musique des « Saisons », de Tchaïkovsky).

Malgré l'existence concrète de la composition et de l'exécution dans le domaine de la musique des couleurs, il n'existe pas encore de théorie bien structurée de cet art. Les opinions divergent également en ce qui concerne la synthèse de la musique et des couleurs mouvantes. La plupart des spécialistes estiment que la couleur doit « cadrer » avec le thème musical. Mais si Praydiouk y parvient grâce à son sens artistique et son intuition créatrice, Anatole Mikhenko (Moscou) et Boris Kalinine (Leningrad) orientent, eux, leurs recherches dans le domaine d'une transposition automatique de la musique sur la couleur.

EN BREF... SUR LA VIE MUSICALE HONGROISE

Pourtant riche de traditions musicales populaires exceptionnelles que Liszt, Bartok et Kodaly nous ont révélées, la Hongrie d'avant la guerre, et qui tenait sa place dans la vie musicale internationale grâce à de nombreux solistes, s'appelait Budapest.

En effet, hors la capitale, la vie artistique était, dans ce pays pauvre, déchiré, inexistant si l'on excepte le folklore enfoui dans les campagnes.

La création d'un réseau national de la musique fut une des tâches culturelles du régime populaire aux lendemains de la guerre, et en tout premier lieu fut mis en place un système d'enseignement musical de la jeunesse qui permet progressivement de constituer un large public et de former de nombreux artistes : compositeurs, interprètes, animateurs musicaux... aujourd'hui répartis dans les villes grandes et petites de la Hongrie.

Ce pays de 10 millions d'habitants est devenu une grande puissance culturelle et musicale mondiale.

Outre Budapest où la vie culturelle est intense, les principales villes possèdent leur centre lyrique permanent, les petites villes, leur orchestre, ensemble de musique de chambre, chorales et bien sûr conservatoires.

Les châteaux et les stations balnéaires du Lac Balaton abritent des rencontres internationales musicales où de pédagogie musicale, des Festivals et concerts de Jazz, ou de musique classique et d'avant-garde. De nombreux concours de composition, de chant choral et de solistes se déroulent dans les grandes villes hongroises. Autour de cette activité professionnelle les ensembles « amateurs » folkloriques ou la musique de chambre, ou chorales se développent sans cesse et révèlent nombre de talents à qui l'Etat Hongrois donne les moyens de devenir ces solistes que la France accueille en ce mois de mars en même temps qu'il les dote d'une formation générale complète.

Florian Youriev (Kiev) estime, quant à lui, qu'une véritable musique des couleurs est impossible tant que la lumière est soumise à la musique. Il faudrait créer une « musique de la lumière » qui ne s'appuierait pas sur la musique, qui se passerait d'un accompagnement musical, puis réunir les deux éléments sur « un pied d'égalité ».

A notre avis, c'est la liaison la plus étroite entre la couleur et la musique, qui à l'étape actuelle des recherches (alors que l'on ne dispose pas encore en quantité suffisante d'exemples de la musique visible qui pourraient servir à l'enseignement de la musique des couleurs et à son perfectionnement), est la plus utile. Elle permet de définir avec le plus de rapidité sa forme et son contenu, d'accélérer la maturation de cet art et de le rendre indépendant.

Il ne faut pas négliger, non plus, le problème de l'accessibilité de la musique des couleurs au public le plus large. Le spectateur se familiarisera plus facilement avec cet art nouveau pour lui s'il s'appuie sur la musique proprement dite et, de préférence, sur des thèmes qu'il connaît et qu'il aime. C'est pourquoi il me semble que Youri Praydiouk a raison lorsqu'il donne la primauté à la musique classique (nous trouvons dans son répertoire Tchaïkovsky, Wagner, Debussy et Prokofiev). La musique visible ne peut que gagner à ce « voisinage » avec le répertoire musical classique.

Ainsi, actuellement, deux tendances se manifestent clairement. L'une d'entre elles fait correspondre directement la musique à la couleur. On peut, dès aujourd'hui, non seulement à Kharkov mais aussi à Moscou, aller à un concert de musique des couleurs tout comme on va au théâtre ou au cinéma. Ainsi par exemple, il existe dans la capitale de l'U.R.S.S. une salle de musique des couleurs au musée Scriabine. Une autre salle semblable munie d'appareils électroniques ultramodernes sera ouverte prochainement dans l'hôtel « Rossia », le plus grand de Moscou.

La deuxième tendance est celle de l'automatisation dans la musique des couleurs. Mais elle ne saurait prétendre au niveau artistique obtenu grâce à l'inspiration et aux sentiments. Pourtant, les effets qu'elle obtient sont assez impressionnants. Le domaine de la musique des couleurs automatisée englobe le musée-hall, les parcs de culture et de repos, les expositions, les clubs et les palais de la culture. C'est un art de masse en puissance.

Lev MELNIKOV,
Collaborateur scientifique de
l'Institut de recherches
médico-biologiques.
(Agence de Presse Novosti).

La 14^e Assemblée générale du CIM et le 7^e Congrès International de la Musique à Moscou

par Tikhon Khrennikov, Président du Comité National de la Musique de l'U.R.S.S., Premier Secrétaire de l'Union des Compositeurs de l'U.R.S.S.

Moscou devient de plus en plus une des capitales des arts ; que ce soit le théâtre, la musique, la peinture, l'architecture.

C'est ainsi qu'on y organise les concours Tchaïkovsky, les festivals internationaux du film, etc. La 9^{ème} conférence de l'Isme (Société Internationale de l'Education Musicale) a réuni, l'année passée, des spécialistes de 41 pays dans la capitale soviétique. Cette conférence, consacrée au rôle de la musique dans la vie des enfants, des adolescents et des jeunes gens, est devenue, selon l'expression de M. Frank Callaway, Président de l'Isme, un important jalon dans le traitement théorique et pratique des problèmes de l'éducation musicale.

A l'heure actuelle, Moscou accueille la 14^{ème} Assemblée Générale et le 7^{ème} Congrès du Conseil International de la Musique près l'Unesco qui se déroulent du 4 au 9 octobre. Le thème du congrès est le suivant : « Les cultures musicales des peuples : traditions et actualité ». Cet important problème idéologique et esthétique du développement artistique de l'humanité détermine le sort des cultures musicales. Quels sont les principaux aspects de ces cultures, leur originalité, les traditions et les nouveautés dans la musique contemporaine ? L'éducation des jeunes musiciens, les problèmes de la sociologie musicale feront également l'objet de discussions. Ce congrès a une caractéristique particulière : une place considérable y est réservée à l'expérience créatrice des pays en voie de développement, à la situation actuelle de la culture socialiste, à l'expérience musicale des républiques nationales de l'U.R.S.S.

Le Conseil International de la Musique a été fondé le 28 janvier 1949 à Paris, sur l'initiative de l'Unesco. Il groupe différentes organisations internationales de la musique professionnelle et amateur, de compositeurs, de musiciens, de spécialistes, d'enseignants.

Des artistes de premier plan dirigent les comités et les groupes nationaux qui font partie du C.I.M. Ils représentent les cultures musicales de plus de 50 pays.

Le compositeur et musicologue français Roland Manuel a été le premier Président du C.I.M. A présent, le conseil est présidé par Yehudi Menuhin (U.S.A.). De grands musiciens comme Stravinski, Zoltan Kodaly et d'autres, ont pris une part active aux travaux du C.I.M. Les activités du Conseil sont variées : consolidation des liens entre les organisations nationales et internationales, propagation des œuvres musicales, étude des problèmes de la musique et des musiciens, aide au développement de l'éducation musicale des enfants.

Les congrès du C.I.M. ont lieu à Paris, Rome, Hambourg, Rotterdam, New York. Ils ont pour thèmes les problèmes du développement du théâtre lyrique contemporain, le rôle des musiciens dans la propagation de la musique, les liens entre le compositeur et les auditeurs, la musique et la technique. Le C.I.M. organise en outre une « tribune radio des compositeurs » et une « tribune de la musique de l'Asie et de l'Afrique ». Les activités du Conseil sont reflétées dans son organe de presse, la revue « Le monde de la musique ».

L'U.R.S.S. participe activement aux travaux du C.I.M. depuis 1958. En 1969, le professeur Boris Yaroustovskii, Secrétaire de l'Union des Compositeurs de l'U.R.S.S., est devenu membre du comité exécutif du C.I.M. Les pays socialistes y sont représentés par Ladislav Mokry (Tchécoslovaquie).

L'actuelle rencontre internationale des musiciens fournira matière à un échange d'opinions, à des discussions intéressantes et utiles.

Le 7^{ème} Congrès du C.I.M. réunit plus de 450 représentants de 37 pays. Il a été inauguré par Yehudi Menuhin, Président du C.I.M. La partie théorique du Congrès (rapports, discussions, débats) se terminera par des concerts où seront présentées des œuvres de compositeurs soviétiques et étrangers.

Les dernières décennies ont apporté d'énormes changements dans de nombreux domaines de la vie sociale, de la science et de la technique. Ces changements ont trouvé leur expression dans la musique. Le développement impétueux des moyens d'information a rapproché les pays. Grâce à la technique d'enregistrement, à la radio et à la télévision, la musique est devenue une partie intégrante de la vie de millions de personnes dans tous les pays et sur tous les continents. L'une des manifestations les plus étonnantes de l'activité spirituelle

UNE EXPERIENCE DE FUSION ENTRE LA PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE ET LA PEDAGOGIE DE LA DANSE

Une expérience récente de collaboration entre les B.M.P. et une équipe de Pédagogie musicale active a permis aux deux parties de se poser la première question qui les acheminera vers une meilleure compréhension mutuelle.

L'action du danseur est faite de bondissements et rebondissements, obéissant à une certaine mathématique dans l'alternance « élancements ».

Mais, aux yeux du profane, il semble, parfois, manquer, pour sous-entendre cette activité visible une ligne intérieure invisible, une lame de fond qui projette les vagues à la surface, suivant un plan ordonné, un fil conducteur qui relie, sans ruptures, les éléments des séquences dansées.

Pour un danseur qui posséderait cette armature intérieure, il n'y aurait aucun point mort ; porté par la force de l'esprit, il serait comme arraché à la pesanteur, dans le sens où — à la limite — le yogi parvient à des expériences de lévitation, et semble planer sur un tapis d'air.

L'origine de cet allègement du corps est la RESPIRATION : une pression du diaphragme entraîne une poussée ascendante du corps, plus forte que la pression atmosphérique et crée une sorte d'aspiration vers l'espace.

Le danseur devient un être à l'échelle cosmique, mû par une tension convergente du corps et de l'esprit.

Dans la recherche d'un tel accomplissement, que peut apporter l'initiation musicale aux apprentis-danseurs ?

— L'élément vital commun au musicien et au danseur : est LE SOUFFLE et son utilisation contrôlée.

— L'élément différentiel est l'ECOUTE, indispensable aux musiciens, mais trop souvent traitée en élément secondaire par les danseurs.

Par contre, si l'écoute est parfois insuffisante chez le danseur, le RYTHME vécu par le mouvement est une pratique inconnue dans la Pédagogie musicale traditionnelle.

C'est une des forces vives de notre Pédagogie musicale active d'en avoir pris conscience et d'avoir entrepris de combler ce manque en travaillant avec des personnalités telles que la danseuse athénienne Polyzena MATHEY ou le danseur JEAN SERRY, et en inaugurant un cycle de recherches en commun avec le groupe de Françoise et Dominique DUPUY : les « Ballets modernes de Paris ».

Certes le danseur peut danser sans initiation musicale, mais il y a toujours une impulsion rythmique.

Deux rythmes fondamentaux existent en chaque homme :

a) le battement du cœur, pulsation qui s'impose à nous, sans possibilité de contrôle de notre part ;

b) la respiration, que nous pouvons diriger, et qui donne à la danse son expression dramatique et ses structures rythmiques.

Or, on peut résumer très schématiquement la formation des danseurs selon deux écoles :

a) la Danse classique, basée sur un équilibre des membres (bras et jambes) et un déplacement des points d'appui qu'offrent les extrémités du corps ;

b) la Danse moderne, dont l'élan part du centre respiratoire, c'est-à-dire du diaphragme, et irradie dans le corps tout entier.

Les deux modes d'expression se déroulent dans l'espace, dont le danseur est obligé, à chaque seconde, d'être conscient.

L'élément « temps » joue-t-il un rôle aussi important ? ou pourrait-il le jouer ?

C'est ici que la Musique peut intervenir pour développer une meilleure écoute :

— du déroulement rythmique dans le temps ;

— de l'arsis et « thesis » de l'arabesque mélodique ;

— de la puissance suggestive des harmonies et des timbres ;

en un mot, de tout ce qui dépasse la métrique et l'homophonie pour devenir dynamique et polyphonie.

de l'homme, la musique, apporte la joie des contacts avec la beauté, sert le véritable progrès de la culture.

Je suis profondément convaincu que la rencontre internationale de Moscou servira le rapprochement des cultures musicales de tous les pays, que les discussions qui auront lieu dans le cadre du congrès contribueront à une étude féconde des problèmes idéologiques et esthétiques de la musique contemporaine.

A cette assemblée générale, assistaient le président honoraire de la C.M.F., M. Albert Ehrmann et son trésorier M. Ameller.

(Agence de Presse Novosti).

Nous pouvons donner aux apprentis-danseurs un synonyme (sur le plan intellectuel) — des « barres d'appui » auxquelles ils se tiennent pour faire leurs exercices journaliers, autrement dit : des guides pour leur initiation à la musique, en soulignant pour eux :

— la structure des phrases musicales, avec leurs destinations féminines et masculines ;

— la naissance de la ligne imaginaire, mais réelle, qui relie entre eux les sons émis par une voix ou un instrument, et qui crée la mélodie ;

— l'identité du soutien offert par le souffle au chant et au geste ;

— la simultanéité ou le divorce entre les accents rythmiques et métriques ;

— la rigueur des formes ;

— la nécessité de faire passer le foisonnement de l'instinct par le goulet étroit de la connaissance, pour que s'épanouisse la fleur de l'expression artistique ; en un mot : les aider à ECOUTER.

Nous sommes tous des êtres triples : corps, sensibilité, esprit.

Nous, musiciens, partons trop souvent d'une branche de cet arbre de vie qu'est la personne humaine, en négligeant la « racine » qui est « mouvement », et sans laquelle il n'y a pas de traduction extérieure du monde intérieur.

Obligé d'accomplir la dynamique du souffle dans le chant ou dans le jeu instrumental, le musicien doit traverser une épreuve si vivante qu'un danseur peut la transposer en geste : un fil de l'âme relie alors musicien et danseur.

Un grand poète, Giani ESPOSITO, vient de disparaître prématurément. Il composait lui-même les poèmes qu'il récitait, il en mettait certains en musique, qu'il chantait en s'accompagnant au piano. Une danseuse interprétait sur scène l'essence des idées exprimées par le poème et en prolongeait la résonance.

Une sorte de triangle d'or se dessinait entre lui-même, la danseuse et le public, le long des branches duquel circulait un mystérieux courant et s'inscrivait un dialogue silencieux et profond.

Après une séance au cours d'une conversation, il nous dit que tout leur travail consistait à épurer leurs trouvailles, à élaguer, pour traduire avec sobriété le message essentiel, dépouillé du magma rebutant de la sensiblerie.

J'ai souvent pensé à cette confiance en essayant de travailler avec les danseurs.

Il va de soi que la technique chorégraphique d'une part, les techniques vocales et instrumentales d'autre part, doivent être acquises ou en voie d'acquisition pour qu'une collaboration efficace puisse naître.

Mais il est certain qu'à partir de ce stade, les échanges les plus fructueux peuvent s'établir, échanges dont beaucoup d'entre nous éprouvent un secret désir sans savoir ou oser les réaliser.

Si nous savions écouter longuement, patiemment, les résonances les plus secrètes des êtres, de leurs paroles, de leurs silences, de leurs gestes, à quelle entente, à quelle paix profonde n'atteindrions-nous pas, à travers le monde ?

AINC PENDLETON

NOTE. — Cet article a été conçu au cours de dialogues avec Jean SERRY, Françoise et Dominique DUPUY, et Daniel BREBBIA.

Tout danseur, musicien ou enseignant intéressé par nos recherches peut se joindre à nous au Stage de Pédagogie musicale active organisé par le Département-Musique de la Faculté des Lettres d'AX-EN-PROVENCE, du 1^{er} au 7 juillet prochain, dans le cadre de « Musique dans la rue » imaginé par l'O.R.T.F.

(B.M.P. : Ballets Modernes de Paris).

ASSUREZ
VOS SOCIETES
A LA C.M.F.

ACHETEZ LE MACARON
AUTOCOLLANT

Concours de fin d'année au Conservatoire de Paris

Lundi 6 mai. — 9 h : Histoire de la musique, section préparatoire, correction de l'écrit, salle Fauré. 14 h : Histoire de la musique, section préparatoire, oral, salle Fauré. 17 h 30 : Solfège instrumentistes, 1er cycle, écrit, salle Berlioz.

Mardi 7 mai. — 9 h : Solfège instrumentistes, 1er cycle, correction de l'écrit et oral, salle Fauré. 17 h 30 : Analyse chanteurs, certificats, salle Berlioz.

Mercredi 8 mai. — 9 h : Analyse chanteurs, correction, salle Fauré. 11 h : Initiation à la direction d'orchestre, examen, salle Berlioz. 17 h 30 : Solfège chanteurs, certificats, écrit, salle Berlioz.

Jeudi 9 mai. — 9 h et 14 h : Solfège chanteurs, certificats, correction, écrit, 17 h 30 : solfège instrumentistes, 2ème cycle, écrit, salle Berlioz.

Vendredi 10 mai. — 9 h : Solfège instrumentistes, 2ème cycle, correction, écrit et oral, salle Fauré. 14 h : Solfège chanteurs, certificats, oral, salle Fauré.

Lundi 13 mai. — 9 h : Piano, section supérieure, accèsits, salle Fauré. 14 h : Violoncelle, section supérieure, accèsits et examen contrôle, salle Fauré. 9 h à 19 h : Harmonie, 2ème cycle, mise en loge chant p. quatuor à cordes, studios.

Mardi 14 mai. — 9 h à 13 h 30 : Analyse, élèves de 2ème année, concours, salle Fauré.

Mercredi 15 mai. — 13 h 30 : Analyse, élèves de 2ème année, concours, salle Fauré.

Jeudi 16 mai. — 9 h à 14 h : Analyse, élèves de 2ème année, concours, salle Fauré.

Vendredi 17 mai. — 9 h à 14 h : Analyse, élèves de 2ème année, concours, salle Fauré. 8 h 30 à 12 h 30 : Histoire de la musique, section supérieure, mise en loge, Bibliothèque.

Lundi 20 mai. — 8 h 30 à 12 h 30 : Histoire de la musique, section supérieure, mise en loge, Bibliothèque. 9 h à 14 h : Histoire de la musique, section supérieure, correction de l'écrit, salle Fauré. 14 h : Orgue, concours, salle d'orgue.

Mardi 21 mai. — 9 h à 14 h : Histoire de la musique, section supérieure, correction de l'écrit, salle Fauré. 14 h : Direction d'orchestre, élèves de 1ère année, examen, salle Berlioz. 14 h à 19 h : Harmonie, adm. 2ème section du 1er cycle, mise en loge, studios.

Mercredi 22 mai. — 9 h : Violon, section supérieure, accèsits, salle Fauré. 14 h : Musique électro-acoustique et recherche musicale, concours, salle Berlioz. 6 h 30 à 23 h 30 : Fugue, concours, prix, mise en loge, studios.

Vendredi 24 mai. — 9 h et 14 h : Histoire de la musique, section supérieure, oral, salle Fauré : trompette et cor, concours, salle d'orgue.

Samedi 25 mai. — 9 h et 14 h : Histoire de la musique, section supérieure, oral, salle Fauré, 14 h.

Lundi 27 mai. — 9 h et 14 h : Analyse élèves de 3ème année, con-

cours, salle Fauré. 9 h : Piano, section supérieure, examen de contrôle (suite si nécessaire), salle Berlioz. 14 h : Harpe, concours, salle d'orgue.

14 h : Chant, concours (hommes), Théâtre de Paris.

Mardi 28 mai. — 9 h et 14 h : Analyse (élèves 3ème année), concours, salle Fauré. 17 h 30 : Solfège spécialisé, écrit, salle Berlioz. 14 h : Chant, concours (femmes), Théâtre de Paris. 10 h 30 : Contrebasse, concours, salle d'orgue. 15 h : Tuba, concours, salle d'orgue.

Mercredi 29 mai. — 9 h 30 : Cor, concours, salle d'orgue. 14 h 30 : Flûte, concours, salle d'orgue. 9 h et 14 h : Solfège spécialisé, correction de l'écrit. 14 h : Chant, concours (femmes), Théâtre de Paris.

Jeudi 30 mai. — 13 h 30 : Solfège spécialisé, oral, salle Fauré. 15 h 30 : Percussion, concours, salle Berlioz.

Vendredi 31 mai. — 9 h : Violon et violoncelle, section préparatoire, concours, salle Fauré. 15 h : Clarinette, concours, salle Berlioz. 9 h et 13 h 30 : Clavecin, concours, salle d'orgue. 14 h : Opérette et comédie musicale, concours, Théâtre de Paris.

Mardi 4 juin. — 14 h : Fugue, concours, prix, correction, salle Fauré. 10 h 30 : Basson, concours, salle d'orgue. 15 h 30 : Hautbois, concours, salle d'orgue. 9 h : Solfège spécialisé, délibération.

Mercredi 5 juin. — 9 h et 14 h : Fugue, concours, prix, correction, salle Fauré. 15 h 30 : Guitare, concours, salle d'orgue.

Jeudi 6 juin. — 9 h et 14 h : Harmonie, adm. 2ème section 1er cycle, correction, salle Fauré.

Vendredi 7 juin. — 9 h à 19 h : Harmonie, 2ème cycle, mise en loge chant instrumental avec piano, studios.

Samedi 8 juin. — 9 h à 12 h : Analyse instrumentistes, certificats, écrit, salles Berlioz, d'orgue, de danse.

Lundi 10 juin. — 9 h : Ondes Martenot, concours, salle Fauré. 14 h : Piano, section préparatoire, concours, salle Fauré. 14 h : Danse, section supérieure, concours.

Mardi 11 juin. — 9 h à 17 h : Esthétique, mise en loge, studios. 9 h et 14 h : Analyse instrumentistes, certificats, correction de l'écrit.

Mercredi 12 juin. — 9 h et 14 h : Déchiffrement, certificats, salle Fauré. 9 h et 14 h : Analyse instrumentistes, certificats, correction de l'écrit.

Jeudi 13 juin. — 9 h et 14 h : Déchiffrement, certificats, salle Fauré. 9 h et 14 h : Analyse instrumentistes, certificats, oral, studios. 9 h et 14 h : Esthétique, correction de l'écrit. 14 h : Art lyrique, concours (hommes), Théâtre de Paris.

Vendredi 14 juin. — 9 h et 14 h : Esthétique, oral, salle Fauré. 9 h et 14 h : Analyse instrumentistes, certificats, oral, studios. 14 h : Art lyrique, concours (femmes), Théâtre de Paris.

Samedi 15 juin. — 9 h et 14 h : Direction d'orchestre, concours, sal-

le Berlioz. 9 h et 14 : Violoncelle, Section supérieure, Concours Prix, salle d'orgue.

Lundi 17 juin. — 9 h et 14 h : Déchiffrement, certificats, salle Fauré. 9 h et 14 h : Accompagnement, Concours, salle d'orgue. 9 h et 14 h : 15 h : Trombone, concours, salle d'orgue. 9 h : Analyse instrumentistes, certificats, délibération. 9 h et 14 h : Piano, section supérieure, concours, prix, salle Gaveau.

Mardi 18 juin. — 9 h et 14 h : Déchiffrement, certificats, salle Fauré. Trombone, Concours d'Orgue. 9 h : Analyse instrumentistes, Certificats, Délibération. 9 h et 14 h : Piano, Section supérieure, Concours Prix, salle Gaveau.

Mercredi 19 juin. — 9 h et 14 h : Déchiffrement, Certificats, salle Fauré. 9 h Danse, Section préparatoire, Concours, salle de danse. 9 h et 14 h : Piano, section supérieure, concours, prix, salle Gaveau.

Jeudi 20 juin. — 9 h : Déchiffrement, Certificats, salle Fauré. 16 h, 17 h 30, 19 h : Solfège instrumentiste, certificats, écrits, salles d'orgue et Berlioz. 6 h 30 à 23 h 30 : Contrepoint, mise en loge, studios, 9 h et 14 h : Piano, Section supérieure, Concours Prix, salle Gaveau.

Vendredi 21 juin. — 9 h et 14 h : Harmonie, 2ème cycle, Correction Hommes, salle Fauré. 17 h : Solfège Danseurs, Certificats-Ecrit, salle Berlioz.

Samedi 22 juin. — 9 h et 14 h : Harmonie, 2ème cycle, Correction (Hommes), salle Fauré.

Lundi 24 juin. — 9 h et 14 h : Harmonie, 2ème cycle, Correction (Femmes), salle Fauré. 13 h 30 Alto, Concours, salle Berlioz. 9 h : Solfège Danseurs, Certificats, Correction-Ecrit.

Mardi 25 juin. — 9 h et 14 h : Musicologie, Concours, salle Fauré. 9 h Théorie de la danse, Certificats-Ecrit, salle Berlioz. 9 h et 14 h : Solfège instrumentistes, Certificats, Correction-Ecrit. 9 h et 14 h : Violon, Section supérieure, Concours Prix, salle Gaveau.

Mercredi 26 juin. — 14 h : Théorie de la danse, certificats, salle de danse. 9 h et 13 h 30 : Solfège instrumentistes, certificats, oral, studios. 9 h et 14 h : Violon, section supérieure, concours, prix, salle Gaveau.

Jeudi 27 juin. — 9 h : Solfège danseurs, Certificats-Oral et délibération, salle Fauré. 9 h et 13 h 30 : Solfège instrumentistes, certificats, oral, studios. 9 h et 14 h : Violon, section supérieure, concours, prix, salle Gaveau.

Vendredi 28 juin. — 9 h et 14 h : Contrepoint, Concours Prix, salle Fauré.

Samedi 29 juin. — 14 h : Contrepoint, Concours Prix, salle Fauré. 9 h Solfège instrumentistes, Certificats, Délibération.

CONCERTS

SAINT-THOMAS D'AQUIN

Symphonies et danses avec le concours du Quintette à vent de Paris et de Win Van Bek, organiste de la Cathédrale de La Haye, mardi 21 mai 1974, à 21 h.

Œuvres de Rameau, Vivaldi, Mozart, Messiaen, Milhaud.

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

2, place du Louvre, Paris-1er (métro Louvre et Pont Neuf)

Chant grégorien et Musique du Moyen-Age, mardi 7 mai 1974, à 21 h, par l'Ensemble Vocal Guillaume Dufay, direction Arsène Bedols.

Pièces grégoriennes pour la Semaine Sainte et Pâques, œuvres de Perotin. Location chez Durand.

L'Ensemble Vocal Guillaume Dufay est une formation qui se produit à Paris et en province depuis 1973.

Composée de six solistes, quatre ténors et deux barytons, menant tous une carrière de chanteur et passionnés de chant grégorien, cette équipe d'amis travaille depuis de nombreuses années sous la direction d'Arsène Bedols, organiste et maître de chapelle de Saint-Thomas d'Aquin.

L'Ensemble Vocal Guillaume Dufay se propose de faire revivre la tradition grégorienne par une interprétation authentique, basée non seulement sur l'analyse des textes et manuscrits, mais aussi sur la parfaite technique vocale et le remarquable sens artistique de chacun de ses éléments.

Il s'attache à restituer le répertoire traditionnel de la Musique dite « d'église », grégorien, musique du Moyen-Age, polyphonie de la Renaissance, Musique du XVIIIème siècle ainsi qu'à la découverte et à la divulgation des inédits, ne négligeant pas pour autant la création d'œuvres contemporaines.

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Nouveautés 1974

Bardez et Vallhouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC

Etude des cinq types de flûtes à bec. Doigté chiffré en deux couleurs. En 6 cahiers. Cahier I et II, cl. de 6ème 12,35

Gillot et Léonard. JE SUIS MUSICIEN

Cahier 4 : 1er trimestre de la 2ème année d'initiation musicale 12,35

Cahier 5 : 2ème trimestre de la 2ème année d'initiation musicale 12,35

Le Prev. RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes.

Cahier I 7,15

Le Touzé. ENTREZ DANS LA DANSE, pour ensemble de percussions avec flûtes à bec.

Volume 1 : Entrez dans la danse — Valse 9,10

Valse 9,10

Volume 2 : Habanera — Boogie-woogie 9,10

Ligistin. ADAPTATION D'AIRS ET DE DANSES ANCIENS

5ème livre : XVIIIème et XIXème siècles 10,55

Paubon. PRELUDE ET DANSE, pour flûte à bec ou flûte traversière et percussion 11,85

Pendleton. CINQ POEMES pour voix, flûtes à bec et percussions. Poème de M. Carême. Partition 23,40

Les Percussions de Strasbourg. PERCUSTRA, nouvelle méthode pour l'initiation à la Musique et aux Instruments à percussion. 1er cahier 17,55

Veilhan. METHODE RAPIDE POUR FLUTES A BEC. Condensé simplifié du volume I de l'Enseignement complet en trois parties 17,35

Wuytack. DANSA CARNAVALITO, flûte à bec et instrumentarium Orff 9,10

— DANSES EN TRIPLE, flûte à bec et instrumentarium Orff 11,75

— MELANCHOLIC, MEMPHIS, MEMO, pour quatuor de flûtes à bec 8,35

A. LEDUC — 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

Tél. : 260.62.47

CONCOURS CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE DOLE (Jura)

Ecole Agréée (2ème degré)

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un Professeur de Trombone - Tuba et Solfège complémentaire.

Ce concours aura lieu au Conservatoire de Dole, le mercredi 10 juillet 1974, à 9 h. 30.

Entrée en fonction le 1er septembre 1974.

Cet emploi est à temps partiel, pour 12 heures hebdomadaires. Base : Heure - Année.

E P R E U V E S

1) Morceau imposé : Morceau de concours pour Trombone et Piano, de Bachelet, éditions Leduc ;
2) Pièce au choix du candidat ;
3) Lecture à vue ;
4) Pédagogie.

Les dossiers de candidature devront parvenir à M. le Maire de Dole avant le 30 juin 1974, date limite.

Pour tous renseignements, écrire à : Monsieur le Directeur du Conservatoire de Musique et de Danse classique, 9, avenue Aristide-Briand 39100 Dole.

C'est du 18 au 24 août 1974 que se déroulera, au Collège de l'Élysée, à Lausanne, le stage international consacré à l'éducation musicale « Edgar Willemms ».

Son programme comprendra des leçons pratiques d'initiation musicale et de solfège de différents degrés, données avec des groupes d'enfants venant de Lausanne et de Delémont, ainsi que des leçons pratiques de solfège, d'harmonie, d'improvisation et de mouvements corporels au niveau de la formation professionnelle des éducateurs musicaux.

Cinq cours de perfectionnement pratique pour les participants se-

ront en outre encadrés par un récital de piano donné par Jacques Chapuis, une causerie-audition « L'image en musique » confiée à Lily Merminod, ainsi que par trois importantes conférences que prononcera le Professeur Edgar Willemms lui-même, vouées à « Pythagore et la musique », « L'éducation musicale et l'époque actuelle », et « Éléments de psychologie analogique ».

Parallèlement les professeurs chargés de leçons ou de cours, citons, Mesdames Ana Maria Forrao de Lisbonne, Maria Teresa de Macedo de Porto, Pierrette Romascano et Colette Vautravers de Lausanne, ainsi que Monsieur Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique « Institut Edgar Willemms » à Delémont.

L'Association internationale Willemms a été fondée en 1968 à Delémont. Elle a tenu ensuite des congrès, ou stages annuels, à Delémont, Bienne, Lausanne, et Strasbourg. Le Congrès de 1975 aura lieu à Turin.

L'un des buts de cette Association consiste à grouper les professeurs d'initiation musicale, éducateurs, enseignants et professeurs de musique de toutes nationalités, qui exercent une activité professionnelle selon les principes et l'idéal inspirés par l'œuvre pédagogique du Professeur Willemms, afin de promouvoir leur perfectionnement, de faciliter leurs échanges d'expériences, de connaître les mises au point didactiques et pratiques nouvelles, de leur donner l'occasion de faire connaissance et de cultiver des liens amicaux.

Les renseignements et inscriptions peuvent être obtenus auprès de l'Association Willemms, case postale 79, 2800 Delémont 2 (ville) Suisse.

LES ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS

Tél. : 924-01-46

DERNIERES PUBLICATIONS

D. CIMAROSA

— CONCERTO pour Hautbois avec accompagnement de Musique d'Harmonie — Arrangement de Ph. ROUGERON.

J. FRANCAIX

— MARCHE SOLENNELLE (Marche du Sacre) pour Harmonie ou Fanfare — Transcription par Paul SEMLER-COLLERY

G. LAYENS

— ENTRACTE pour ensemble de Clarinettes Sib et Orchestre d'Harmonie ou Fanfare

Ph. ROUGERON

— N'GOR — Boléro Symphonique pour Harmonie ou Fanfare

J. SEMLER - COLLERY

— MARCHE TYPIQUE pour Harmonie ou Fanfare

— MARINA - Petite Marche de Concert pour Orchestre d'harmonie

et VIENT DE PARAITRE, de J. SEMLER-COLLERY :

« DIVERTISSEMENT BURLESQUE »

pour Orchestre d'Harmonie

Commande d'Etat par le Ministère des Affaires Culturelles. Morceau imposé au Concours International de Vichy 1974.

Coup d'œil rétrospectif Perspectives d'avenir

La Confédération Musicale de France, Union nationale des 46 Fédérations régionales de sociétés d'amateurs de musique, réparties sur tout le territoire, groupe à l'heure actuelle près de 6.000 sociétés musicales (600.000 musiciens et supporters), depuis les plus prestigieux ensembles harmonicaux de nos villes rivalisant parfois avec les meilleurs groupements professionnels, jusqu'aux plus humbles fanfares de nos villages les plus reculés.

C'est à la défense de ces sociétés que travaille inlassablement la C.M.F., dispensatrice de conseils, propagandiste d'exemples, organisatrice d'épreuves musicales de plus en plus suivies par les jeunes, formés dans les cours organisés à sa suggestion par les sociétés elles-mêmes. Un nombre croissant de celles-ci figurent chaque année à ce palmarès.

Ainsi, d'année en année, les répertoires s'améliorent, les exécutions se perfectionnent, la culture musicale du peuple de France devient moins frustre au fur et à mesure que celle des musiciens devient moins empirique, le goût populaire s'affirme sous l'influence de la C.M.F.

L'idée d'association était née dans l'esprit de Delaporte, l'apôtre de l'Orphéon, disciple de Wilhelm, dès 1851. Ce fut sans succès durable qu'on la réalisa régionalement ou nationalement et sous diverses formes dans les vingt années qui suivirent, et malgré une belle manifestation qui en 1859 réunit à Paris, 6.919 chanteurs.

En 1889, un nouvel essai de P.O. Lami n'a pas plus de succès et disparaît en 1894.

En 1895, prenait naissance l'idée d'une Fédération Musicale de France. Le premier Congrès de cette F.M.F. réunissait les délégués des sociétés adhérentes individuellement, ce qui constituait une erreur fondamentale.

Ce congrès eut lieu au siège social à Bourges (point central de la France, indigne naivement les statuts), le 6 avril 1896.

Premier jalon sur la voie fédérale, ce groupement portait en soi un vice congénital, la dispersion des forces. Aussi sa vie fut-elle éphémère, malgré l'appui des plus hautes autorités musicales de l'époque; Emile Pessard, puis Samuel Rousseau, en furent présidents. En 1904, il n'en restait plus trace.

La loi du 1er juillet 1901 sur les Associations étant intervenue, des groupements régionaux se formèrent. En 1905, à Paris (centre névralgique sinon géographique de la France) se reconstituèrent, entre les Fédérations régionales déjà organisées une Fédération musicale de France sur l'initiative des formations de l'Eure (Président E. Clérissé), du Nord (Président Richard) et de la Seine (Président Lamarre). Elle eut successivement pour Présidents: MM. Richard, du Nord; puis E. Clérissé, de l'Eure; Bourbié, du Centre; Manouvrier, de la Seine, le signataire de ces lignes et l'éminent musicien Jules Semler-Collery.

D'inévitables questions de prestige personnel susciteront et maintiendront quelques dissidences parmi les groupements régionaux. Ce manque d'unité pouvait être fatal à la F.M.F., surtout après les brèches faites dans ses rangs comme dans notable M. Bourbié, vaincu par l'atrocité de la 14-18. Après de louables efforts, devant l'impossible réconciliation, M. Clérissé démissionnait en 1935.

A Reims, la même année, M. Bourbié prit à son tour la présidence.

C'est là que, sur proposition de la Fédération de la Seine et de Seine-et-Oise, le faisceau national des Fédérations régionales prit le beau titre de «Confédération Musicale de France».

Dès lors, de nombreux projets purent voir le jour et eussent sans doute abouti sans la tourmente de 39-45.

A cette date (novembre 45), l'honorable M. Bourbié, vaincu par l'âge, capitula à son tour; son secrétaire général, M. Manouvrier, président de la Fédération de la Seine et de Seine-et-Oise qui l'avait si utilement secondé depuis 1935, fut élu pour lui succéder.

Aussitôt à l'œuvre, les réalisations se succèdent sans interruption. Un nouvel élan est donné

aux épreuves de solfège et d'instruments pour les jeunes par le rétablissement de la subvention gouvernementale revalorisée.

Bientôt, c'est la remise sur pied du Journal et son impression ramené de Reims à Paris, malgré la crise du papier et maintes autres difficultés. C'est enfin la création du siège social, 45, rue La Boétie, avec permanence, et le groupement dans ses locaux de toutes les activités confédérales: Secrétariat, journal, assurances, récompenses, archives, concours, épreuves fédérales.

Le champ des réalisations s'élargit de jour en jour et s'élargira encore davantage au fur et à mesure des ressources dont disposera la C.M.F. C'est avec une foi ardente que nous envisageons la réorganisation musicale et même le financement des compétitions: amélioration et complément de la bibliothèque confédérale (musique et ouvrages de culture musicale), organisation de conférences sur l'Art en général, mais spécialement sur la Musique (Histoire et évolution), et sur les musiciens, création d'une discothèque, avec salle d'audition pour choix d'un répertoire, etc., autant de projets qui n'attendent que des possibilités financières pour se transformer en réalités tangibles.

Entre temps, l'infatigable Manouvrier, reprenant une idée déjà émise au cours de relations avec les pays voisins mettait sur pied la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique dont il était proclamé président en avril 1949. Ce surcroît d'activité devait ruiner un tempérament jusque-là prospère, et c'est une affluence considérable de personnalités musicales qui le conduisit au petit cimetière de Villeneuve-le-Comte, en juin 1953.

D'ores et déjà, le but culturel et moralisateur de nos groupements se précise dans diverses manifestations: Concours régionaux, nationaux et internationaux, selon un règlement modèle confédéral; Cours de solfège et d'instruments dans nos sociétés fédérées; Examens à l'échelon fédéral; Epreuves supérieures et d'excellence à l'échelon confédéral préparant des groupements musicaux de jeunes et la relève dans nos plus vieilles sociétés.

Ces cours, ces épreuves ont même parfois permis aux meilleurs d'entre ces jeunes de devenir Inspecteur général, Inspecteur principal, Professeur au Conservatoire de Paris ou de province, virtuoses, solistes dans les grandes associations, les théâtres nationaux, à la radio.

Enfin, le «Journal de la Confédération Musicale de France», grâce à la collaboration bénévole de «maîtres» réputés, publie des études documentées sur les compositeurs et leurs œuvres ou par des «compétences» reconnues des nouvelles et commentaires sur l'activité confédérale.

Grâce au Journal, les fédérés connaissent les statuts qui régissent la C.M.F., les avantages du contrat collectif avec la S.A.C.E.M. et la Société des Auteurs Dramatiques, ainsi que les conditions internationales d'un contrat collectif d'assurances contre les accidents. Un tableau tenu à jour les renseigne sur les manifestations de l'année courante.

Ils y trouvent encore les comptes rendus de deux congrès annuels.

En essayant ainsi de stimuler la culture musicale du peuple de France (ce qui n'est pas une question négligeable, disant déjà Laurent de Rillé en 1908), l'œuvre de la C.M.F. a, au surplus, une répercussion économique. Les 500.000 musiciens ont besoin d'instruments et de partitions. Ils font vivre les auteurs, les éditeurs et les marchands de musique, les fabricants et marchands d'instruments, des tailleurs pour équipements, des fabricants d'insignes et de bannières et décorations.

Dans 66 villes, 1954 verra se dérouler des festivités: Concours ou Les concours, festivals déplacent des dizaines de milliers d'exécutants ou auditeurs. Ces toutes artistiques sont un avantage appréciable pour toute l'activité commerciale du pays.

En stimulant également la culture musicale, en substituant la lecture musicale consciente à l'empirisme, la C.M.F. remplit déjà un rôle éminemment social par les vertus mêmes qu'exige cette discipline: effort collectif de perfectionnement vers l'idéal; effort de coordination en faveur de l'ensem-

Fédération musicale du Hainaut

La Fédération Provinciale du Hainaut s'est penchée sur ce qu'elle considère comme un paradoxe, c'est-à-dire sur le fait — et le problème ne semble pas être exclusivement hennuyer — que si bon nombre de sociétés musicales d'amateurs sont en déclin tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, d'autres, par contre, non seulement assurent leur survie mais connaissent une expansion, un essor qui peut paraître contradictoire. Elle y a vu un phénomène dont il était opportun d'approfondir les causes, les raisons, les remèdes au travers de l'expérience de certaines sociétés florissantes et de consulter à ce sujet leurs dirigeants et animateurs. C'est ainsi que divers témoignages ont été recueillis que nous avons le plaisir de soumettre aux réflexions de chacun dans l'espoir qu'ils susciteront peut-être d'autres relations d'expériences auxquelles notre revue serait heureuse de faire place dans ses colonnes et qui seraient susceptibles d'aider à la compréhension du paradoxe posé tout en contribuant à sortir d'impasse les sociétés en difficulté.

oOo

A. Le témoignage de la Société Royale Harmonie de la Marche St-Eloi de Châtelet a été recueilli par son président, M. Ernest Brander. Le texte qui suit est la synthèse d'un travail de concertation, d'un échange de vues entre membres du comité de la société:

oOo

Nous examinerons d'abord les divers aspects des milieux où devraient se développer les connaissances artistiques des populations de notre époque, mais qui, à l'expérience, enlèvent l'ardeur, le goût, la fonction de l'amateur artiste.

1. LA CULTURE GENERALE.

Très évoluée depuis quelques décades, elle nous est présentée sur la mode du «prêt à emporter» par les moyens modernes de diffusion: Radio, Cinéma, Télévision, Disques, etc. La qualité des productions est quasi parfaite, la variété, le nombre, la personnalité des interprétations artistiques, qu'elles soient visuelles ou auditives, sont remarquables.

Ces conditions ont élevé sensiblement le niveau culturel de la majorité de nos populations. Chacun comprend mieux et surtout participe plus fréquemment à ces expositions de talents. Les professionnels eux-mêmes, qui bénéficient au même titre de ces «vulgarisations», ont acquis une expérience, une technique, un savoir qui décourage l'amateur non persévérant. Aucune comparaison n'est plus possible. Sans plus aucun effort, l'amateur de musique peut se permettre d'écouter à domicile et le nombre de fois qu'il le désire ses œuvres ou ses interprètes préférés. Une seule différence: il ne participe plus à cette interprétation, la société ne pourra plus compter sur lui.

Incontestablement bénéfique, la culture, telle que présentée, doit être propagée au maximum des possibilités, mais nous admettons que, gâtés au milieu de tant de valeur réelle, bien des amateurs de la musique suppriment l'effort et leur participation aux activités des sociétés.

Effort d'assiduité et d'exactitude; effort de dignité pour l'honneur du groupement; effacement personnel, mais fierté collective, autant de qualités qui ne peuvent que vivifier de cordialité les relations personnelles, locales, régionales, nationales entre les citoyens, universelles entre les peuples, apaisant, puis supprimant peu à peu, non pas les différences respectables de convictions ou d'idéal, de nationalité ou de race, mais les heurts violents qui en résultent trop souvent, et rendant par là-même notre société humaine beaucoup plus habitable.

Ce n'est pas pour rien que le mot «harmonie» s'adapte aussi bien à la musique qu'aux justes proportions dans tous les Arts, ainsi qu'aux relations entre les individus et les peuples.

Grâce à l'appui efficace que les Pouvoirs publics ne manquent pas de nous apporter et par les efforts attentifs de ses administrateurs et de ses musiciens, la C.M.F. aura bientôt, espérons-le, l'autorité nécessaire à la poursuite de son œuvre civilisatrice de paix sociale aux cotés et en collaboration d'autres disciplines, plus favorisées qu'elle jusqu'à maintenant, d'un même cœur, vers un même idéal: le prestige de la France et de la culture française.

A. EHRMANN.

Quoique nos dirigeants nationaux aient sans cesse la préoccupation d'augmenter les heures et jours de loisirs, l'homme n'a pas été préparé à jouer «en loisirs» de ce temps précieux qui est souvent consacré à un travail rétribué «en noir» et parfois réalisé plus consciencieusement. Il n'a plus le temps de jouer de la musique!

Pour les 50 % de nos concitoyens, le temps des découvertes naturelles a sonné! C'est par milliers que pour étouffer leur temps libre ils s'en vont confortablement installés en voiture, en train, en car ou en avion, avec leur famille vers des endroits faciles pour tous et pourtant inaccessibles il y a 30 ans! Ceux-là non plus ne veulent plus de la musique!

Pour une bonne partie de la jeunesse légitimement préoccupée de formation générale ou professionnelle, l'absorption de ces heures de loisirs est assurée par des cours du soir ou par les recherches et études personnelles. Ces efforts lui sont imposés par la spécialisation de la vie professionnelle. Aucun reproche à faire mais ces jeunes ne viendront pas à la musique!

Combien de personnes peuvent encore étudier ou parfaire leurs connaissances artistiques? Un très faible pourcentage. Il nous semble par expérience que dans une ville de 15.000 habitants, 500 citoyens s'intéressent aux arts littéraires, graphiques ou musicaux soit un peu plus de 3 % de pratiquants!

Une conséquence parmi tant d'autres: que sont devenues ces réunions familiales à l'occasion de dîners, anniversaires, promotions événements familiaux, etc.? Leur abandon ne permettra plus cette émulation chez le chanteur du cru, l'instrumentiste isolé ou par groupe qui ne manquait pas de se produire dans ces occasions? N'est-ce pas abandonner un eu à la fois la qualité de bonne humeur et bon vivre propre au wallon?

3. LES ECOLES.

Nous avons constaté depuis quelques années l'abandon, dans les écoles primaires des cours élémentaires de musique. L'horaire chargé ne les permettrait plus. Par ce manque d'initiation les enfants ne remarquent pas l'intérêt de la musique. C'est cependant à cet âge qu'il faut découvrir cet art et susciter la sensibilité et la réceptivité des jeunes sujets. Combien d'établissements importants possèdent leur clique et leur harmonie? Que sont devenus ces groupes? Disparus pour manque de temps d'étude, de répétitions ou bien souvent manque de directeur musical! Combien d'instituteurs et de professeurs connaissent-ils encore la musique? Il reste les parents amateurs pour avertir et diriger leurs enfants vers l'école de musique! Voyez le pourcentage que cela représente sur l'ensemble des écoles! Combien d'enfants doués pour la musique s'ignorent-ils?

Nous pensons «Ecole de Musique» croyez-vous en leur influence? Une commune possédant une académie de musique, est-elle privilégiée, et voit-elle ses groupes de musiciens amateurs mieux fournis, plus prospères et de meilleures qualité? Nous ne le croyons pas. Une raison (que nous ne pouvons blâmer) est que, dès qu'un élément «perce» il est orienté automatiquement vers le conservatoire où il se parfait mais où il devient un professionnel qui dédaigne bien souvent les sociétés d'amateurs. Nous perdons la qualité!

Autre raison: nous avons entendu, de la part de dirigeants d'académies, des réflexions comme celle-ci: «N'allez surtout pas autoriser vos enfants à participer à des groupes d'amateurs! Ils vont prendre de mauvaises habitudes: position de l'instrument, musiquettes à bon marché... et ils vont apprendre à boire au local!!! Voyez après cela si l'élève viendra chez nous? Et pourtant à leur création, à quoi devaient servir les académies? Bien des statuts d'écoles de musique ont comme article 1. But: «L'académie permettra l'enseignement musical... et alimentera en éléments les sociétés d'amateurs de la région».

4. LES SPORTS.

Un élément important sur le marché d'occupation des jeunes: c'est le sport! Par la diversité, le nombre de ses spécialités, le sport attire plus facilement les jeunes. Les exigences de ses disciplines, les mises en condition absorbent tout le temps libre de la jeunesse qui s'y adonne. Les entraînements sont exigeants, les efforts sont très durs mais les enfants l'admettent car la place de vedette est en bout de piste! La publicité quotidienne des journaux encourage la lutte pour les places d'honneur; bien structurées, ces associations sportives ont su créer un engouement autour des «matchs», ces

compétitions attirent le public des «Supporters» qui se dévouent et animent et paient pour la continuité et l'expression de leur «club». Quand voulez-vous qu'un sportif devienne musicien? Et pourtant si nous comparons l'ampleur des efforts en parallèle à sport-musique, la collaboration chez nous n'a pas de limite d'âge: «chez eux», ils sont divisés en catégories. Le sport, après avoir exigé les efforts, après souvent avoir épuisé les vitalités du jeune, le laisse tomber dès qu'il entre dans les quarante ans! Le doyen de «La Marche Saint Eloi» joue du tuba (concert et marche) il a 75 ans! Comme il a été bien payé de son étude de la musique, il y a 75 ans!!!

CONCLUSIONS.

L'exposé ci-dessus nous a fait comprendre la diminution en nombre et en qualité des sociétés de musique d'amateurs.

En conséquence, les animations musicales étant toujours nécessaires, (cortège, cavalcade, etc.) des groupuscules de semi-professionnels se sont formés et, moyennant des cachets, participent à ces prestations: ces musiciens précipitent la ruine des sociétés; par le cachet qu'ils exigent et se partagent; par la récupération de nos amateurs qui abandonnent la société pour de l'argent; par le nombre de prestations qu'ils assurent en nous enlevant l'emploi de nos membres à chaque week-end.

L'argent qu'ils emportent des groupements qu'ils engagent leur reste acquis sans autre frais ni retenue, ni répétitions ni communications etc., sans apporter cette ambiance d'animation locale qui tourne autour d'une société musicale bien organisée. C'est à assigner aux quinquennaires de ces francs-tireurs de la musique d'amateur.

Voyons maintenant quels sont les éléments susceptibles de contribuer efficacement et, avec un maximum de chance de succès à la survie et à l'expression des sociétés d'amateurs.

1) L'Interland. Nous devons étendre notre rayon d'action à toute une région car la disparition de plusieurs sociétés locales a mis en disponibilité un certain nombre d'exécutants qu'il importait de «réembaucher» au plus tôt et avant que la flamme de l'ardeur et de l'enthousiasme ne s'éteigne en eux. Bon nombre d'entre eux se sont «tombés».

2) Type d'audition musicale.

a) la proportion de musique légère — plus accessible — et de musique classique a son importance dans l'établissement d'un programme; il doit être établi selon la nature et les aptitudes de compréhension de l'auditoire, lequel peut être préparé par un commentaire adéquat.

b) concevoir ce programme dans une optique de spectacle: show, musique de mouvement, qui attire ou plait autant à la vue qu'à l'ouïe;

c) utiliser l'élément folklorique par l'emploi d'un répertoire typiquement régional ou local d'époque, (barbarie de tambours napoléoniens jouant les marches de l'empire) et par la présentation du groupe en uniforme approprié.

3) Recrutement et intérêt de la jeunesse.

a) Rendre la musique instrumentale rapidement assimilable. Nous pensons à des cours de tambour qui permettent à un élève d'entrer dans une batterie 6 mois après sa venue, d'acquiescer les premiers éléments de formation et de passer seulement après, dans les écoles de musique, aux cours de percussion, caisse roulante, grosse caisse, cymbales, timbales et accessoires.

Nous pensons à des cours de clarinon menant ensuite à la trompette de cavalerie, au cor, avant de prendre des instruments à vent, à pistons. Il y a donc succession progressive: jeux à la clique, étude à l'école et pratique à l'harmonie.

b) Influence des académies ou écoles de musique. Il faudrait rendre ces établissements moins scolaires par l'admission d'élèves quel que soit leur âge et suivant les disponibilités horaires des éléments. Pour certains, rendre possible l'élaboration de cours généraux (histoire de la musique, etc.) donner l'utilisation d'un instrument au plus tôt, sans attendre l'expiration de l'année habituelle de solfège.

c) Avoir des contacts «Ecoles-Sociétés régionales» pour la formation des éléments utiles

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
15 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire.	M. Alfred Moerlen, 8, chemin du Klettenberg, 68100 Mulhouse.
19 mai 1974	VILLEFAGNAN (Charente)	Concours ouvert à toutes sociétés.	M. Guy Rouffaud, 16240 Villefagnan.
22 mai 1974	STRASBOURG 67000 (Bas-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire.	M. Claude Hebling, 67300 Schiltigheim.
9 juin 1974	CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la ville de Chateaudun pour fêter le 85ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Férét, 28200 La Roche-Moëans.
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux harmonies (1 par nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16 juin 1974	LEZAY (Deux-Sèvres)	Concours National de Musique.	M. J. Degorce, secrétaire de la fanfare, 79120-Lezay.
23 juin 1974	FLORANGE (Moselle)	Concours de Musique - Fédéral.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, 57190 Florange.
16 juin 1974	SAVERNE 67300 (Bas-Rhin)	Concours National et International de Chant-Choral.	M. Albert Rauscher, 27, rue du Serpent, 67300 Saverne.
23 juin 1974	FEUQUIERES-EN-VIMEU (Somme)	Concours et festival de la Fédération Musicale de Picardie.	« Les Amis de la Musique », mairie de Feuquieres-en-Vimeu (80210).
23 juin 1974	ST-PIERRE-D'OLERON - 17310	Concours National.	M. René Labbe, président.
30 juin 1974	PALINGES 71430 (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental réservé aux batteries et batteries-fanfars.	M. Beauchamp, directeur de la batterie-fanfare « l'Elan Palingeois », 71430 Palinges.
1er décembre 1974	MONTBELIARD (Doubs) 25200	Concours régional d'Accordéon, organisé par « L'Accordina de Bethoncourt - 25200 Montbéliard ».	M. Baudier Raymond, Président de l'Accordina, 6, Impasse Pascal - Bethoncourt, 25200-Montbéliard.
30 novembre et			M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Marmont, 28000 Chartres.
23 mai 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres.	
5 mai 1974	COMMERCEY (Meuse) 55200	CONGRES	M. Lenoir, 28, rue de l'Adriatique - Reims (51100) (Marne).
11 et 12 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Assemblée Générale annuelle de la Fédération de Campagne et Meuse. Des convocations précisant l'heure et le lieu seront adressées aux Sociétés.	M. R. Haberbush, place du Printemps, 68100 Mulhouse.
26 mai 1974	MILLAU (Aveyron) 12100	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Dejenn, 23, avenue Jean-Jaurès 12100-Millau.
1er et 2 juin 1974	NARBONNE (Aude)	Congrès de la Fédération Musicale du Midi.	M. André SARZI, 3, rue des Fosses - Narbonne, 11100.
3 juin 1974	BAUME-LES-DAMES 25110 (Doubs)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France	M. Gérard Scheid, mairie de Baume-les-Dames, 25110.
9 juin 1974	SANVIGNES-LES-MINES (Saône-et-Loire)	Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. A. Baudin, 6 ter, rue de la Liberté, 71430 Sanvignes.
16 juin 1974	COURRIERES (Pas-de-Calais)	41ème Congrès de la Fédération de Saône-et-Loire, suivi d'un concert d'orchestres et chorales juniors du Département.	
20 juin 1974	MEGEVE (Haute-Savoie)	70ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.	M. G. Rolando, président Féd. Sud-Est, 234, rue Vendôme, 69003 Lyon.
		Congrès de la Fédération du Sud-Est.	
3 mai 1974	BEAUVAIS (Oise)	FESTIVALS	M. le Directeur de l'Ecole mun. de Musique agréée, 18, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 60009 Beauvais.
6 mai 1974	MESCHERS - 17120	Festival de Musique.	M. Garnier, président directeur, 39, rue Nouvelle, 17120 Meschers.
12 mai 1974	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique organisé par la Lyre Melusine.	M. Menneteau, président, rue Carnot, 85000 Lusignan.
12 mai 1974	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique.	Société L'Avenir, 28, rue Georges-Hermann, 57000 St-Julien-les-Metz.
12 mai 1974	BOIS D'AMONT - 39220 - Les Rousses (Jura)	80ème Anniversaire de l'Union Instrumentale.	M. G. Lacroix, Président, Bois d'Amont.
12 mai 1974	LIMONEST - 69760	Festival de l'U.D. du Rhône et du Groupement de Limonest.	M. Gédard, Le Bois-d'Ars, Limonest (Rhône).
18 mai 1974	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. G. Delage, trésorier, 15, rue des Fleurs, 17000 Saujon.
18 et 19 mai 1974	MOUTIERS (Savoie)	Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales. Epreuve de classement facultative.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers.
19 mai 1974	A fixer	Examen moyen de l'U.D. du Rhône	M. R. Cayrol, Vaugneray 69670, ou Secrétaire de l'U.D., 284, rue Vendôme, Lyon.
19 mai 1974	POUILLY S/CHARLIEU (Loire)	Festival de Musique	M. Roger Mondière, Allée des Clos Fleuri, 42720 Pouilly-sur-Charlieu.
19 mai 1974	MAREUIL-SUR-LAY (Vendée)	Rassemblement Juniors et Concert de l'Harmonie départementale de Vendée.	M. le Président de la Société musicale.
19 mai 1974	SAUJON 17600 (Charente-Marit.)	Festival de Musique organisé par l'Amicale Saujonaise et ses majorettes.	M. Paul Bureau, maire, 11, rue de Ribérou, 17600 Saujon.
19 mai 1974	COLMAR 68000 (Haut-Rhin)	Festival de Chant-Choral de la Jeunesse.	M. Joseph Muller, 93, du Vieux-Mühlbach, 68000 Colmar.
19 mai 1974	STE-COLOMBE (Seine-et-Marne)	Festival départemental des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.	M. Jean Moreau, 11, rue Château-Jaillard, Septvilles-le-Bac, 77180 Provins.
23 mai 1974	STE-SOULLE (Charente-Marit.)	Festival de Musique.	M. Jozieau Maurice, Ste-Souille, 17220 La Jarrie.
25 et 26 mai 1974	PONT-SAINTE-MARIE (Aube)	Centenaire de la Fanfare - Grande fête musicale.	M. Roger Charrie, 1, 89, rue Traversière, 10000 Troyes (tél. 72-23.09).
25 et 26 mai 1974	TALANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André Courrier, secrétaire, 3, rue du Professeur-Einstein, 57300 Talange-Hagondange.
25 et 26 mai 1974	JONZAC - 17500	Festival National de Musique et de Majorettes.	M. Couillaud, St-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac.
26 mai 1974	FLORANCE (Gers)	Centenaire de l'Harmonie « La Fleurantaine » - Congrès départemental et Festival.	M. Deitour André, 32130 Samatan.
26 mai 1974	CHARNAY - 69380	Festival du Groupement Beaujolais-Villfranche.	M. le Président de la Fanfare de Charnay.
26 mai 1974	SAINT-EMILION (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais organisé par la Société Ste Cécile de Saint-Emilion.	M. Musset, président, 33330-Saint-Emilion.
26 mai 1974	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique.	M. Guy Henry, 7, rue de Colombay, 57000 Metz-Borny.
26 mai 1974	THOUROTTE (Oise)	Festival Départemental des Sociétés de Musiques de la Fédération Musicale de l'Oise.	M. Jean Neumann, rue de Paris, Breteuil-sur-Noye (Oise).
1er et 2 juin 1974	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	Madame Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
1er, 2, 3 juin 1974	METZ-SABLON (Moselle)	Festival International - Centenaire.	M. Gaston Pierrard, 8, rue des Robert, 57000 Metz-Sablou.
2 juin 1974	AUBETERRE (Charente)	Festival pour harmonie, batteries et majorettes.	M. Georges Blanc, président de la Fanfare d'Aubeterre, 16390 Saint-Severin.
2 juin 1974	ST-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Suire, président, St-Fort-sur-Gironde, 17240.
2 et 3 juin 1974	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
2 et 3 juin 1974	COURCON D'AUNIS (Ch. Mme)	Festival de Musique - Centenaire de l'Union Musicale municipale.	M. Rensuclau Yvon, 17170 Courcon-d'Aunis.
7, 8 et 9 juin 1974	FOURCHAMBAULT - 58600	Fête fédérale de la Fédération Musicale du Centre.	M. Henri Thibaudat, président des Amis de l'Union Musicale municipale, Fourchambault.
8 et 9 juin 1974	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Alcaraz, secrétaire, 8, place Jeanne-d'Arc, 57170 Château-Salins.
8 et 9 juin 1974	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Cahen président, 4, rue de la Fontaine, 57300 Marange-Silvange.
8 et 9 juin 1974	TONNERRE (Yonne)	Fête Fédérale.	M. Deveyey, Junay, 89700 Tonnerre.
9 juin 1974	LAGORD (Ch.-Marit.)	Société Musicale « Sainte-Cécile » organise un Festival de Musique.	M. G. Chavignay, Sté Musicale « Sainte-Cécile », 17140 Lagord.
9 juin 1974	RUMILLY (Hte-Savoie) 74150	Festival départemental des Musiques, arrondissements Annecy - St-Julien.	M. André Feppon, Les Pérouses, 74150-Rumilly.
9 juin 1974	ST-JULIEN-L'ARS (Vienne)	Matinée assemblée générale de l'Union Départementale; après-midi, Festival de Musique à l'occasion du Cinquantenaire de la Société	M. René Chesneau, Secrétaire, Tél. : 42.42.39, St-Julien-L'Ars-86800.
9 juin 1974	PELOUSSIN (Loire)	Festival et Concours de Batteries	M. Jacques Bancel, Place des Croix, 42410-Pelussin.
9 juin 1974	LACAUNE-les-BAINS (Tarn)	Festival Départemental de Musique organisé par le « Réveil Lacaunais ».	M. Louis Maffré, 7, rue A. Cambon, 81230-Lacaune.
9 juin 1974	AUMETZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Rennie, 7, rue du Puits, 57710 Aumetz.
9 juin 1974	HEYLIEUX - 38540	Festival du Groupement de St-Symphorien-d'Ozon (69).	M. le Président de la Fanfare d'Heylieux.
9 juin 1974	RIELLEUX - 60140	Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône (69260).	M. Scutrot, président de l'Harmonie, Rilleux.
9 juin 1974	AIGREFEUILLE (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Drapeau, Chef de Musique, 17290 - Aigrefeuille-d'Aunis.
9 juin 1974	ISSENHEIM (Haut-Rhin)	Festival de Musique du Groupement de Guebwiller, à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie d'Issenheim.	M. Paul Langenfeld, président du Groupement, 113, route de Guebwiller, Issenheim.
9 au 15 juin 1974	COURRIERES (Pas-de-Calais)	Grand Festival organisé sur le terre-plein de « Carrefour » et sous le patronage de cette entreprise.	
16 juin 1974	CHAMBON (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Marchand, président, 17, Chambon.
16 juin 1974	CHARBONNIERES - 69260	Festival et épreuves de classement.	M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-les-Bains.
16 juin 1974	ST-VINCENT-DE-RHINS - 69240	Festival du Groupement de Bour-de-Thizy.	M. le Président de la Fanfare St-Vincent-de-Rhins.
16 juin 1974	OULLINS - 69600	Festival du Groupement St-Genis-de-Laval.	M. Jollier, 88, Grande-Rue, Oullins.
16 juin 1974	OCHARRA St CHAMOND (Loire)	Festival de Musique	M. Colichoud Auguste, 3, avenue Sud-Carnot, 42400 - St-Chamond.
16 juin 1974	CHARLY-sur-MARNE (Aisne) 02310	Festival Départemental de Musique	M. Pichelin D. Secrétaire Général N.-D. De Lièze, Tél. : 22.20.83.
16 juin 1974	MANOM (Moselle)	Festival de Musique - Cinquantenaire.	M. Gérard Bouge, 10, route de Manom, 57100 Thionville.
16 juin 1974	ST-MICHEL-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival pour toutes sociétés musicales et chorales.	M. Grettillat, 19, rue des Douhards, 16470 Saint-Michel-sur-Charente.
16 juin 1974	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Roger Bott, 12, rue des Frères, Metz-Département (57000).
16 juin 1974	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival Fédéral organisé à l'occasion du centenaire de l'Harmonie Intercommunale de Fleury - Saran.	M. Pagnole George, secrétaire, 200, rue des Murins, 45000 Orléans.
16 juin 1974	EXCIDEUIL (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Société Sainte-Cécile d'Excideuil.	M. Van de Zande Lucas, mairie d'Excideuil (24160).
16 juin 1974	RENTREMONT (Vosges)	Festival Fédéral départemental pour toutes sociétés fédérées des Vosges.	M. Maurice Monnotte, président Féd. des Vosges, Les Breuchottes, 88200 Remboult.
16 juin 1974	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival.	M. Céléstin Collet, directeur Harmonie Sanssouci, mairie de (11400) - Castelnaudary.
22, 23, et 24 juin 74	YUTZ (Moselle)	Union Saint-Joseph - Festival de Musique.	M. Jean-Marie Bogue, 43, rue de la Pépinière, 57110 Yutz.
23 juin 1974	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre Près, 19, rue des Franboises, Metz-Devant-les-Ponts (57000).
23 juin 1974	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique	M. le Maire de Farebersviller (57450).
29 et 30 juin 1974	HERICOURT (Haute-Saône)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	M. Doridant Hubert, 46, rue Bel-Air, 70400 Héricourt.
29 et 30 juin 1974	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, Ecole de Metrich, Koenigsmaeker-Yutz (57110).
30 juin 1974	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Pierrot, 1, rue des Alouettes, 57134 Distroff.
4 août 1974	MEGEVE - 74120	Festival des Sociétés Musicales de Faucigny.	M. Courdier, président des Sociétés musicales de Sallanches (74100).

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

GILLOT et LEONARD

• JE SUIS MUSICIEN •

Première initiation au monde de la Musique. Seul ouvrage français d'éducation musicale élémentaire qui propose des voies nouvelles voisines de celles préconisées par Carl Orff et Zoltan Kodaly. TOUS les éléments nécessaires à l'initiation musicale sont réunis dans ces six cahiers. Leur emploi dispense, pendant deux ou trois années de tout autre matériel imprimé.



Nombreux jeux et découpages. Utilisation d'instruments à percussion rythmique. Pour les élèves de 5 à 8 ans.

6 Cahiers à l'italienne, 220 x 295

Illustrations de M. Kiehl

Cahier 1, 1er trimestre de la 1ère année l'initiation musicale 9,75

Cahiers 2, 3, 4 et 5, fin de la 1ère année et 2ème année, chaque 12,35

Enregistrement (30 minutes) en prép.

1ère face : 28 extraits musicaux du Cahier 1

2ème face : 28 extraits musicaux du Cahier II

Extraits choisis et réalisés par les auteurs.

A. LEDUC — 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS - 260.62.47

Congrès International de la Musique et Fanfare

Le International Band Conference — congrès international de la musique pour orchestres à vent — aura lieu du 30 juillet au 2 août 1974 dans la salle de concert « Musis Sacrum » à Arnhem, Pays-Bas.

Y sont conviés ceux qui sont intéressés par la musique d'harmonie et fanfare : chefs de musique, compositeurs, éditeurs, fabricants d'instruments de musique, etc...

Le programme sera composé comme suit :

Mardi le 30 juillet : Réception officielle par la municipalité de Arnhem. Concert de gala donné par la célèbre Musique de la Marine Royale Néerlandaise, sous la direction du Major J.-P. Laro.

Mercredi le 31 juillet : Ouverture officielle du congrès par le Dr. Paul Yoder (USA). Première séance technique. Concert de gala.

Jeudi le 1er août : Deuxième séance technique. Concerts de galas donnés par la Fanfare Nationale Néerlandaise et l'Ensemble de clarinettes de l'université de Mississippi, sous la direction de Warren F. Lutz.

Vendredi le 2 août : Congrès annuel de la C.I.S.P.M. International Instant Band. Soirée de gala.

La ville de Arnhem est située dans l'une des plus jolies régions des Pays-Bas.

Les Pays-Bas en 1974 seront placés sous le signe de la musique d'harmonie et fanfare.

Du 5 au 28 juillet aura lieu à Kerkrade le 7ème concours mondial de concerts, de marche et de chefs d'orchestres. Beaucoup d'orchestres célèbres participent à ce concours.

Du 30 juillet au 2 août : International Band Conference.

Du 2 au 11 août à Purmerend : 3ème « Purmerend ». La « Purmerend » est une grande fête musicale pour orchestres de jeunes avec une importante participation internationale.

Parallèlement au congrès sera organisé pour les dames accompagnant des congressistes un programme culturel.

Pour les congressistes venant de l'étranger il ne sera demandé aucune participation financière, seuls les frais d'hôtel et de séjour seront à leur charge.

Arnhem offre aux participants du congrès des hôtels avec demi-pension pour fl. 23, — fl. 24,50 — fl. 34,50 par personne et par jour (service et TVA compris). Une somme de fl. 5, — sera demandée pour les frais de réservation.

Faire parvenir la carte de réservation avant le 1er avril 1974 au secrétariat du K.N.F. Bourleusstraat 1, Arnhem, Pays-Bas. Tél. 085 - 45 11 46.

Le programme pour la partie technique a été ébauché par le congrès de la C.I.S.P.M. qui s'est tenu au Luxembourg en 1972 et comprend :

1. Dénominations uniformes des instruments à vent et à percussion.
2. La composition hétérogène des orchestres à vent (harmonie et fanfare).

ASSUPEZ LES MEMBRES DE VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

La méthode KODALY

Ce que l'on connaît maintenant dans le monde entier sous le nom de « Méthode Kodaly » est un système pédagogique musical expérimenté puis généralisé en Hongrie sous l'impulsion du compositeur Zoltan Kodaly, avec la collaboration de disciples et de nombreux professeurs.

Ce système est implanté dans le pays avec une grande unité. En effet, la progression pédagogique est la même dans les trois types d'écoles existants :

— écoles générales, qui sont les écoles publiques courantes (2 fois 45 minutes de musique par semaine) ;

— écoles à section musicale, type d'école créée par Kodaly. C'est dans le cadre de ces écoles que des tests ont prouvé les répercussions d'un enseignement musical quotidien sur les qualités intellectuelles, humaines, et les résultats scolaires ;

— écoles musicales, avec le principe du mi-temps : études générales le matin, classes de solfège, instrument et orchestre l'après-midi.

Quel que soit le type d'école, ce système pédagogique a le grand mérite d'une continuité sans faille, depuis la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires.

Z. Kodaly a consacré la dernière partie de sa vie au problème de la formation d'un public pour les salles de concert, c'est-à-dire à l'éducation musicale de la masse. Les moyens techniques devaient être simples et il lui a semblé important de partir d'un matériel musical national. Il a donc conçu une éducation musicale inspirée de ses longues recherches en folklore et basée sur la classification scientifique de ces chansons populaires.

A partir de ces chansons, les enfants prennent conscience des éléments du langage musical et ap-

prennent à les maîtriser. La formation de l'oreille passe avant tout et elle est très liée au travail vocal. Le passage à l'écriture et à la lecture se fait tout naturellement et il y a un lien permanent entre les différents types d'exercices. Très vite, on habitue les enfants à un travail à deux puis trois voix et la chorale est ainsi l'aboutissement des connaissances acquises.

Dans chaque école il y a une chorale, quelquefois deux. Plusieurs fois dans l'année ont lieu des concerts, auxquels participent différentes écoles. Il existe également des petits concours de chorales. Au niveau des lycées (14 à 18 ans), on reste assez impressionné par le répertoire et l'aptitude au déchiffrement de ces chorales mixtes.

Les quelques enfants qui jouent d'un instrument illustrent de façon vivante des analyses d'œuvres, jouent en petits ensembles et quelquefois accompagnent la chorale. Enfin, toujours dans le cadre de l'école, la danse populaire représente également une intéressante coordination entre les activités vocale et corporelle.

Ces enfants et adolescents ont chaque année la possibilité de s'inscrire à des abonnements de concerts scolaires commentés. L'animateur les fait participer en chantant des thèmes d'œuvres au programme ou autre type d'analyse active. Enfin il existe des cercles musicaux et des clubs : lieux d'exécutions musicales de haute qualité, où les jeunes aiment aussi se retrouver pour mettre en compétition leurs connaissances et partager leur joie dans la musique.

J. Ribière-Raverlat

Professeur certifié d'éducation musicale

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Conservatoire de VERSAILLES. Un poste de Professeur de Flûte à bec est vacant au Conservatoire Régional de Musique de VERSAILLES. S'adr. Mairie de Versailles (78000).

■ ALUSUISSE FRANCE S. A. — SAINT-FLORENTIN (Yonne) offre nombreuses possibilités d'emplois pour OUVRIERS - OUVRIERS SPECIALISES et EMPLOYES. Préférence donnée à bons musiciens. Possibilité de logement. Adr. candidature à la Direction de l'usine ALUSUISSE FRANCE, B.P. 52 à SAINT-FLORENTIN.

■ Fanfare avec majorettes (40 exécutants, 40 majorettes) demande un Chef de Musique retraité. Ecr. à M. Maurice TOUZART, Président, 19-21, rue du Four-des-Raines, 77160 PROVINS. Tél. 400.02.06.

■ Harmonie d'ILLIERS - COMBRAY recrute musiciens. Travail assuré pour menuisiers P3 ou OQ et soudeurs argon. Possibilité de logement. Bon salaire. Place stable. Prendre contact avec M. le Chef du Personnel - C.G.A. Division SOTEBILLIERS, 10 bis, rue de la Maladrerie, ILLIERS-COMBRAY 28120, tél. 22-00-80 (37) ou M. FRAPIER, Chef de Musique, 8, rue du Docteur-Proust, ILLIERS-COMBRAY 28120, tél. 22.00.80 (37).

■ Ville de NOYON (Oise) recherche pour sa Cathédrale, un ménage de gardiens, dont le mari serait bon musicien, logé, éclairé, rétribué, conviendrait à un retraité. Emplois municipaux également disponibles, possibilité de logement. Ecr. à M. P. CHAQUEFFER 6, rue de l'Évêché, 60400 NOYON.

■ Fanfare d'OUZOUER-le-MARCHE (Loir-et-Cher) 1ère div., 2ème sect. rech. Chef de Musique. Donner référence et désirs. Ecr. Secr. M. J.-Louis PELLE BIZY 41240 OUZOUER-le-MARCHE.

■ La Fédération des Sociétés Musicales du Pays de GEX cherche pour son Ecole de Musique, un Professeur de solfège pouvant donner également des cours d'instruments à anches et cuivres. Ecr. à M. Hubert TRUFFAZ, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Pays de GEX, 01710 THOIRY.

■ Ecole Municipale Musique recrute sur concours, professeur violon et solfège ; préférence donnée à candidat jouant aussi et en amateur instrument à vent. Statut fonctionnaire. Ecr. Mairie, 73200 - ALBERTVILLE.

■ Emplois divers et logements assurés à bons musiciens : baryton, basse, contrebasse. Ecr. M. PERILLAT François, 6, pl. Ch.-Albert, 74700 SALLANCHES.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Premiers Prix Conservatoire, cherche place Directeur Ecole de Musique, Harmonie, Orchestre symphonique, Grande expérience. Ecr. journ. s/n 140.

■ Directeur Harmonie, 43 ans, dont 12 de travail, d'expérience, dynamique, infatigable à ce poste, 1ers Prix de Conservatoire et Fédération, trompette, solfège. Enseignant mêmes disciplines dans deux sociétés et Conserv. Brevet de capacité pour l'enseignement primaire et B.E.P.S., s'intéresse uniquement à temps complet à une direction d'école de Musique, d'harmonie, complément éventuel C.E.S. Analyse toute proposition T.P.R., répond à tous. Ecr. M. Jean SCHINDLER, direct. Hle Munic. de ROUGE-MONT-le-CHATEAU 90110.

■ Batteur Percussionniste diplômé Conservatoire National, cherche Orchestre pour tournée Juillet et août. S'adr. au journal s/n 141.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, PARIS - 75019. Tél. 206.09.61.

■ A vendre VIBRAPHONE Dargaud - Modèle Touraine, état neuf. Prix 3.500 F. Ecr. M. Maurice JOUBERT « Le Louvre », rue d'Ecqueville, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

■ Batterie - Fanfare vend 20 pupitres simples pliants métal. Prix à débattre. Ecr. M. DUBURCQ, 14, av. de Gaulle, 59139 WATTIGNIES.

■ A.V. très grosse contrebasse Si b, modèle allemand à barillets. Excellent état. Avec boîte. Prix à débattre. Ecr. Mme E. WALDTEUFEL, 72, rue Saint-Pélerin, 89000 AUXERRE - Tél. (86) 52-28-26.

■ Vends fonds MUSIQUE - INSTRUMENTS avec appartement, grande ville à l'Est de Paris, bien placé, bon chiffre, cause retraite. Prix intéressant. Facilités. Ecr. au journ. s/n 142.

■ Vends Saxophone Bariton DOLNET LA GRAVE PIED ETUI. Etat neuf. 2.200 F. Ecr. M. DELBANCUT 16, rue Victoire Américaine, 33090 BORDEAUX Tél. 29-40-28.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, Alpes - Maritimes. Timbre réponse.

■ Pour Harmonies et Fanfares, trois morceaux brillants assez faciles : « ROYAN - LA ROCHELLE » pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Concours de Musique de MESLAY-DU-MAINE, le 6 mai 1973 : « POUR-QUOI PAS ? ». Allegro de Concert : « SALUT AU 117ème 12 », pas redoublé avec tambours et clairons. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur Harmonies : 17 F. Fanfares : 14 F. Parties séparées : 0,70 F. Envoi franco. Remise 10 % aux sociétés. A. BONTEMPS, Auteur - Compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 - EVRON.

STAGES 1974

BOULOURIS-SUR-MER (Var)
MONITEURS

1. du 1er au 7 juillet.
2. du 8 au 13 juillet.

CHEFS DE MUSIQUE

et perfectionnement instrumental du 15 au 29 juillet

(niveau minimum : cours supérieur)
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme - 69003 Lyon, avant le 1er mai. Joindre le montant : 250 F.

STAGE DE LA LOYERE

août - septembre

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. MERILLE, 74, Cité Bel-Air - 71300 Montceau-les-Mines. Joindre le montant : 250 F.



75020 - 403, Rue des Pyrénées

LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

L'éducation musicale n'y a plus qu'une place dérisoire. Dans les écoles maternelles on n'apprend plus les rondes et comptines que l'on chantait autrefois.

Il n'y a plus de musique dans les programmes de l'école primaire. On en retrouve l'heure par semaine dans les deux premières années de l'enseignement rénové. Elle devient un cours à option en 5ème année.

Si l'on exclut les écoles de musique et Conservatoires où l'on s'ingénie à former de futurs virtuoses, la musique tient bien peu de place dans l'éducation actuelle des enfants.

Cependant, l'initiation à un art si elle est bien comprise, est bien le plus merveilleux antidote contre l'automatisme exagéré de la vie actuelle qui tend à transformer les êtres en robots.

Il convient de bien discerner la différence entre l'acquisition des techniques qui n'est elle aussi que celle de nouveaux automatismes, et la recherche d'un épanouissement naturel des facultés des enfants.

Aussi faut-il convenir que même si tous les professeurs qui entrent en contact avec leurs élèves conservent le souci d'éduquer autant que d'instruire, il est évident que ceux qui professent des disciplines strictement intellectuelles : histoire, mathématiques, sciences, etc... ne disposent pas des mêmes moyens d'action que ceux qui font appel à un prolongement de l'éducation sensorielle.

oOo

La musique remonte aux premiers âges, on la trouve chez tous les peuples même les moins civilisés. Cela prouve qu'elle correspond à un besoin de l'homme d'exprimer sa joie, sa tristesse, ses aspirations vers le beau et le bien.

Ces sentiments sont parfois trop intimes pour être traduits par des mots.

L'éducation musicale doit permettre à l'enfant de s'exprimer et aussi de comprendre le langage musical.

Être musicien, c'est disposer de facultés de réceptivité qui permettent à tous les plans de l'être d'entrer en résonance avec les vibrations sonores et avec le message dont elles représentent le support.

Si ces facultés sont pour certains innées, elles peuvent aussi être développées et particulièrement au cours de l'enfance.

oOo

Depuis ces dernières années, il se produit un renouveau dans le chant choral.

On ne saurait trop insister sur le rôle éducatif des chœurs et cantilènes.

Si elles n'ont pas l'impact d'un enseignement scolaire dûment contrôlé, elles apportent chez les jeunes un épanouissement certain et un désir d'en savoir plus qui les pousse justement à fréquenter une école de musique.

Elles exercent la mémoire musicale, elles structurent l'oreille et posent les voix — la discipline exigée pour la respiration correcte devient presque naturelle.

Le sens du rythme se développe rapidement.

oOo

Pour favoriser la formation des chœurs, il semblerait normal de commencer par les écoles spécialisées : les écoles de musique.

Un effort a été tenté pour donner un cours de culture musicale aux enfants de 7 ans.

Il faudrait former des éducateurs dans les écoles normales. Un instituteur musicien pourrait faire des merveilles dans une classe de primaire.

Il éveillerait le sens rythmique chez ces jeunes élèves et il les amènerait tout doucement à l'expression artistique.

Dans les sociétés musicales, un jeune instrumentiste pourrait peut-être trouver un épanouissement personnel en dirigeant un groupe d'enfants qui seraient membres de la même société.

Voilà de quoi trouver de la relève et rajouter les cadres ! Certaines sociétés l'ont déjà compris et les résultats sont encourageants.

Il est absolument nécessaire de veiller à la qualité des programmes. On a souvent tendance à donner aux jeunes choristes des chants faciles, entraînant voire même des rengaines.

C'est une erreur. Il faut former leur goût aussi bien que leur voix. Le jeune musicien est avide de vraie musique, il la reconnaît très vite et il ne s'en fatigue jamais.

Rose Blaison-Dubois
Directrice de la Chorale
« La P.E.E. qui chante »
de La Louvière.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AINES

TERGNIER

Concert de gala

Le concert de gala organisé mercredi soir par l'Union musicale de Tergnier et Cheminots réunis et par « La Lyre » s'est déroulé devant une salle comble. En effet, la salle des Arts et Loisirs avait « fait le plein » d'amoureux de belle musique et de tous ceux qui, par leur présence, avaient voulu encourager les musiciens et musiciennes des différents ensembles instrumentaux.

En première partie, la Symphonie « La Lyre », sous la baguette de M. Locqueneux, exécuta une marche et une valse, suivies de « Mosaïque » de Gounod. Puis ce fut l'ensemble de l'Union musicale de Tergnier, dirigé par M. Maturat, qui interpréta un air « d'Iphigénie en Aulide » et quelques marches et berceuses. Pour clore cette première partie, « La Lyre » revint sur scène pour une fantaisie de Ganne : « Cocorico » et la Marche de Tannhäuser de Wagner.

Après l'entracte, l'ensemble de l'École de Musique, sous la direction de Mme Kurrman, interpréta une marche de Weber, puis le Menuet de la Sérénade de Mozart, et pour terminer, le « Te Deum » de M.-A. Charpentier.

L'Union musicale de Tergnier et des Cheminots réunis vint à son tour sur scène : elle interpréta fort brillamment la marche de la 2ème D.B., puis l'Arlésienne, avec au saxoalto solo M. Savelon, et à la flûte solo, M. Henninot.

Un ensemble vocal de Coucy-le-Château devait ensuite se produire, sous la direction de M. Lopez, puis ce fut à nouveau l'U.M.T.C.R. avec une valse de Strauss, une marche de « la fille du régiment » et une marche de Bagley. Réussite parfaite donc de cette soirée, où l'on notait la présence du docteur Goumain, de Tergnier ; de M. Dufour, adjoint, et de diverses personnalités musicales du département.

Une fois encore, bravo à ces musiciens pour ce succès mérité.

M. Bourdon, adjoint au maire et président de « La Lyre », ainsi que M. Fontaine, président de l'Union Musicale, étaient également aux premiers rangs des spectateurs et ne ménagèrent pas leurs applaudissements tout au long de la soirée.

M. Locqueneux, pour la Symphonie, et M. Savelon, pour l'Harmonie, commentèrent les œuvres inscrites au programme.

Au cours de l'entracte, M. Fontaine prit la parole pour rendre hommage à M. Locqueneux, qui dirigeait l'Union Musicale pendant onze ans dans des circonstances très difficiles, et salua son successeur M. Lopez.

Il remercia la municipalité pour le crédit ouvert afin de doter les musiciens d'une tenue uniforme.

Il tint aussi à saluer la présence au sein des sociétés de musiciens amis de la région, précieuse et heureuse collaboration qui permet aux musiciens de la région de se mieux connaître, pour le plus grand bien de la musique.

oOo

Une ombre toutefois à ce tableau, le décès d'un des plus vieux présidents d'une des plus anciennes sociétés : Léon Barré, 76 ans, de l'HM des Hautes-Rivières.

oOo

A noter aussi les inscriptions à la F.M.A. de la Chorale Crescendo, dirigée par P. Charlot ; l'Orchestre Junior de l'Harmonie de Charleville-Mézières, dirigé par R. Thibaut, et la Batterie-Fanfane de l'Harmonie de Charleville-Mézières, sous la direction de A. Van den Brouck.

Les sociétés « Arts et Musique » de Montmirail, « Les XIII » de Fromentelles et la « Fanfare de Baye » ont donné, en commun, un très beau concert le dimanche 3 mars 1974.

Concert de l'Harmonie municipale de la Ville de Charleville-Mézières 9 mars 1974.

C'est dans un théâtre archicomble et en présence de M. Murgier, directeur du Conservatoire de Reims ; de M. Roger Thirault, secrétaire général de la Confédération Musicale de France ; Directeur du Conservatoire de Reims ; de M. Dauchy, président de la Fédération des Ardennes, et des personnalités régionales que l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières a connu le plus vif succès lors de son concert annuel, le 9 mars. Sous la férule de son jeune directeur, M. Jacques Moscato, cette formation a atteint un niveau musical tel qu'il lui permet d'accéder à des œuvres comme les Préludes de l'arrangement que Désiré Dondeyne a fait sur la Chaux-Souris de Johann Strauss, le Concertino pour clarinette et Orchestre de Weber et la 3ème Fantaisie pour Saxophone d'Escudé, d'ailleurs interprétées de

façon magistrale. Les musiciens ont consenti à un travail intense (3 répétitions par semaine), pour ce concert, mais aussi pour leur participation au concours international de Châteaudun en juin prochain. A noter que l'Harmonie Municipale présentera deux autres formations à ce concours : son « orchestre Juveniles », composé de 55 musiciens de moins de vingt ans ainsi que sa batterie nouvellement reconstituée et à laquelle les instrumentistes accèdent après une formation accélérée dans les classes de Solfège du Conservatoire.

La Municipalité de Charleville-Mézières a compris l'importance du travail accompli par les dirigeants de cette société à laquelle elle assure toute l'aide financière et matérielle nécessaire à la poursuite de ses objectifs.

Par ailleurs, elle vient de créer le Conservatoire Municipal qui prend la relève de l'école de musique avec plus de cinq cents élèves.

L'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, première Harmonie au Concours international de Laon, en 1971, classée en division Supérieure A, prix ascendant, entend ainsi confirmer, sinon améliorer sa position dans la hiérarchie musicale au prochain concours de Châteaudun. Ce concert fut une excellente propagande pour la musique.

Nous souhaitons à l'Harmonie Musicale de Charleville-Mézières les succès que méritent ses efforts.

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

tre, « Fantaisie » (Escudé) pour saxo-alto (F. Baiteux), « Ouverture en ut » (Catal), « Train de Plaisir » (Strauss) — bisse — « Quadrille de la Chauve-Souris » (Strauss).

Ce programme a été redonné le 23 mars à Nouzonville, en présence de MM. Lebon (député), Fuzeller (conseiller général), Maillard (maire), Tabary (président) et Pihet (directeur) de l'UMN entourés par 250 auditeurs.

— A Sedan, où dans le grand salon (comble) de l'Hôtel de Ville, avec les adjoints Traill et Boulanger et le président Dauchy au 1er plan, le chef R. Demay a fait applaudir la « Marche du 29ème RI » (R. Carpentier), l'Ouverture de « La Clémence de Titus » (Mozart), « Le Roi s'amuse » (G. Corroyet) ; le prof. Lechêne, ses élèves saxophonistes, l'assistance, apprécièrent beaucoup également l'interprétation de la « Fugue en ré m. » (J.-S. Bach) par l'Orchestre Junior, la Symphonie du Joutet, avant la remise des diplômes FMA aux meilleurs des 135 élèves de l'École de Musique locale.

— A Vouziers où l'HM a donné, avec ses majorettes et chanteurs costumés en tyrolien (ne)s, un grand spectacle salué de cascades d'applaudissements axé sur « L'Auberge du Cheval Blanc », chanté par « La Marche de la 2ème DB », « Romance », « Variétés en Blue », le tout dirigé avec maestria par le chef Deroche, les animateurs S. Herblin et R. Vuadelle.

— A Fumay où le directeur Devy présenta au maire Sacrez, aux notabilités civiles et musicales de Fumay, Haybes et Revin, un concert de qualité alliant la fantaisie folklorique (« A travers nos provinces », notamment) à l'orchestre de jazz junior dans une soirée au champagne groupant quelque 150 auditeurs.

— A Givet où le chef Houssmann, devant les autorités civiles (maire Bertrand), militaires (Lt-colonel Godeau du CEC) et musicales de Givet et des Deux-Vivres (dont plusieurs piliers renforcent l'HM de Givet, dirigea un programme éclectique allant de l'Ouverture de « Calife de Bagdad » et des « Danses Hongroises » (5 et 6) aux pas redoublés d'outre-Rhin (« Vieux Camarades », « Le Joyeux Forgeron », « Sous l'Alceste ») et à la musique d'outre-Atlantique (« American Fanfare », exécutés malheureusement pour plus d'exécutants que d'auditeurs (60).

— A Mouzon pour la messe de mariage de l'exécutant Patrick Fritsch avec la fille du trésorier de l'Harmonie, Colette Dacquembroune, sous la baguette du chef Rodier.

— A Margut où le président Janduin et le directeur Harbulot ont fait passer une agréable soirée « caf' conc' » au conseiller général, maire R. Vin et à 200 auditeurs avec « La Fraternelle » (renforcée par 10 « Enfants d'Yvois », des airs classiques « Trompettes d'Aldes », d'antan, polka « Blondinette », « Fascination », « Santa Lucia », d'entre les deux guerres (« J'ai 2 amours », « Les gars de la Marine ») ou modernes (« Jérôme Trumpet »), un conteur local (E. Héry), une mezzo-soprano lyonnaise (L. Parisot) et 2 groupes de danses folkloriques de Carignan dirigés par la clarinette solo des « E.D.I. » Françoise Harbulot.

— A Rimogne (œuvrant en collaboration avec La Lyre Républicaine) des Mazures et l'H. de Renwez) où 12 jeunes élèves ont, en un an, été mis sur les rangs de l'Harmonie et 6 sur ceux de la batterie-fanfane.

oOo

Une ombre toutefois à ce tableau, le décès d'un des plus vieux présidents d'une des plus anciennes sociétés : Léon Barré, 76 ans, de l'HM des Hautes-Rivières.

oOo

A noter aussi les inscriptions à la F.M.A. de la Chorale Crescendo, dirigée par P. Charlot ; l'Orchestre Junior de l'Harmonie de Charleville-Mézières, dirigé par R. Thibaut, et la Batterie-Fanfane de l'Harmonie de Charleville-Mézières, sous la direction de A. Van den Brouck.

Les sociétés « Arts et Musique » de Montmirail, « Les XIII » de Fromentelles et la « Fanfare de Baye » ont donné, en commun, un très beau concert le dimanche 3 mars 1974.

Concert de l'Harmonie municipale de la Ville de Charleville-Mézières 9 mars 1974.

C'est dans un théâtre archicomble et en présence de M. Murgier, directeur du Conservatoire de Reims ; de M. Roger Thirault, secrétaire général de la Confédération Musicale de France ; Directeur du Conservatoire de Reims ; de M. Dauchy, président de la Fédération des Ardennes, et des personnalités régionales que l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières a connu le plus vif succès lors de son concert annuel, le 9 mars. Sous la férule de son jeune directeur, M. Jacques Moscato, cette formation a atteint un niveau musical tel qu'il lui permet d'accéder à des œuvres comme les Préludes de l'arrangement que Désiré Dondeyne a fait sur la Chaux-Souris de Johann Strauss, le Concertino pour clarinette et Orchestre de Weber et la 3ème Fantaisie pour Saxophone d'Escudé, d'ailleurs interprétées de

façon magistrale. Les musiciens ont consenti à un travail intense (3 répétitions par semaine), pour ce concert, mais aussi pour leur participation au concours international de Châteaudun en juin prochain. A noter que l'Harmonie Municipale présentera deux autres formations à ce concours : son « orchestre Juveniles », composé de 55 musiciens de moins de vingt ans ainsi que sa batterie nouvellement reconstituée et à laquelle les instrumentistes accèdent après une formation accélérée dans les classes de Solfège du Conservatoire.

La Municipalité de Charleville-Mézières a compris l'importance du travail accompli par les dirigeants de cette société à laquelle elle assure toute l'aide financière et matérielle nécessaire à la poursuite de ses objectifs.

Par ailleurs, elle vient de créer le Conservatoire Municipal qui prend la relève de l'école de musique avec plus de cinq cents élèves.

L'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, première Harmonie au Concours international de Laon, en 1971, classée en division Supérieure A, prix ascendant, entend ainsi confirmer, sinon améliorer sa position dans la hiérarchie musicale au prochain concours de Châteaudun. Ce concert fut une excellente propagande pour la musique.

Nous souhaitons à l'Harmonie Musicale de Charleville-Mézières les succès que méritent ses efforts.

oOo

oOo

oOo

oOo

oOo

façon magistrale. Les musiciens ont consenti à un travail intense (3 répétitions par semaine), pour ce concert, mais aussi pour leur participation au concours international de Châteaudun en juin prochain. A noter que l'Harmonie Municipale présentera deux autres formations à ce concours : son « orchestre Juveniles », composé de 55 musiciens de moins de vingt ans ainsi que sa batterie nouvellement reconstituée et à laquelle les instrumentistes accèdent après une formation accélérée dans les classes de Solfège du Conservatoire.

La Municipalité de Charleville-Mézières a compris l'importance du travail accompli par les dirigeants de cette société à laquelle elle assure toute l'aide financière et matérielle nécessaire à la poursuite de ses objectifs.

Par ailleurs, elle vient de créer le Conservatoire Municipal qui prend la relève de l'école de musique avec plus de cinq cents élèves.

L'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, première Harmonie au Concours international de Laon, en 1971, classée en division Supérieure A, prix ascendant, entend ainsi confirmer, sinon améliorer sa position dans la hiérarchie musicale au prochain concours de Châteaudun. Ce concert fut une excellente propagande pour la musique.

Nous souhaitons à l'Harmonie Musicale de Charleville-Mézières les succès que méritent ses efforts.

CENTRE

ALLIER

VICHY

Société Musicale

Concert donné à la salle municipale des fêtes le dimanche 10 mars 1974 à 17 h. par la Société Musicale de Vichy.

Ouverture du Concert, sous la direction de M. Marcel Gérard.

1) Marche du Président (avec Tambours et Clairons), (Paul Rollin) Présentation du nouveau Directeur par M. André Metot, Président.

PROGRAMME :

Direction : M. Jean Erard.

2) Les Cadets (Marche), (J.-F. Souza) ;

3) Le Lac des Cygnes (1er Mouvement), (Tchaïkovsky) ;

4) Majorettes-Parade, Marche (par les jeunes tambours), (G. Lefèvre) ;

5) Loin du bal (Valse), (Gillet) ;

6) A Cinq Mains (Marche), par les jeunes tambours, (R. Goutte) ;

7) Les Saltimbanques, (Ouverture), (L. Ganne) ;

8) Krambamboul (Fantaisie - Jazz), (Leemann) ;

9) Marche de la Légion (Défilé avec tambours et Clairons) (Queru).

VICHY

Harmonie Municipale

Centre culturel Valéry-Larbaud (salle du Théâtre). — Dimanche 17 mars 1974 à 17 h.

Concert par l'Harmonie Municipale de Vichy (Direction André Rollin).

PROGRAMME : Présentation de Jean Joyeux.

1) Marche de Fête pour harmonie, (H. Bussières) ;

2) Le Roi d'Ys (ouverture de l'opéra), Edouard Lalo.

Clarinette solo : Jean-Almé Bonnard, Saxophone alto solo : Jean Paulin (transcription pour harmonie de Gabriel Parés).

3) Suite Française pour Harmonie, Darius Milhaud. Deux extraits :

a) Bretonne ;

b) Normande.

4) Triptyque 51 pour Harmonie, Roger Boutry. Deux extraits :

a) Mouvement lent et choral.

b) Fanfare.

5) Les Préludes, Franz Liszt ; Poème Symphonique, (transcription pour harmonie de Pierre Dupont).

6) Deux Marches du 1er Empire, pour Harmonie et Batterie : Fanfare, (Tambour Major : André Lafaye).

1) Les Grenadiers de la Vieille Garde, arrangement de Eustace.

2) Marche de la Garde Consulaire de Marengo, arrangement de Furgeot.

NIEVRE

Assemblée générale

Union départementale des Sociétés

Musicales de la Nièvre

Dans le cadre de l'organisation régionale, il avait paru utile que toutes les sociétés musicales de la Nièvre adhérentes à la Fédération des Sociétés musicales du Centre, et en restant affiliées à cette Fédération, se regroupent en une Union Départementale afin de tenter d'obtenir des pouvoirs publics et du conseil général, une aide que, jusqu'alors, elles n'avaient pu obtenir.

Cette Union fut donc créée en 1971 sur l'initiative de M. Julien, Vice-Président de la F.M.C., président départemental pour la Nièvre et également déclarée à la Préfecture. Une subvention appréciable lui fut immédiatement votée par l'Assemblée départementale de la Nièvre.

Le 10 mars 1974, l'Assemblée générale annuelle de cette Union, prévue par ses statuts, se déroula à l'Hôtel de Ville de Fourchambault où les salles avaient été mises gracieusement à la disposition des membres de l'Union et dans le cadre des festivités prévues tout au long de l'année 1974 pour marquer le centenaire de l'Union musicale municipale de Fourchambault.

Cette assemblée, à laquelle étaient

conviés trois membres de chacune des sociétés affiliées (le président, le directeur et un représentant élu par les membres de chaque société) était très largement suivie et toutes les sociétés étaient représentées. Les débats, menés par le président départemental, s'établirent dans un climat très cordial et de parfaite entente où chaque participant put exprimer librement ses idées.

Outre les traditionnelles rapports moral et financier, l'ordre du jour comportait quelques sujets fort intéressants relatifs :

— à l'utilisation de la subvention départementale ;

— à l'activité de l'orchestre départemental des jeunes musiciens de la Nièvre et plus particulièrement à sa prestation à Vichy le 5 mai 1974, à 17 h., à la salle Valéry-Larbaud ;

— aux relations à établir avec la région (Conseil régional et Conseil économique et social). A signaler à ce sujet qu'une réunion spéciale du Conseil d'administration de l'Union, traitant de cette question importante, a été prévue le 6 avril 1974.

La séance était suivie d'une ambiance dédiée par l'Harmonie et la batterie de l'Union musicale de Fourchambault, place sous la direction de son chef Roger Godein, à tous les vieux musiciens de la Nièvre et à tous les participants de l'Assemblée générale de l'Union départementale musicale municipale, en l'honneur de tous les congressistes et de la population de cette charmante cité ; concert brillant, très apprécié et vivement applaudi par un public nombreux, touché par son enthousiasme.

Ce prélude particulièrement réussi laisse présager un magnifique succès pour le festival de la F.M.C. qui se déroulera à Fourchambault, les 7, 8 et 9 juin prochains.

En conclusion, journée particulièrement encourageante et au cours de laquelle la musique fut à l'honneur.

NEVERS

Société des Concerts Nivernais

Concert du 19 mars 1974

C'est devant une salle comble, à la Maison de la Culture de Nevers, que s'est déroulé le deuxième concert de la saison organisé par la Société des Concerts Nivernais. A cette occasion, les dirigeants de cette société avaient pu s'assurer le concours d'une violoniste de renommée internationale, Lola Bobesco, et de l'orchestre du haut patronage du ministère de la culture française, dans le cadre des grands échafaudages internationaux.

Une innovation avait été apportée au déroulement de cette soirée. En effet, ainsi que cela se pratique fréquemment à Paris, le concert a été donné en entier sans entracte. Cette nouveauté a été particulièrement appréciée du public et plus particulièrement des nombreux jeunes auditeurs qui y assistaient.

Le programme, présenté de façon magistrale et pleine d'humour par M. Boris Denis, se composait de la Symphonie N° 10 dite « anti-tyrannique » de Haydn, de l'Ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelssohn, et se terminait par le célèbre Concerto en mi mineur, de ce même compositeur, pour violon et orchestre, dont Lola Bobesco fut la merveilleuse interprète, accompagnée de façon particulièrement adroite par l'orchestre symphonique de la société, placé sous la direction de Georges Bardin, directeur du conservatoire de musique de Nevers, fort connu de tous les milieux musicaux de notre Fédération. Sonorité remarquable, jeu d'archet admirable, sensibilité, virtuosité de cette grande artiste ont été à la base des applaudissements vibrants et enthousiastes que le public adressa à Lola Bobesco. Sa gentillesse toute de simplicité procura aux auditeurs le plaisir de l'entendre dans une pièce extraite d'une Partita de Bach et qui ne fit que confirmer l'admirable talent de Lola Bobesco.

CHARENTE

VILLEFAGNAN

L'Union Philharmonique fin prête

pour recevoir ses concurrents

Notre hexagone national ne sera pas entièrement reconstitué à Villefagnan ce 19 mai prochain, car il lui manque un côté, mais qu'il importe : cinq côtés sur six, c'est une zéigère et les organisateurs du Concours de Musique peuvent être fiers de l'avoir tenue. 1.200 musiciens, groupés en 26 sociétés et représentant 9 Fédérations : Nord et Pas-de-Calais, Bretagne - Anjou, Ouest, Sud-Ouest, Hautes-Pyrénées, Saône-et-Loire, Tarn, Haute-Vienne et Charente viendront envahir le charmant Chef-lieu de Canton de Villefagnan, Chef-lieu de Canton de Villefagnan, chef de l'Union Philharmonique, 26 sociétés, qu'une saine émulation rendra un peu rivales affronteront dans l'interprétation d'œuvres classiques et contemporaines mettant ainsi les 13 jurés devant une lourde responsabilité, car la Division d'Excellence à la mode de cette division, tous les classements seront représentés. Le tact, la mansuétude de la compétence et la justice des Membres du Jury, permettront un classement équilibré. La note charmante sera apportée par de gracieuses majorettes qui déploieront, outre la chorale féminine, leurs chatoyantes costumes, leur prestance, leur légèreté, leur sourire...

Sainte-Cécile et Euterpe, faites que ce 19 mai 1974 soit une réussite musicale complète et ce, malgré les difficultés du moment !

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87

LA FEDERATION MUSICALE DE LA CHARENTE A TENU SON ASSEMBLEE ORDINAIRE A BLANZAC

La Fédération musicale de la Charente avait décidé de tenir son assemblée ordinaire — dite de printemps — hors les murs d'Angoulême et c'est la charmante localité de Blanzac — lieu du Cercle Philharmonique — qui avait été retenue.

En ce dimanche 31 mars 1974, trente sociétés (sur les quarante que groupe la Fédération) avaient tenu à se retrouver à l'hôtel de ville de Blanzac, non seulement pour assister à cette assemblée mais aussi pour manifester leur amitié aux dirigeants et sociétaires du Cercle Philharmonique.

A cette assemblée, au cours de laquelle de nombreuses questions furent étudiées, le président fédéral rappela que trois manifestations musicales étaient prévues en Charente cette année : le 19 mai, au concours à Villefagnan ; le 2 juin, un festival à Aubeter-sur-Dronne ; le 16 juin, un festival à Saint-Michel-sur-Charente. « Nul doute, a-t-il ajouté, que ces manifestations connaîtront le succès car de nombreuses sociétés, venant de plusieurs régions de France, sont déjà en lice.

Président le vin d'honneur qui, à l'issue de l'assemblée, réunissait les assistants. M. le Maire, conseiller général de Blanzac, exprima l'excellent souvenir qu'il gardait du festival de musique qui, il y a quatre ans déjà, anima les rues de sa petite ville, et souhaita que la musique soit plus que jamais le lien de paix et d'amour entre les hommes.

Tout le monde se retrouva alors à l'hôtel de la Boule-d'Or où un amical repas fut fort agréablement servi.

Au nom de tous, le président fédéral adressa ses remerciements et félicitations à M. Bouvier, président actif du Cercle Philharmonique de Blanzac, cheville ouvrière et organisateur de cette sympathique et amicale journée, et souhaita longue vie à cette nouvelle tradition qui vient de naître.

CHAMPAGNE ET MEUSE

MONTMIRAIL

Les sociétés « Arts et Musique » de Montmirail : « Les XIII » de Fromentières et la « Fanfare de Baye » ont donné, en commun, un très beau concert le dimanche 3 mars 1974.

Depuis deux ans, une école de musique avait été créée à Montmirail sur l'initiative de MM. Deshaies Bernard, Crapart Bernard et Collin Daniel. Elle regroupait une centaine d'élèves.

Par la suite, la société « Arts et Musique » fut créée à Montmirail. Présidée par M. Deshaies, elle a pour but de promouvoir de nombreuses activités artistiques telles que musique, chant choral, danse classique et d'offrir aux jeunes des loisirs sains.

Actuellement, les 3 sociétés mentionnées ci-dessus comptent environ 80 élèves aux cours de solfège, 45 aux cours d'instruments et une quinzaine aux cours de danse.

A l'école de musique, on enseigne le piano, le violon, le violoncelle, la contrebasse, la guitare, la flûte, la clarinette, le saxophone et les petits cuivres. Pour assurer la formation des élèves, l'école s'est attachée le concours de cinq professeurs de grande valeur musicale et pédagogique : M. Dervaux, 1er prix du Conservatoire de Paris (clarinette-violoncelle) ; M. Lamarlo, 1er prix du Conservatoire de Reims (trompette) ; M. Mouton, 1er prix du Conservatoire de Reims (violin) ; Mme Dervaux, professeur de piano ; Mme Pilloux, professeur de danse classique au Conservatoire de Paris.

C'est donc à la salle des fêtes de Montmirail qu'« Arts et Musique » a donné son premier spectacle. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait : MM. Collety, sénateur,

maire d'Ay ; Amelli, conseiller général, maire de Montmirail ; Bigot, président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse ; de nombreux maires des communes voisines ainsi que les présidents et directeurs de sociétés de musique des environs.

Tout d'abord, la Fanfare « Les XIII » de Fromentières et la « Fanfare de Baye » réunies et placées sous la direction de M. Robert Lamarle, exécutèrent le programme suivant : Marche Florentine, de Fucet ; Thierry le Pieux, de P. Desprez ; Show Rosmarin, de Fritz Treisler ; Le Roi s'amuse, de Léo Delibes ; American Panorama, de J. Darling.

Puis les élèves des différents pupitres donnèrent un échantillon de leur première technique instrumentale.

Ensuite vint la danse avec les plus petites d'abord, puis les 2ème et 3ème années. La chorégraphie était de Mme Françoise Pilloux.

Le spectacle se termina par l'audition des professeurs accompagnés au piano par M. Rebyrne. M. Lamarle interpréta à la trompette l'Adagio d'Albinoni et M. Dervaux le solo de saxophone du « Vol du Bourdon » de Rimsky-Korsakov.

Tous furent chaleureusement applaudis par cinq cents personnes une assistance encore jamais vue à Montmirail, ce qui constitue pour les organisateurs de cette matinée la meilleure des récompenses et un précieux encouragement pour l'avenir de la musique et des autres arts dans cette région.

REIMS

Cent-cinquante musiciens amateurs ont donné un concert au Grand Théâtre.

Les musiciens de l'Harmonie Municipale de Reims et de la Société Philharmonique de Champagne ont uni leurs efforts afin de présenter un beau concert au public rémois le dimanche 17 mars, à 18 h. 30.

Devant une salle comble, les tambours, clairons, trompettes et cors de l'Harmonie et de sa fanfare de marche ont brillamment débuté l'audition en interprétant : « Le drapeau de la paix », de Marius Milot, et le « Défilé sur la chanson du 108ème RI » de Furgeot. M. Claude Tanguy était au pupitre et le tambour-major Roger Mathiot dirigeait la fanfare.

Les soixante-quinze exécutants de l'Harmonie Municipale ont ensuite joué « N'Gor » une musique de Philippe Rougeron qui évoque la savane africaine, ainsi que la « Suite française » de Darius Milhaud.

Puis les musiciens de l'Harmonie de Reims cédèrent leurs places à ceux de la Société Philharmonique de Champagne qui interpréta, sous la direction de M. René Fournier, la délicate ouverture de « Beethoven Cellini » d'H. Berlioz, puis les quatre mouvements des « Scènes pittoresques » de Massenet.

Enfin, les musiciens des deux grandes sociétés mariales se regroupèrent pour jouer ensemble, sous la baguette de René Fournier, le dernier morceau de ce concert : Tarsas-Boulba, une œuvre d'Alexandre Georges, riche en couleurs, qui provoqua de longues ovations de l'auditoire.

Au vin d'honneur qui suivit on remarquait la présence de MM. J. Barot, 1er maire adjoint de Reims ; G. Becue, J. Sigel, maires adjoints ; M. Robert Biot, chef d'orchestre à l'Opéra de Paris ; MM. Raymond Bigotte, président de la Fédération Champagne et Meuse ; le comte J. de Vogüé, président de la Société Philharmonique de Champagne ; J.-R. Chandon-Moët et J.-M. Duccellier, vice-présidents ; Michel Houllmont, administrateur.

Un concert semblable, mais plus important sera donné à Epernay, le dimanche 21 avril.

(Extrait du journal « l'Union » du 20-3-74).

HAUTE- VIENNE

LIMOGES

Le congrès des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Limoges le 9 décembre 1973.

Au cours de ce congrès, présidé par M. Jacques Foucaud, les comptes rendus moral et financier présentés respectivement par M. Eugène Chassagne, secrétaire général, et M. Léon Mingotaud, trésorier, furent approuvés à l'unanimité.

Le rapport de la Commission musicale, présenté par Mme Soumagnas, provoqua une discussion fructueuse quant à l'organisation pratique des examens : lieux, locaux, horaires, etc.

Deux nouvelles sociétés furent admises par le congrès après avis favorable de la Commission musicale : La Chorale de Magnac-Laval dirigée par M. Maurice Michaud et l'Ecole d'Accordéon de Limoges dirigée par M. Michel Faure.

La concurrence opposée à nos sociétés fédérées par l'organisation dite « Académie de musique » a été examinée et nos vieilles sociétés qui ont fait leurs preuves, comme les jeunes, d'ailleurs, sauront adopter l'attitude qui conviendra à leurs situations respectives.

A l'issue du congrès le bureau fédéral a été reconduit comme suit : président d'honneur, M. Georges Vergé ; président actif, M. Jacques Foucaud ; vice-présidents, MM. Emile Aymard, Roland Mazoin, Fernand Robert et Jacques Ruand ; secrétaire général, M. Eugène Chassagne ; secrétaire-adjoint, M. Jean Faure ; trésorier, M. Léon Mingotaud ; trésorier adjoint, M. Roger Boudet,



tous instruments
d'orchestre,
d'harmonie
et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare,
sonnerie et batterie.

Couesnon

31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

Lors du banquet traditionnel qui suivit le congrès M. Jacques Foucaud remit la médaille des vétérans de la CMF à M. Henri Marfon ; la médaille dorée de la CMF à MM. Arsène Barnic, Martial Marc Duplont, Jean Dupuy, Marcel Lathière et la médaille de bronze à M. Michel Rosier.

Quelques jours auparavant au Dorat, M. Léonce Bonneau, directeur des Enfants du Dorat, avait reçu la médaille d'honneur de direction de la CMF et M. Jean Léger la médaille dorée de la CMF.

oOo

L'assemblée générale des Accordeonistes de la Bretagne s'est déroulée sous la présidence de M. Marcel Delassis et en présence de Mme Hélène Constans, député de la Haute-Vienne ; M. Francis Barret représentant M. le maire de Limoges ; J. Foucaud, président de la Fédération Musicale.

A cette assemblée assistait un invité d'honneur : André Astier sur-nommé « Monsieur Accordeon » qui, de passage à Limoges chez son ami J. Foucaud, a profité de l'occasion pour se faire montrer comment pouvait vivre une société de province.

Les débats ont permis de constater qu'après des coups durs, la société reprend un essor prometteur.

Sainte Cécile

Elle fut fêtée dans le respect des traditions par la plupart des sociétés.

Sans entrer dans les détails nous en rapportons quelques échos.

L'Union Harmonique Municipale de Limoges, sous la direction de M. Marcel Denis, a offert aux fidèles de l'église Saint-Pierre à Limoges, le programme suivant : Aria en Ré de Bach, la Sérénité et la méditation de Jean Gallon et la Cortège triomphal de Roger Colteux.

A l'Union Musicale de Saint-Léonard, M. Jacques Ruand avait mis au programme, entre autres, le Largo de Haendel, des extraits de Tannhäuser et Cantate 147 de J.-S. Bach, avec, à l'orgue, Annie Bouchereau.

Après ce brillant concert, le banquet se déroula sous le signe « Sport et Musique » puisque à la table avait pris place le populaire champion cycliste Raymond Poulidor aux côtés du Dr Barrière, maire de Saint-Léonard ; M. André Ribière, conseiller général ; M. Jean Mailhot, directeur de l'Ecole nationale de musique de Limoges, et M. J. Foucaud, président de la Fédération départementale.

L'Avenir Musical du Limousin, animé par la dynamique Josy Mars, a fait résonner ses accordeons et ses mélodions sous les voûtes de l'église d'Isle.

Mlle Paulette Coudert, accompa-

gnée par Mlle Beau, chanta une cantate à Sainte-Cécile ; M. Jean Dargitgeas interpréta au violon le « grave » de Bach accompagné par son fils Alain au piano ; Mlle Binet et M. J. Foucaud représentaient la Fédération Musicale.

La Lyre de Châteauneuf-la-Foret a célébré Sainte-Cécile sous la direction de M. Jacques Durand en participant à la messe solennelle au cours de laquelle elle interpréta des œuvres de A. Stellan.

A l'issue de l'office, la Lyre a donné quelques aubades en ville et vers 13 h., les musiciens, leurs familles et leurs amis se retrouvaient à l'Auberge du Lac pour le traditionnel repas. Ce repas, fort bien servi, était présidé par MM. Eugène Chassagne, secrétaire général de la Fédération, Jean Faure, secrétaire adjoint, et Mathou, président de la Lyre. Au dessert, après de courtes allocutions de MM. Mathou, Chassagne et Faure, il était procédé à la remise des diplômes aux élèves de la Société présentés aux examens fédéraux et c'est dans une excellente ambiance que s'est terminée cette journée de la musique.

L'Union Musicale de Bessines participa également à la messe de Sainte-Cécile avec un programme approprié.

MM. Georges Vergé, président d'honneur de la Fédération, et M. Léon Mingotaud, trésorier de la Fédération, représentaient la Fédération aux festivités de cette journée.

L'Accordéon-Club de Limoges s'est déplacé à Sérilliac où il a offert un brillant concert conçu par M. Jean Doucet.

M. Pichenaud, membre du conseil fédéral, représentait la Fédération.

M. Tranchant, président de la Société, était absent, retenu auprès de son épouse victime d'un grave accident. Nous présentons à cette dernière nos vœux de prompt et complet rétablissement.

La Fanfare de Saint-Germain-les-Belles fêta Sainte-Cécile le jour du Congrès départemental, ce qui nous a privés du plaisir de l'écouter. Jacques Ruand y a néanmoins représenté la Fédération après les travaux du congrès.

La Renaissance St-Sulpicienne, dirigée par M. Faust Ranty, a offert un brillant concert au cours de la messe ; et ensuite a donné de nombreux aubades en ville ainsi qu'à la Maison de retraite ; la Fédération était représentée par M. Jacques Ruand, vice-président fédéral.

De nombreuses autres sociétés ont fêté comme il se doit, Sainte-Cécile :

Les Enfants du Dorat, sous la baguette de Léon Bonneau ; la Chorale de Magnac-Laval, de Maurice Michaud ; l'Harmonie Municipale de Saint-Junien, dirigée par M. Jaudy, professeur à l'Ecole nationale de musique de Limoges ; l'Union Musicale de Saint-Yrieix-la-Perche, dirigée par M. Duquesne.

ILE- DE-FRANCE

Concert de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Le samedi 2 mars dernier, l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens donnait à la salle Pleyel, devant un très nombreux public, son grand concert annuel, sous la direction de Georges Fossier.

M. Varin, président de la Société, avant de présenter le programme de cette soirée, tint à saluer les personnalités présentes, le président du conseil d'administration et le secrétaire du comité d'entreprise de la R.A.T.P. les présidents de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France et de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris.

La première partie du concert était consacrée à la musique « sérieuse ». Nous entendîmes tout d'abord l'« Ouverture de Guillaume Tell », de Rossini, dans une transcription de Boquet où la partie du 1er violoncelle solo est confiée à la clarinette basse, M. Lucien Corot. Après l'orgue, le duo pastoral fut interprété par MM. Jean Raymond, au cor anglais, et Lionel Sanson, à la flûte avec, comme il se doit, beaucoup de nuances pour le premier et beaucoup de virtuosité pour le second. Et l'« Allegro final », que Kretschmar qualifie de « petite musique de gamelin impertinente », fut brillamment exécuté.

Ce furent ensuite les 2ème et 3ème mouvements de la 5ème Symphonie, dite du Nouveau Monde, de Dvorak. Au sujet de cette œuvre, l'auteur écrivait à un ami : « Je vous envoie une analyse de Kretschmar, mais ne croyez pas à ce non-sens, lorsqu'il affirme que j'ai usé de mélodies originales. Je me suis laissé inspirer tout simplement par l'esprit de ces mélodies populaires ». Peu importe l'ailleurs au mélomane, pour qui l'essentiel est que cette symphonie lui apporte un flot de musique délectable. Dans le Largo, M. Jean Raymond détailla avec délicatesse la mélodie plaintive confiée au cor anglais. Et le finale, allegro con fuoco, permit d'apprécier la virtuosité des premiers cuivres.

La seconde partie se terminait par les Danses Polovtsiennes, extraites de l'opéra de Borodine « Le Prince Igor ». Le compositeur a très habilement adapté des chants populaires russes, et la frénésie sauvage et tumultueuse de ces danses convient parfaitement à la transcription de l'harmonie.

Le début de la deuxième partie permit d'entendre la Batterie-Fanfare. Ensuite l'Harmonie interpréta

avec brio des œuvres de musique « légère », dont l'Ouverture Texane, de Serge Lancelotti, qui était présente au concert, l'amusante Machine à écrire de Leroy Anderson, Tricky Trombones, de Jack Heller, qui mit en valeur une nouvelle fois le pupitre des trombones ; pour finir avec La Danza, de Rossini, dans une transcription de Jacques Doygel, également présente dans la salle, et qui fut chaleureusement applaudie et bissée.

En résumé ce fut une excellente soirée pour tous ceux qui aiment la musique, et un nouveau et beau succès pour Georges Fossier et son Harmonie, qui se classe au tout premier rang parmi les grandes Harmonies françaises d'amateurs.

Un auditeur.

Concert de l'Harmonie de l'Union Philharmonique d'Etampes

Le dimanche 10 mars dernier, l'Harmonie de l'Union Philharmonique d'Etampes donnait au Théâtre Municipal une grande matinée artistique devant un nombreux public parmi lequel on remarquait la présence de MM. Paul Pin et Jean Masuchetti, président et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

En première partie nous entendîmes la classe d'orchestre d'harmonie des élèves de l'Ecole municipale de Musique, sous la baguette de M. Roger Lofferon, directeur de l'école. Après la Symphonie en ut de Gossec, l'Andante et le Menuet de l'Arlesienne de Bizet, permirent à Christian Le Guilloux, au saxophone alto, et à Chantal Vallols à la flûte, de faire la preuve de leur jeune talent. Puis dans Trumpet Blues, de J. Cowey, Maurice Lefebvre montra une connaissance déjà bien assurée de son instrument. Et cette prestation se termina par Télé-Parade, de L. Delbecq.

On ne peut qu'applaudir à cette initiative d'habituer les élèves de l'Ecole de Musique à faire de la musique d'ensemble, et de les préparer ainsi à rejoindre nos sociétés musicales d'amateurs. Aussi, en seconde partie a-t-on pu voir un certain nombre de ces jeunes gens — et jeunes filles — aux rangs de l'Harmonie.

Le concert se poursuivit par quelques poèmes d'un jeune, dits avec beaucoup d'intelligence par Mme Lofferon. Un duo pour clarinettes, la Chanson des Nids, permit à deux musiciens de l'Harmonie, Mlle Arlette Gauthier et M. Thierry Lofferon, de se faire entendre en solistes et chaleureusement applaudir. Puis ce fut le tour de l'ensemble de cuivres Jean-Paul Burtin, qui apporta une note « professionnelle » dans cette manifestation d'amateurs, et se fit applaudir dans son répertoire d'œuvres anciennes et modernes.

Avant l'entracte le président Paul Pin s'adressa au public et aux musiciens. Il leur expliqua la structure de l'organisation des Sociétés Musicales d'amateurs, ainsi que l'histoire, le rôle et les activités de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France. Il termina par un appel en faveur du Centre de Toucy.

La seconde partie était entièrement consacrée à l'Harmonie qui, sous la baguette de son chef, Roger Lofferon, interpréta l'Ouverture de l'opéra-comique de Boieldieu, Le nouveau Seigneur du village ; la Suite-Ballet, de Popy ; l'Aventure-Webern, de J. Darlig ; et Florentine-Marsch, de J. Fucik. L'Harmonie exécuta ensuite avec sa Batterie-Fanfane quelques marches et pas redoublés, qui mirent fin à ce concert et furent très goûtés du public.

Tous nos compliments à notre ami Lofferon et à cette très bonne formation qui groupe quarante musiciens à l'Harmonie et une vingtaine d'exécutants à la Batterie-Fanfane. Et comment ne pas dire un mot de ce charmant petit théâtre, dont le foyer, minuscule mais délicieux, nous transporta 150 ans en arrière avec ses murs tapissés d'affiches des représentations d'opéras-comiques et de vaudevilles données autour de 1830.

Chorale de Sèvres :

Epreuves de classement

A l'occasion d'un concert donné dans l'intimité le jeudi 14 mars dernier, un jury désigné par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France s'est rendu au Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres pour y entendre, en vue de son classement, la Chorale de Sèvres, dirigée par M. Michel Fleurant et formée des élèves-techniciens des métiers de la musique du Lycée Pilote de Sèvres.

Ce jury était composé de MM. René Bianco, de l'Opéra ; Georges Fossier, directeur de l'Orchestre Symphonique et de l'Harmonie de la RATP ; et Christian Sable, professeur d'éducation musicale.

La Chorale présentait deux morceaux de son choix : d'abord « In-troit et Kyrie » et « Libera me, Domine » extraits du Requiem de Gabriel Fauré ; ensuite « Le Cantique de Jean Racine », également de Gabriel Fauré. Enfin elle eut à chanter un court morceau de lecture à vue, qu'elle déchiffra si bien que le jury demanda à l'entendre une seconde fois.

Après avoir délibéré, le jury décida de classer la Chorale de Sèvres en Division d'Excellence B. M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, annonça cette décision aux exécutants et au public. Après avoir, dans une brève allocution, exposé la structure et le rôle de la Fédération musicale de France et le mécanisme du classement des sociétés et du concours itinérant, il souhaita à la Chorale et à son directeur de poursuivre leur excellent travail, qui ne peut manquer de les conduire à de futurs succès.

Concert de l'Orchestre symphonique de la RATP.

Le samedi 23 mars dernier, l'Orchestre Symphonique de la Régie Autonome des Transports Parisiens donnait à la salle Gaveau, sous la direction de Georges Fossier, son troisième et dernier concert de cette saison 1973-74 qui a marqué le 35ème anniversaire de cette excellente formation.

Le programme débutait par l'Ouverture Joyeuse, de Marcel Poot, actuel directeur du Conservatoire de Bruxelles ; œuvre amusante, à la fois fantasie parfois un peu déballée, comme une kermesse flamande, et qui fait par instants songer, de loin, à Chabrier.

C'est le second concerto pour piano et orchestre, de Brahms, qui venait ensuite, avec en soliste Daniel Le Torchon-D'Avat. Cette œuvre en quatre mouvements, ce qui est assez rare pour un concerto, est d'un caractère général plutôt joyeux, du fait qu'il fut inspiré au compositeur par un récent séjour en Italie. Le 1er mouvement est d'une atmosphère pastorale, malgré la reprise où le « Ben marcato » laisse apparaître le caractère bourru et renfrogné de Brahms. Du 2ème mouvement, certains ont dit que ce Schorzo est une Danse macabre mieux réussie que celle de Saint-Saëns. Dans le paisible Andante, où le violoncelle chante une douce mélodie, Brahms a été, plus ou moins textuellement, quelques-uns de ses propres lieder. Le final est marqué par le thème sautillant du refrain. Daniella Torchon-D'Avat donna une excellente interprétation de cette œuvre, et l'orchestre se montra à la hauteur de son rôle difficile.

La seconde partie commença par la Petite Suite, de Debussy, en hommage au regretté Henri Busser qui fit l'orchestration de cette œuvre écrite pour piano à quatre mains.

Et le concert s'acheva par la Mascara, d'Aram Katchaturian. Parmi les cinq numéros de cette Suite de Ballet, le public a plus particulièrement applaudi le Nocturne, qui permit au violon de Jean Colombani de chanter une belle mélodie (Jean Colombani est un bel artiste dont l'orchestre et les auditeurs vont regretter le départ) et le Galop final enlaidi qui dut être bissé.

Pour son 35ème anniversaire, l'Orchestre Symphonique de la RATP est dans la force de l'âge et dans la plénitude de ses moyens. Tous nos compliments aux musiciens et à Georges Fossier, qui sait leur faire partager sa foi et son enthousiasme.

Un auditeur.

70ème anniversaire de l'Union départementale des Sociétés musicales de Paris.

Créée en 1904, l'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris fêtera son 70ème anniversaire le dimanche 19 mai 1974.

Succesivement présidée par M. Boldot, fondateur et président de 1904 à 1920, M. Druel de 1920 à 1922, M. Robin de 1922 à 1944, M. Maurice Brun de 1944 à 1971, c'est M. Desiré Huys qui préside aux destinées de l'Union depuis 1971.

L'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris a voulu marquer son 70ème anniversaire par une grande journée de concerts publics données dans les squares de Paris et par un concert de gala au Jardin du Luxembourg.

Le programme de cette journée prévoit donc :

Concerts de 11 h. à 12 h. : Place des Vosges (4ème), Harmonie « La Renaissance » de Paris - Austerlitz.

Parc de l'avenue de Cholsy (13e), Harmonie des PTT.

Concerts de 15 h. à 16 h. : Champ de Mars (7ème), Harmonie des Chemins de Fer du Nord.

Square Ferdinand-Brunot (14ème), Harmonie des PTT.

Parc des Buttes Chaumont (19e), Chorale de Lutèce et Orchestre d'Accordéons de l'U.A.I.C.F.

Grand concert de gala au Jardin du Luxembourg de 15 h. à 18 h. 30. Batterie-Fanfane du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens, Orchestre à Plectre de la SNCF Paris, Orchestre d'Accordéons de Paris, Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens.

Grand Final avec les Chorales « La Caecilia », « La Lyre de Montmartre » et « La Chorale de Lutèce », accompagnées par l'Orchestre d'Accordéons de Paris.

Nous sommes persuadés que le 19 mai prochain sera une excellente journée de propagande pour nos sociétés parisiennes de musique d'amateurs, et que leur présentation fera connaître au grand public la joie d'écouter, et aussi de pratiquer de la bonne et belle musique au sein de nos sociétés dans une atmosphère de parfaite entente et d'amitié.

Le secrétaire général de l'UD 75.

L'hommage de la Chorale de Sèvres à Gabriel Fauré

Le jeudi 21 mars dernier, la Chorale de Sèvres donnait à la Salle Gaveau, sous le haut patronage du ministère des Affaires Culturelles, un concert en hommage à Gabriel Fauré. Disons d'abord que la Chorale de Sèvres, que dirige M. Michel Fleurant, est composée des élèves des trois années de la section spécialisée « Techniciens des Métiers de la Musique » du Lycée pilote de Sèvres, avec quelques anciens élèves restés fidèles au chant choral. Il en résulte que chaque année c'est un tiers de l'effectif qui se renouvelle, et que c'est un énorme travail d'intégrer dans l'ensemble ces nouveaux venus, dont la plupart n'ont jamais chanté. M. Fleurant y réussit cependant parfaitement et, depuis sa création en 1950, la Chorale de Sèvres n'a rencontré que des succès partout où elle s'est produite, tant en France qu'à l'étranger.

Pour en revenir à ce dernier concert, on put y entendre en lever de rideau la Chorale de jeunes filles du CES 15, rue des Volontaires à Paris. Cette chorale de 70 exécutantes, que dirige et anime Mme Jacqueline Bourillon, interpréta avec succès, avec beaucoup d'intelligence et de goût, des œuvres chorales de Franck, Massenet, D'Indy et Debussy. On voudrait voir se généraliser les chorales de ce genre, car si l'on veut redonner aux Français le goût du chant choral, c'est en y intéressant les jeunes qu'on pourra y parvenir.

Ensuite Mmes Barbara-Lacou et Robbe, MM. Michau et Piquemal interprétèrent les délicieux quatuors de Fauré, Madrigal et Pavana. Et la première partie s'acheva par le Cantique de Jean Racine, interprété par la chorale, sous la direction de Michel Fleurant.

La seconde partie était consacrée au Requiem de Fauré, qui fut interprété par Mme Nicole Leport, soprano, et M. Michel Piquemal, baryton, en solistes, par la Chorale et par l'Orchestre André Caplet, du Havre, avec Jeanne Lachaux à l'orgue. L'ensemble était placé sous la baguette de Michel Fleurant, qui sut bien faire ressortir la teinte douce et apaisante de cette prière, qui n'exprime pas la crainte de la mort, mais l'espoir dans la miséricorde divine.

En résumé une excellente soirée et une bonne propagande pour la cause du chant choral. Un grand bravo pour tous ceux qui en furent les artisans.

Un auditeur.

Le concert du centenaire de la « Sirène » de Paris

Le dimanche 17 mars après-midi, la Fanfare « La Sirène de Paris » donnait un grand concert à l'occasion de son centenaire. Un nombreux public se pressait à la salle Gaveau, parmi lequel on remarquait la présence du commandant Jules Semler-Colliery, président de la Confédération Musicale de France ; de MM. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, et Desiré Huys, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris, ainsi que de nombreux présidents et directeurs de sociétés de l'Ile-de-France.

Il appartenait à M. Lyssandre, vice-président et sous-directeur d'ouvrir ce concert en dirigeant la brillante Marche de Gala, d'Allier.

Ensuite M. Grebaut, président, retraça en une allocution trop courte au gré des auditeurs, l'histoire de la société depuis sa fondation, mettant en relief la foi en la musique qui anima tous ceux qui la dirigèrent successivement.

Le concert se poursuivit, sous la direction de M. André Delsarte, par la Symphonie No 1 en ut majeur, de Beethoven, dans une transcription de Levasseur. Si cette symphonie se ressent de l'influence de Haydn, le 3ème Mouvement est déjà un Scherzo Beethovenien. Et la première partie s'acheva par la Rapsodie Hongroise No 2 de Liszt, dans un arrangement de Louis Millet. La grande virtuosité de cette œuvre pianistique se retrouve dans la transcription pour fanfare, et les musiciens et leur chef y remportèrent un grand succès.

C'est alors que le commandant Semler-Colliery, après une courte allocution, remit au président Grebaut la plaquette du centenaire de la CMF, et à M. Delsarte la médaille d'honneur des chefs de musique.

Après un court entracte, le concert reprit avec l'Ouverture de La Gazza ladra, de Rossini, et se poursuivit avec Les Erinnyes, de Massenet, et le Menuet de la 2ème Suite de l'Arlesienne, de Bizet, qui permit d'applaudir le talent de M. Roussin, flûte solo.

Et pour conclure sur une note toute différente de ces œuvres classiques, le concert se termina par Kansas City, de Darling, brillante fantaisie sur des mélodies et des rythmes américains, magistralement interprétée, et qui sous les applaudissements chaleureux et prolongés du public dut être bissée.

Toutes nos félicitations à cette centenaire qui se porte vraiment très bien.

Un auditeur.

Echo Philharmonique de Paris

Selon une tradition maintenant bien établie, l'Association Symphonique « L'Echo Philharmonique de Paris » avait convié ses membres honoraires à assister le 14 décembre dernier à l'assemblée générale statutaire, précédée d'une audition musicale.

L'Echo Philharmonique de Paris a exécuté, sous la direction de son président-directeur, M. Desiré Huys, l'Ouverture des « Noces de Figaro », de Mozart, et la « Petite Suite », de Debussy. Le programme comportait ensuite, sous la direction de M. Georges Daussy, le Concerto en mi bémol de Hummel, pour trompette et orchestre, qui a permis d'apprécier les progrès d'un jeune trompettiste, Jack Dett, qui a montré de très réelles qualités de sonorité et d'interprétation. C'est au sein même de l'Echo Philharmonique que ce jeune artiste amateur a fait ses débuts dans la musique d'ensemble et où il se retrouvait souvent avec son excellent et regretté professeur, M. Plantive, trop tôt disparu.

Le concert se terminait par l'interprétation de la suite d'orchestre du ballet de « Sylvia », de Léo Delibes.

Au cours de l'assemblée générale qui se tint ensuite sous la présidence de M. Charles Blockhuysen, président d'honneur de l'association, le secrétaire général M. Jean Godinet a fait le bilan des activités de l'Echo Philharmonique de Paris pendant l'exercice 1972-1973. Cette période fut malheureusement marquée par le décès ou la maladie de quelques-

uns des meilleurs éléments de l'orchestre. Ces douloureux événements ont été durement ressentis par tous car l'Echo Philharmonique de Paris, une des rares sociétés symphoniques survivantes à Paris, est composée exclusivement de musiciens amateurs, qui sont en même temps de bons amis, et tous ressentent profondément les peines et les joies de chacun.

Le trésorier, M. Marcel de Morand, présenta le rapport financier, en faisant une fois de plus appel au concours financier des membres honoraires anciens et nouveaux.

Avant de clore cette très sympathique réunion, le président Desiré Huys a exprimé ses remerciements à tous ceux qui apportent leur concours et leur amitié à l'Echo Philharmonique de Paris.

M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, s'était excusé de ne pouvoir assister à l'audition et à l'assemblée générale comme il le fait chaque année, ainsi que M. Etienne Lorin.

M. Boulanger, vice-président de l'Union des Sociétés Musicales de Paris, honoré de sa présence cette réunion, ainsi que M. Collet, maire adjoint honoraire du 18ème arrondissement.

Nous rappelons que les répétitions de l'orchestre « L'Echo Philharmonique de Paris » ont lieu tous les vendredis soir, à 8 h. 45, à la mairie du 18ème arrondissement. Tous les amateurs intéressés sont cordialement invités à venir rejoindre les rangs des exécutants.

Georges DAUSSY.

MIDI

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous apprenons avec plaisir que, par décision de M. le ministre de l'Education Nationale, en date du 1er janvier 1974 :

M. Raoul Fabre, directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de Cazouls-les-Béziers, a été promu académicien dans l'Ordre des Palmes Académiques.

M. René Gaye, directeur de l'Ecole de Musique et de l'Union Musicale de Pulisseguler, a été promu au titre d'officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

M. Léon Collet, directeur de l'Ecole de Musique de la Lyre Biterroise et directeur de cette même société à Béziers, a été promu au titre d'officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

En cette belle circonstance, le président, les membres du bureau fédéral, les directeurs, les dirigeants et les musiciens de la Fédération du Midi adressent aux heureux récipiendaires, toutes leurs amicales félicitations.

RIGNAC

Esperance Rignacoise

En ce premier dimanche du mois de mars 1974, la batterie-fanfane Esperance Rignacoise faisait une nouvelle année d'existence depuis sa création en octobre 1948. Mais cette année la fête avait un caractère tout à fait exceptionnel.

Pour la première fois à Rignac et même dans le département, M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, avait répondu à l'invitation des dirigeants de la société. Ce fut un honneur pour eux ainsi que pour la ville entière de recevoir le président fédéral, très pris par ses occupations musicales. Il était accompagné de Mme Sarzi son épouse, qui n'avait pas hésité à faire le déplacement depuis Narbonne, malgré les mauvais temps.

A leur arrivée à Rignac, M. et Mme Sarzi étaient accueillis par M. Malaterre Claude, maire adjoint, et M. Valayer Christian, président directeur de l'Esperance Rignacoise.

A midi, après un défilé à travers les rues, la batterie-fanfane arrivait devant le monument aux morts sous une tempête de neige. M. Valayer déposait une gerbe pendant l'exécution des sonneries réglementaires en présence d'une foule nombreuse.

Fait unique dans l'histoire de la société, des médailles étaient ensuite remises à 10 musiciens par M. André Sarzi, accompagnés du diplôme correspondant.

Ainsi Daniel Boutelle, Jean-Louis Clergue, Alain Lacaze, Claude Laval, Michel Laval, Serge Laumon, Francis Pons, Serleye Denis et Jean Valayer recevaient, pour 9 années de sociétariat, la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

M. Valayer Christian recevait la médaille de France pour 15 années de sociétariat comme directeur. Après l'apéritif-concert offert dans la salle des fêtes, un banquet, excellentement préparé par le restaurant Marre, a réuni les récipiendaires de l'Esperance et quelques invités dont M. et Mme Sarzi, M. Malaterre, maire adjoint, M. Valayer Raymond, conseiller municipal et M. le chef de brigade de la gendarmerie.

L'ambiance de ce banquet a largement dépassé celle des précédentes années et les discours de MM. Sarzi, Malaterre et Valayer y furent très applaudis.

Au dessert, M. et Mme Sarzi se voyaient remettre un cadeau en témoignage de sympathie de la part de leurs hôtes rignacois qui n'ont pas oublié le dévouement du président au service de la batterie-fanfane.

En dépit de la neige, appréciée par M. et Mme Sarzi, l'Esperance Rignacoise a connu le dimanche 3 mars, une des plus belles journées de son existence.

BEDARIEUX

Harmonie Bedarienne Assemblée générale du 21 février 1974

Nombre de présents : 43.

1) Le rapport financier a été présenté par J. Casado.

A noter au chapitre des subventions principales : 2.000 F. FMM 90 (somme inférieure au total cotisation-assurance), Etat 0.

Les recettes 1973 ont couvert les dépenses de fonctionnement de la société grâce à une gestion saine et équilibrée.

L'Assemblée donne quitus et adopte le rapport financier.

2) Rapport moral présenté par le président :

LES EFFECTIFS. — L'année 1973 a été difficile à cause de la perte de plusieurs éléments variables (départs, départs par manque d'emploi dans la région). La situation économique de la région, cause du départ de nombreux jeunes, oblige la société à un travail considérable de formation dont elle ne recueille que des résultats partiels.

1974 posera encore plus de problèmes, mais les perspectives d'avenir s'annoncent favorables. L'état donne le nombre d'élèves qui fréquentent l'école de musique de l'Harmonie et le travail sérieux de ses animateurs bénévoles.

LES SORTIES. — Étant données les difficultés prévues pour 1974, le calendrier des sorties sera allégé. La priorité sera donnée aux cérémonies officielles de la ville de Bedarieux ainsi qu'aux manifestations d'animation de la cité. Un gros effort devra être fait pour l'intégration des jeunes élèves.

REPÉTITIONS. — L'Assemblée adopte le principe d'une répétition par semaine pour chaque groupe de l'Harmonie (batterie, cuivres, musique). Une répétition générale aura lieu au minimum une fois par mois.

ECOLE DE MUSIQUE. — Il est demandé aux parents de veiller à l'assiduité et au travail régulier des élèves pour permettre une progression plus rapide.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

3) Election du nouveau bureau.

L'Assemblée procède ensuite à l'élection du bureau pour 1974.

Sont élus :

Président d'honneur : M. le maire de Bedarieux.

Président : M. Gauthier Albert.

Secrétaire : M. Moreno Théo ; adjoint : M. Marty Jacques.

Trésorier : M. Casado Jacques ; adjoint : M. Garcia Antoine.

Représentants des activités auprès du bureau :

Musique : Mlle Tello Janine et M. Palosse Michel.

Cuivres : MM. Augé Georges et Fabre Hervé.

Batterie : MM. Cavallo Christian et Pena Jean-Claude.

Ecole de musique et parents d'élèves : Mmes Carrière Denise et Sal- lili.

NARBONNE

Dans un cadre digne du talent des exécutants : Le concert de printemps de la Lyre Narbonnaise.

Pour leur premier concert de printemps, la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Narbonne ont offert aux Narbonnais, plus nombreux que jamais, un cadre digne de leur talent. C'est dans la moyenne salle des Consuls qu'elles avaient transporté leurs pupitres et cette innovation, appréciée de tous, permit aux deux sociétés septennaires aux destinées unies, de sensibiliser encore plus d'amateurs de belle musique. Soulignons qu'elles aient à jamais quitté l'impressionnisme et froide salle de béton du Palais du travail et qu'à l'avenir elles présentent leur programme dans ce décor prestigieux.

LE CONCERT

Le président Raymond Rivet et ses dévoués collaborateurs eurent le plaisir de recevoir de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Mele, adjoint au maire délégué aux Arts et Lettres qui présidait cette réunion, M. Antagnac député suppléant, Mlle Breton, M. Miran, conseillers municipaux ; M. Sarzi, président des Sociétés Musicales du Midi, etc.

Après les traditionnelles paroles de bienvenue prononcées par M. Cause et les remerciements à la municipalité qui prodigue à la « Lyre Narbonnaise » une aide très appréciée tant financière que matérielle, débutait le concert.

Expression dramatique et passionnée, telle se présente l'Ouverture de Semiramide de Rossini qui permit d'apprécier le brio des solistes MM. Claude Sabouraud, Arnaud Raynaud, Durban, Rossignol et Rougé.

La Lyre et l'Harmonie enchaînaient par la magnifique mais trop peu connue « Adagio d'Aïbnoni » œuvre d'une mélancolie noble sortie de l'oubli, voici quelques années par le plus grand des hasards.

Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de leur présenter « La Belle de Cadix » de Francis Lopez, enlevé de façon très alerte.

La deuxième partie du spectacle fut l'occasion d'applaudir les quintettes d'instruments à vents : bois d'abord, cuivres ensuite qui interprétèrent le premier des œuvres de Bizet et Haydn, le second du belles pages de Purcell et de Lull.

La dernière partie du concert fut consacrée à des partitions modernes : « Moonlight sérénade » de Glen Miller, « Saint-Louis blues » de Roudy, à l'opérette avec Mireille de Gounod. Et c'est sur un entraînant paso doble, « Toros y sol » de Urmeneta qui prit fin cette très agréable soirée qui valut à notre Lyre Narbonnaise de planer un nouveau et très mérité succès.

ACHETEZ

LE MACARON

AUTOCOLLANT

REFLEXIONS D'UN MELOMANE A PROPOS DU CONCERT

Sans doute voudra-t-on nous excuser si nous nous permettons ces réflexions sur le concert de la Lyre, alors que le compte rendu en a été fait dans ces mêmes colonnes, mais ce que nous en faisons c'est pour exprimer à nouveau aux dévoués et infatigables mainteneurs de cette belle cause qu'est la musique populaire, toute notre satisfaction pour cette audition musicale de mercredi soir.

Cette satisfaction personnelle nous la retrouvâmes chez de nombreux auditeurs qui nous parurent absolument séduits par ce qu'ils venaient d'entendre et d'applaudir sans réserves.

Eh oui, il nous fut offert mercredi soir un vrai gala musical, au cours d'un programme dont l'éclectisme et l'excellence de l'exécution se passent de tous commentaires superflus.

De la grande musique avec l'ouverture de Semiramide, de Rossini et l'adagio d'Albinoni, en alternance avec une audition de quintette et d'instruments à vent (bois et cuivres) en intégrant aussi de la plus belle fantaisie avec des sélections sur des opérettes toujours aimées et connues même du profane, pour finir par de la musique jazz et des blues absolument impeccables et avec la clôture de deux séquences de Manuel de Falla et d'un pas de double enlaid, on ne sait vers laquelle de ces exécutions doivent aller nos préférences, tellement tout fut parfait de mesure, de justesse et d'homogénéité, sans exclure bien entendu la sûreté et la virtuosité déployées à nouveau par les solistes de la Lyre. Nous n'en citerons aucun, car ils surent tous se faire apprécier et applaudir, comme on devait applaudir sans réserves le talentueux chef Emile Espuna.

Mais ce qu'il est juste de dire aussi, c'est que le cadre de la salle des Concerts se prêtait admirablement aux conditions essentielles pour une bonne audition.

Son acoustique absolument idoine devait en effet permettre la plus belle résonance des sonorités des pupitres et des solistes, et cela l'assistance fort nombreuse et électorale, ne devait pas manquer de le souligner au sortir d'une soirée, absolument bien rendue. Qu'il nous soit permis de redire au président Rivet, au chef Emile Espuna et à tous les musiciens de la Lyre Narbonne, Harmonie de Coursan, tous nos compliments et tous nos vœux.

H. F.

Ce concert de mercredi soir nous valut l'occasion, agréable certes, de rencontrer au premier rang des invités, notre ami M. Rey, le sympathique président des « Sans Souci » de Castelnau.

Il avait été l'hôte pour la journée des époux Sarzi, avec lesquels il entretient les meilleurs rapports d'amitié.

CAZOULS-LES-BEZIERS

A l'Union Musicale

C'est dans l'église Saint-Paul que débuta la Sainte - Cécile le dimanche 9 décembre, groupant les deux harmonies Puisseguier-Cazouls-les-Béziers, sous l'expertise baguette de M. René Paye, ce fut un concert en tous points remarquables et d'une haute tenue musicale qui nous permit d'entendre « La Reine de Sabat », « Intermezzo », de « L'Arlésienne », et un extrait de Samson et Dalila. Au cours de son allocution l'abbé Record remercia et félicita l'Harmonie pour sa participation à l'office.

A 13 heures, les musiciens se retrouvaient autour d'une table abondamment et finement garnie. Avec le dessert arriva le moment des discours, le président M. Barthe remercia les personnalités présentes MM. Chevalier et Auziales, représentant le maire, il traça sommairement le bilan de l'année et termina par une pensée au docteur Favier retenu chez lui par un deuil récent. Une minute de silence fut observée pour notre cher disparu Jean-Louis Delcortier.

E, puis, ce fut le tour de chant au cours duquel Jean Fabre, directeur de l'Harmonie de Cazouls-les-Béziers, le bout-en-train de l'équipe, fit apprécier avec Louison son long et varié répertoire.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

LE PROGRAMME

DES FESTIVALS 1974 :

Voici le programme des festivals qui se dérouleront en 1974 en Moselle et en Meurthe-et-Moselle :
Saint-Julien-lès-Metz, 12 mai ; Tange, 25 et 26 mai ; Corny et Farnack, 1er et 2 juin ; Metz-Sablon, 1er, 2 et 3 juin ; Marange-Bitange, 8 et 9 juin ; Aumetz et Chateau-Salins, 9 juin ; Wolpuy et Manom (cinquantenaire), 10 juin ; Devant-lès-Fonts, 22 et 23 juin ; Saint-Joseph-Yutz, 23 juin ; Farsersviller, 29 et 30 juin ; Métrich, 30 juin ; Distroff, 30 juin ; Comelange, 11 août.

De plus, un concours fédéral aura lieu à Florange, le 16 juin, et des examens d'élèves seront organisés à Saint-Nicolas-de-Port, le 23 mai ; à

Lunéville, le 29 mai ; à Guénange, le 19 juin, et à Metz, le 26 juin. Enfin, le prochain congrès fédéral se tiendra le 13 octobre 1974, en Meurthe-et-Moselle, vraisemblablement à Lunéville.

1922 - 1973 : deux années-souvenir pour les musiciens de la Société musicale « L'Union » de Distroff. C'est, en effet, en 1922 que fut créée la société sous l'impulsion de son président, M. Paul Johannes et sous la direction de M. Vogt, qui en fut le premier chef de musique. Depuis cinquante ans, cinq présidents et six chefs de musique se sont succédés : 1968 vit l'élection de M. Joseph Krupp, l'actuel et dynamique président ; M. Roger Jacquet assure la direction ; le président d'honneur, M. François Putz, maire de Distroff ; l'éducation musicale des jeunes a été confiée à Mme Molter qui s'occupe de sa tâche avec patience et compétence.

Placées sous le haut patronage de M. Raymond Lafond, président de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, et de M. Jean Domain, directeur général de la Société Thionvilloise des Ciments, les festivités du cinquantenaire se déroulaient dans l'enceinte du parc ombragé de la Société Thionvilloise des Ciments, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la direction.

Toute la population de Distroff a tenu à manifester sa sympathie et son attachement à ses musiciens en assistant aux défilés et concerts des dix sociétés participantes : Union Musicale Saint-Joseph de Haute-Yutz, Harmonie Sainte-Cécile Uckange, Amicale de musique Saint-Hubert Métrich, Harmonie municipale Villers, Lyre de Garche et son groupe de majorettes, Musique municipale de Basse-Ham, Harmonie Espérance Hagondange, Réveil Angevin.

Après le vin d'honneur, offert aux personnalités présentes ainsi qu'aux présidents, chefs de musique et porte-drapeau de chaque société, le concert fut un instant interrompu pour permettre la remise des diplômes aux vingt-sept élèves de l'école de musique qui ont passé avec succès les examens fédéraux le mercredi 20 juin, à Guénange. Les diplômes furent remis par MM. Lafond, Domain et Schnebelin, député, maire de Sierck-lès-Bains, aux jeunes lauréats :

PREPARATOIRE. — Xavier Dibéne : 20 en solfège et 16 en instrument ; Jérôme Rollinger : 20 et 10 ; François Rollinger : 18 et 13 ; Cathy Gaspard : 17 ; Dominique Bibone : 16 ; Jean-Luc Gabriel : 16,50 et 10 ; Léonard Toti : 16 ; Isabelle Caron : 15 ; Hervé Charpentier : 15 ; Alain Krist : 15 et 17 ; Muriel Boscard : 13 ; André Sainty : 13 ; Martine Blum : 12 ; Xavier Blum : 12 ; Chantal Charpentier : 12 ; Christine et Roland Rousse : 12 ; Serge Rittlé : 11 ; Jean-Marie Rollinger : 10,75 ; Fausto Burzaccia : 10.

ELEMENTAIRE. — Michel Bazouchi : 16,50 et 18 ; Bernard Hourt : 16,25 et 17 ; Brigitte Halter : 14 et 12 ; Michel Berrettoni : 12 et 16 ; Martin Leclerc : 12 et 13 ; Maurice Gabriel : 11 et 17.

MOYEN. — Laurent Finé : 13 et 17.

Ces jeunes lauréats ont été vivement applaudis par le public, de même que toutes les sociétés présentes.

Cette fête du cinquantenaire de l'Union de Distroff, organisée de main de maître, a dû plus bénéficier d'un temps idéal et chaud.

DISTROFF.

Société de Musique « L'Union ». Lors de l'assemblée générale du 16 février 1974, M. Michel Pierrot, 1, rue des Alouettes, 57134, Distroff, a été élu Président de la Société Musicale « L'Union de Distroff », en remplacement de M. Joseph Krupp.

Les Sociétés de la Fédération sont invitées d'en prendre note.

NORMANDIE

Congrès annuel de la Fédération Régionale de Normandie

LE HAVRE

Voici pour l'essentiel, un compte rendu succinct du congrès. Nous y reviendrons ultérieurement.

Le congrès de la Fédération régionale de Normandie s'est tenu au Havre le 17 mars dernier, sous la présidence de M. Bernard Chaplain, président de la Fédération régionale. 70 sociétés étaient représentées soit par le président, soit par le directeur, et pour bon nombre de sociétés le président et le directeur étaient présents avec un ou deux membres de leurs bureaux. C'est dire que la salle du conseil municipal mise aimablement à notre disposition par M. le Député-Maire du Havre, était bien remplie. 80 présidents de sociétés empêchés d'assister au Congrès avaient délégué leur pouvoir au président.

A signaler tout particulièrement l'excellente attention de la ville du Havre qui avait mis des cars à la disposition des épouses des congressistes pour une visite commentée de la ville. Les membres du Comité fédéral, à l'exception de M. Bellis, vice-président pour le Calvados, retenu par des obligations profession-

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	372	515
CORNET, si b	485	640
BUGLE, si b	545	700
ALTO, mi b	730	950
BARYTON, si b	940	1160
BASSE, si b à 4 pistons	1360	1620
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	3990	4870
TROMBONE à coulisse	595	775
TROMBONE à pistons	840	1020

LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1060
SAXO ALTO, mi b	1100
SAXO TENOR, si b	1290
SAXO BARYTON, mi b	2520
CLARINETTE, si b, super ébène	600
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	655

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



nelles, ont tenu une réunion du bureau préalablement au congrès afin d'examiner quelques questions importantes.

C'est à 9 h. 45 précises que s'est ouvert le congrès. Le président de la Région Normande a développé de nombreux sujets et notamment rap-

pelé son activité depuis son élection de l'année précédente.

Voici quelques extraits de son rapport moral :

« Récemment, au plan régional, j'ai pu constater la pauvreté en effectif d'un grand nombre de sociétés. Beaucoup d'entre elles se débattaient dans des difficultés matérielles quasi insurmontables, c'est pourquoi je n'ai cessé dans mes divers déplacements d'attirer l'attention des élus locaux sur la crise grave qui existe et qui va s'accroître si l'hémorragie n'est pas rapidement arrêtée.

Des solutions, il y en a peu car cette crise est une crise financière. Vous me direz, sans doute, que la musique n'est pas la seule victime, c'est vrai, seulement la musique est depuis longtemps sacrifiée au détriment d'autres loisirs. Je l'ai dit et répété, la musique nécessite un travail personnel difficile et constant. Il faut donc y intéresser les jeunes, mais en utilisant des formules agréables et qui offrent un intérêt certain. Il faut pour cela que la base de départ soit organisée et structurée.

Je ne me fais pas d'illusion, la société communale est en voie de disparition, mais rien n'est perdu pour autant si on veut bien s'organiser sur le plan intercommunal. Et je voudrais attirer l'attention des Magistrats municipaux, c'est-à-dire les Maires et les Conseils municipaux sur l'intérêt qui serait le leur, s'ils voulaient bien organiser l'étude de la musique de cette façon.

Ceci implique, bien sûr, la rétribution d'un chef de musique qui pourrait consacrer plusieurs heures par semaine à dispenser les cours de solfège et à faire les répétitions. Mais, c'est là que commencent les difficultés. Il faut d'abord que les communes veuillent bien inscrire à leur budget les crédits nécessaires pour rémunérer ce chef et assurer les crédits de fonctionnement. »

Le président s'est encore exprimé en ces termes :

« Depuis 6 mois, j'ai eu de nombreux entretiens avec des Conseillers généraux dans divers départements. Après des échanges de vues, j'ai eu le plaisir de constater que tous étaient d'accord pour nous aider, mais beaucoup ignoraient nos difficultés, aussi bien financières que matérielles et tous m'ont fait savoir qu'ils seraient nos Avocats près des assemblées départementales pour que celles-ci nous aident. »

Plus loin, le président a commenté une réponse écrite de M. le Ministre des Affaires culturelles à M. Malsonnat, député, réponse qui ne fait que confirmer ce que nous savions déjà, à savoir que l'effort de l'Etat en faveur de l'enseignement musical est principalement axé sur l'aide apportée aux 73 conservatoires nationaux de région, écoles nationales de musique et écoles agréées contrôlées par le Ministère et que celle accordée aux mu-

siques populaires est affectée en priorité à la formation de ses instructeurs.

Ceci a motivé la prise de position suivante du président Chaplain :

« C'est bien de former des instructeurs, mais si personne ne finance leur rétribution, ni assure les frais de fonctionnement, des sociétés, je ne vois pas à quoi ils pourront s'employer. Car le grave problème, que ce soit hier ou demain, reste le même : il s'agit pour nos sociétés populaires de disposer d'argent pour l'enseignement de la musique et le fonctionnement de nos sociétés. Il y a d'ailleurs des contradictions dans tout cela. Récemment une information concernant le Syndicat des Lycées et Collèges de l'Académie de Caen, précisait que sur les 4 postes budgétaires de l'Académie, 21 seulement sont pourvus, soit 43,75 %, alors que la moyenne nationale est de 63,94 %. Ce même syndicat s'élève contre l'absence de création de 42 postes dans les CES et Ecoles normales, ce qui ramène le taux de 43,75 % à 23,33 %.

Et le président de poursuivre :

Dans le domaine de l'information, il y aurait aussi beaucoup à dire. Combien de Français connaissent nos difficultés. Combien aussi savent ce qu'est la vie de nos sociétés musicales, comment elles fonctionnent, comment travaillent nos élèves, comment se fait l'apprentissage sur un instrument. Autant de questions qui mériteraient des informations près du grand public. Malheureusement, la presse, qu'elle soit régionale ou nationale, ne nous apporte pas grand chose. Les meilleures informations sont souvent celles de nos journaux locaux hebdomadaires, ou quotidiens dans les grandes villes, pour lesquels les rédacteurs viennent aux sources et qui veulent bien consacrer quelques lignes à nos activités. Quant à la télévision qui pourrait être le plus puissant des moyens d'information, il suffit de jeter un oeil sur les programmes et vous constaterez que les programmes musicaux sont rares et quand ils existent, c'est à des heures où tout le monde ou presque va dormir.

Beaucoup d'autres sujets ont été traités par le président dans son rapport moral mais il serait trop long de les développer aujourd'hui. Ceux-ci ont été très suivis par les congressistes et de nombreuses questions ont fait suite à l'exposé très précis sur l'avenir de nos sociétés populaires de musique.

Parmi les vœux déposés par les représentants des sociétés, une a particulièrement retenu l'attention, c'est celui des sociétés d'accordéons. Des responsables de ces ensembles se sont exprimés sur la place qu'ils souhaitent voir réservée aux formations d'accordéons et se sont élevés contre ces concours « fantaisistes » qui sont proposés aux élèves des écoles privées.

Afin d'étudier d'une manière plus précise, cette affaire des sociétés d'accordéons affiliées à la Fédération Régionale de Normandie, M. Bressan, directeur de l'Ecole d'Accordéon de Sées (Orne) a été désigné pour siéger au Bureau régional en tant que conseiller technique pour ces formations.

Un vœu concernant la TVA a fait l'objet d'une mise au point afin que les sociétés sachent ce qu'elles ont à faire.

Une question concernant les droits d'auteurs a été posée. M. le délégué régional de la SACEM, présent au congrès a été invité à y répondre et à faire un court exposé sur ce que les sociétés doivent accomplir avant les auditions, gratuites ou payantes.

M. Bellis, vice-président, qui n'a pu assister à la réunion et qui est responsable des épreuves fédérales en région Normande avait adressé un rapport dont lecture a été donnée.

Après l'exposé financier de M. Pellé, trésorier, qui a été approuvé à l'unanimité, le président a tenu à le remercier car c'est un travail obscur mais compliqué que les sociétés ignorent trop souvent.

Avant d'aborder quelques questions relatives à l'activité des sociétés il a été procédé à l'élection du tiers renouvelable. En raison de la création d'une union départementale en Seine-Maritime, le président de cette union, M. Fourquez, conseiller général, représentant la musique d'Aumale, a été élu au bureau fédéral.

A 12 h. 30 prenait fin la réunion du congrès fédéral de Normandie. Tous les congressistes et leurs épouses étaient invités à assister à la réception officielle organisée par la ville du Havre dans les grands salons de l'Hôtel de Ville. En l'absence de M. Duroméa, député-maire, M. Schlewitz, maire-adjoint, accueillait tous les invités. Parmi eux, nous reconnaissons M. Lenoble, président de la Commission départementale du Conseil général représentant M. André Marie, ancien président du Conseil, président du Conseil général de la Seine-Maritime ; M. Desselgné, directeur du Conservatoire municipal, etc...

S'étaient excusés près de M. Chaplain : MM. Georges, député ; Eberhard, sénateur ; Bettencourt, député ; le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ; le directeur du Conservatoire régional de Rouen et de nombreux conseillers généraux.

M. Chaplain a remercié la ville du Havre pour l'accueil tout particulier réservé aux congressistes et spécialement pour l'aide financière et matérielle accordée pour l'organisation du congrès.

C'est M. Schlewitz qui a souhaité la bienvenue aux congressistes au nom du député-maire de la ville du Havre qu'il a excusé de n'avoir pu assister au congrès. En termes choisis, M. Schlewitz a apporté son sou-



tion aux sociétés populaires qu'il a au début avec beaucoup de précisions. Il a, comme le président, insisté pour que les collectivités locales viennent en aide aux sociétés populaires qui accueillent dans leurs formations énormément de jeunes, ce qui avait fait dire au Président Chaplain que les sociétés populaires de musique sont aussi des Maisons de Jeunes et qu'à ce titre elles méritent une aide encore plus importante.

Après cette très belle réception, un déjeuner, présidé par M. Schewitz, accompagné de Mme Schewitz, se déroula dans une excellente ambiance au restaurant Guillaume-Tell où 100 convives étaient réunis.

Et pour clore ce congrès, un brillant concert était donné d'abord par la formation juniors puis par l'Harmonie municipale de la Ville du Havre, ces ensembles étant dirigés par M. Decugis, directeur, le principal artisan de l'organisation de ce congrès et qui doit être sincèrement remercié et félicité. Nous remercions sur le programme.

En résumé c'est un congrès d'une très grande importance qui s'est tenu à Havre et nous ne pouvons mieux faire pour clore ce compte rendu que de rappeler les phrases du Président Chaplain en prologue du programme :

« J'attache personnellement un très grand intérêt à ce Congrès 1974. Je l'ai dit et répété au cours des diverses manifestations auxquelles j'ai assisté ces derniers mois : la musique est un péril. Les Pouvoirs Publics doivent en prendre conscience. C'est à nous musiciens qu'il appartient d'attirer leur attention. Il faut pour cela rassembler tous nos efforts et examiner en commun les problèmes concernant nos sociétés. Il ne servira à rien de m'écrire pour m'exposer vos difficultés personnelles si vous ne voulez pas connaître les difficultés de vos collègues.

Le but des congrès annuels est de permettre d'examiner tout ensemble, b.e. les problèmes généraux de la musique et de proposer des solutions. Si celles-ci sont raisonnables, nous serons écoutés et entendus. Nos villes sont toujours animées de bonnes intentions à l'égard de nos sociétés musicales. Les Pouvoirs Publics, ensemble, j'en suis convaincu, mais nous ne devons pas oublier que l'union fait la force et c'est autour de notre Fédération Régionale des Sociétés musicales de Normandie que doit se faire l'Union afin de démontrer si besoin est, que nous sommes décidés à sauver la musique populaire, la musique qui est la nôtre.

LISIEUX

Pour sa rentrée, le mardi 19 mars, au cinéma Royal, l'Orchestre Symphonique nous conviait à une soirée de musique classique — classique au sens propre du terme — puisque des œuvres de Beethoven, Stamitz et Mozart figuraient au programme. L'auditoire fut une fois de plus charmé d'autant que Denis Bouez, altiste, Cherbourgais d'origine, élève du Conservatoire de Caen, 1er Prix de Paris, venant d'être admis au Grand Orchestre de Paris, était à l'affiche.

Après 6 des 12 « Danses allemandes » de Beethoven, peu connues, toutes écrites en forme de menuet et d'orchestration différente (vraisemblablement une réécriture pour Beethoven), Denis Bouez interpréta le « Concerto en Ré majeur » de Stamitz, (contemporain de Mozart). Dès les premières mesures, la présence du soliste et la chaleur de son instrument firent le public en haleine. Cet instrument un peu méconnu en soliste a largement prouvé ses possibilités.

La Symphonie « Jupiter », la dernière des 41 que Mozart a écrites, succéda à ce récital. Le jeu subtil des instruments admirablement conduits par M. Muckensturm a vivement produit cette impression de grandeur et d'heroïsme. Le finale « Allegro molto » auquel la symphonie doit probablement son nom est le couronnement de cette œuvre et en quelque sorte le sommet de la doctrine mozartienne. Dans une grandiose apothéose finale on peut voir un édifice que Mozart a élevé peut-être à la mémoire de Bach ou Haendel avant d'abandonner la forme symphonique...

En fin, les mélomanes réclamaient un bis et l'orchestre joua une « Danse allemande » qui les avait tant enchantés.

LA LOUPE

Assemblée générale de l'Union Départementale

Pres d'une centaine de congressistes, musiciens de profession ou amateurs, chefs de musique des différentes formations du département se réunirent pour se rendre à la Loupe afin de confronter les problèmes propres à leurs activités officiellement d'abord à la faveur d'une assemblée générale qu'ils tinrent à l'hôtel de ville puis, à l'occasion d'un banquet pris en commun que présidait le maire de La Loupe et conseiller général, M. Georgeaud.

Le bureau réunissait M. Pêret, président de l'Union départementale des Sociétés de Musique, MM. Maugrain et Huard, vice-présidents, M. Brouillard, secrétaire, et M. Sébastien. En fin d'assemblée, le maire de la commune et hôte du congrès devait également venir y prendre place. Dans l'assistance on reconnaissait par ailleurs le président de la Fédération musicale de Normandie, M. Chaplain.

En marge des traditionnelles lectures du bilan financier et élection du tiers sortant, c'est donc à une conversation à bâtons rompus que l'on assista. Plusieurs lignes essentielles s'en dégagèrent cependant de façon fort constructive.

A la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée d'Auneau par M. Brouillard, on examina le problème des ressources des sociétés musicales. Celles-ci assurent en effet une double mission : l'initiation et la formation de jeunes musiciens d'une part, des représentations en public d'autre part, tant à la demande des municipalités qu'à celle de particuliers le cas échéant. L'une et l'autre de ces activités connaissent sur le plan pécuniaire des « fortunes » diverses. Certaines sociétés musicales mettent à contribution les élèves qu'elles forment en leur faisant payer une petite cotisation. D'autres s'en remettent aux seuls bénéfices que peuvent leur apporter les concerts qu'elles donnent et de façon générale, il n'est pas rare que ces concerts soient déficitaires. Il conviendrait donc d'assister à ces sociétés qui intéressent, outre les populations des communes auxquelles elles assurent une animation de qualité, plus de 2.000 exécutants dans le seul département d'Eure-et-Loir, des revenus moins aléatoires, plus susceptibles de garantir la bonne marche et la poursuite d'activités dont l'intérêt public est assez évident.

Pour l'instant, les sociétés musicales sont subventionnées non pas au prorata des élèves qu'elles forment mais à celui de la population de la commune dont elles émanent. Un autre critère pourrait tout aussi bien être retenu : celui du volume et de la diversité des activités de la société concernée. Un moyen terme entre les deux critères d'attribution de la subvention serait en fait souhaitable. Sur le plan municipal, il fut noté avec une certaine amertume que l'aide apportée aux jeunes par les collectivités locales, si elle bénéficiait aux maisons de jeunes et de la culture, n'apportait rien en fait aux sociétés de musique. M. Pêret se fit cependant l'écho d'une résolution peut-être prometteuse : sur la demande de la direction départementale du Ministère de la Jeunesse et des Sports auquel elles sont affiliées, les sociétés de musique pourraient être invitées à procéder à un recensement détaillé de leurs effectifs et de leurs activités. « Recensement » ne signifie pas forcément subvention, précisa M. Pêret, mais nous sommes peut-être sur la bonne voie.

En marge de cette discussion se basant l'évocation au cours de ces débats dont on a vu qu'ils furent assez décousus, des services de la Jeunesse et des Sports, souleva le problème de la dépendance de l'Union départementale des Sociétés de Musique par rapport à ce ministère. Il semble que les rapports de dépendance restent encore à définir. Une définition plus stricte est également souhaitable pour les mêmes raisons à l'égard du ministère des Affaires culturelles.

Ce fut en définitive le témoignage d'un conseiller général, M. Georgeaud qui permit aux congressistes de caresser l'espoir d'une solution possible. Encore embryonnaire du fait de sa récente mise en place, le conseil général tend à s'organiser. Le dossier de l'Union départementale des Sociétés de Musique pourrait être examiné par ses soins très favorablement et M. Georgeaud assura « d'ailleurs » les musiciens qu'il se montrerait un « ardent supporter » de leur cause.

En tout état de cause, il conviendrait que la Fédération présente au Conseil général un rapport extrêmement circonstancié de leurs effectifs et de leurs activités...

C'est sur cet espoir que l'assemblée écouta le rapport financier de M. Sébastien faisant d'ailleurs apparaître un déficit de 44 F pour un solde de 3.953,71 F.

A l'unanimité des voix, les membres du tiers sortant du bureau furent élus réélus : MM. Pêret, Maugrain, Sébastien et Brouillard. La candidature de M. Fargesse, de Senonches, proposée par M. Camille, démissionnaire, fut également approuvée. M. Pêret rappela enfin le statut très particulier dans l'association de M. Cordier, membre non renouvelable et conseiller technique permanent pour toutes les questions ayant trait à la direction d'orchestre, à l'harmonisation et à l'harmonie pure. Les questions diverses furent traitées à l'occasion d'un exposé extrêmement averti et détaillé à M. Georgeaud en matière d'assurance (à noter que le maire de La Loupe et conseiller général est aussi assureur). Il en ressort que si les salaires que louent ou que se voient prêter les sociétés de musique sont couverts par les polices d'assurance, les conséquences des trop nombreuses bavures auxquelles sont exposés les bals populaires rentrent malheureusement dans la catégorie des « risques inassurables ».

C'est en convive, cette fois à l'occasion d'un banquet, que présidait M. Georgeaud que les congressistes poursuivirent leurs travaux.

SAINT-SAUVEUR-LENEULIN

Le dimanche 17 mars après-midi, les amis de la Musique cantonale se retrouvaient nombreux à la salle de fêtes pour entendre le concert de la municipalité qui leur était offert et dont voici le programme :

1er partie : Place à la musique, P. R. d'Alfred Saguez ;

Le défilé des écoliers (du même auteur) ;

Les roses d'amour, valse de A. Meunier ;

Marchons au pas, marche d'Henri Coitre ;

Tyrol, marche, marche allemande de Ront Bourbon ;

2ème partie :

Le travail, c'est la santé, P. R. d'Henri Salvador (R. Martin) ;

Hérisot, marche, de M. Delgondice ;

La vallée du Grand Morin, fantaisie, de J. D. Renoux ;

Roses de Picardie, mélodie anglaise de H. Wood ;

Etoile des neiges, valse de Franz Winkler ;

L'entracte, des cadeaux furent offerts par les parents d'élèves à MM. Jacques You (chargé de la préparation des petits cuivres), Gabriel Wieszniowski (clarinettes et saxos), Emile Grisel (tambours), ainsi qu'une superbe gerbe de fleurs à Mme Lethimonnier, épouse du chef de musique.

Notons la présence de M. Christian Dzlerja qui nous fit l'heureuse surprise de venir assurer la partition de trombone et que les musiciens remercièrent pour sa gentillesse et sa simplicité.

SEES

Dans le but de distraire les pensionnaires de l'hôpital et d'y intéresser les Sagniens et leurs familles, l'école d'accordéon de Sees, sous la direction de J.-P. Bressan, vient de donner un concert en la Chapelle de l'hôpital, en présence de personnalités religieuses et civiles.

On y a entendu et apprécié le « Prélude en Ut » de Curt Mahr, œuvre d'avant-garde pouvant être considérée comme une page à la fois moderne et classique, puis « la Mort d'Hare », de Pen Gyt et le final de « Juvenius », de Gabutti. L'office se termina par le « Largo » de Haendel admirablement servi par l'orgue électronique.

« Oh ! la belle messe que nous avons entendue ! » se disent en sortant de la chapelle, non seulement les Sagniens venus en assez grand nombre y assister, mais surtout — et ce qui était plus touchant — les pensionnaires de l'hôpital dont le visage reflétait une joie qui n'était pas feinte.

C'est une innovation qui a certes apporté un rayon de soleil à ces pensionnaires de notre hospice, sensibles à l'intérêt qu'on leur manifeste.

OOO

C'est plus de 600 personnes qui sont venues assister dans notre cathédrale au concert classique et religieux offert gratuitement par la musique municipale et l'école d'accordéon de Sees d'une part, la musique municipale et la chorale d'adultes d'Argentan d'autre part, ces sociétés entretenant de solides liens d'amitié depuis bien des années. Une si nombreuse assistance à un concert mérite d'être soulignée, car c'est un fait peu courant.

Un programme copieux et très varié allait être présenté. Il débutait par la « Marche Pontificale » de Gounod, que l'acoustique remarquable de la cathédrale rendait encore plus majestueux ; cette marche était interprétée par les 150 musiciens réunis sous la baguette de J.-P. Bressan.

Après le « Prélude en Ut » de Curt Mahr joué par l'école d'accordéon de Sees, ce fut le brillant « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier par l'Harmonie municipale de Sees (où l'on reconnaissait la musique de l'Eurovision).

On ne saurait passer sous silence le célèbre « Largo » de Haendel exécuté, avec beaucoup de sensibilité par l'école d'accordéon, ainsi que l'« Intermezzo » de Mascagni ; celui-ci une fois de plus nous fait constater que l'ensemble d'accordéon se familiarise parfaitement avec un ensemble d'harmonie, fait assez rare dans les formations musicales.

Jean-Pierre Bouny prit la baguette lui aussi à maintes reprises, avec ce brio qu'on lui connaît. L'ensemble avait de l'allure dans la « Danse printanière » avec chœurs, de J.-P. Rameau, et de la profondeur dans la « Prière d'Elisabeth » extraite de Tannhäuser.

Une surprise, en « avant-première » : « Le quatuor de saxophones en sol mineur », dont Jean-Pierre Bouny vient de terminer les deux premiers mouvements qu'il dirigea lui-même ; premier mouvement vif et ensoleillé, deuxième mouvement très mélodique et parfaitement harmonisé.

Après divers autres morceaux, le « Psalme 150 » de C. Franck, dirigé avec une grande maîtrise par J.-P. Bouny terminait la première partie.

Le temps étant limité, l'entracte fut supprimé, les orchestres de Sees et d'Argentan, avec un talent étonnant de la part des musiciens amateurs, attaquaient la « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer.

Parmi beaucoup d'autres, citons encore « Juvenius » de Gabutti Francy par l'école d'accordéon, « Dans le jardin d'un monastère », par l'orchestre d'Argentan et sa chorale, « Sarabande et fanfare » par l'harmonie de Sees et, pour terminer, la magnifique prestation par l'orchestre et chœurs d'Argentan fut merveilleuse et combien applaudie.

La présentation des œuvres était faite par les présidents des sociétés : M. Chaplain (le tout récent successeur de M. Anne, à la Présidence de la Fédération de Normandie) pour Argentan et M. Mallet pour Sees.

Quand on a le plaisir d'assister à un concert d'une telle qualité on ne peut s'empêcher de penser aux solaires de travail, aux sacrifices de ces musiciens et choristes bénévoles qui n'hésitent pas à se plier à la discipline parfois sévère imposée par leurs chefs respectifs au cours de leurs nombreuses répétitions. Notre reconnaissance et les bravos que nous leur avons prodigués au concert ne sont qu'une légitime, mais faible récompense à leurs loins et patients efforts. Qu'ils en soient une fois de plus remerciés.

Parmi l'assistance, nous notons la présence de M. Goulet, député de l'Orne et Madame, M. Legay, conseiller général-maire de Sees et Madame, M. Mallet adjoint et Madame, de très nombreux conseillers municipaux, M. Angot, vice-président général de la Fédération de Normandie, M. Charpentier, vice-président de l'Accordéon-club d'Argentan, Mgr Brocard évêque de Sees et M. l'abbé Quelner, directeur de la Schola, empêchés par des obligations multiples avaient dû, à leur grand regret, s'excuser.

NEUFCHATEL-EN-BRAY

Originaire du Nord de la France, âgé de 45 ans, marié et père de 3 enfants, un nouveau chef de musique a pris ses fonctions à la tête de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale de Musique, ces sociétés étaient dirigées auparavant par M. Torchy, atteint par la limite d'âge et retiré en Eure-et-Loir. Monsieur Duthoit, notre nouveau chef a été nommé par M. le Sénateur-Maire de Neufchâtel et a exercé à partir du 1er octobre 1973.

A cette occasion et selon une « tradition » déjà ancienne, manifestations de Ste Croix et de Sainte Barbe, revêtent un éclat particulier ; elles eurent lieu le dimanche 9 décembre, réunissant les musiciens et le corps des sapeurs-pompiers.

Un défilé s'étant formé à l'Hôtel de Ville et emmené par la Batterie « Fanfare » se rendit à l'église Notre-Dame, où la grande messe fut célébrée par M. l'abbé Mouillon en présence de M. l'abbé Decultot, doyen.

L'entrée des personnalités, l'Harmonie interpréta : La Marche Solennelle extraite de « Sieurd Jorsalfar » de Grieg ; à l'offertoire : L'Espoir extraite de Pissalis à la communion : La Côte aux Fées, ouverture de Thierry, M. Duthoit, également organiste de la paroisse, exécuta : Grand chœur pour orgue de G. Haendel à l'entrée du clergé ; à la sortie : Toccata en Ré mineur de J.-S. Bach.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une manifestation eut lieu au Monument aux Morts où des serbes furent déposées par Maître Maurice Watte, Président de la Musique et par le Capitaine Turian, commandant le centre de secours de la ville.

Vers 13 h, le banquet traditionnel réunissait dans la bonne humeur de nombreux convives à l'Hôtel du « Lion d'Or », où un menu copieux et de qualité était servi. Avec le dessert, vint l'instinct des discours, et c'est ainsi que la parole fut donnée à Maître Maurice Watte, notaire honoraire et président de la Musique, qui avec l'esprit et l'humour qu'on lui connaît, dit sa satisfaction reconfortante dans notre époque « symbiotique » de retrouver dans une telle atmosphère de concorde, de sympathie et d'amitié. Il remercia M. le Sénateur-Maire, les adjoints, notamment MM. Chavet et Lecrét pour leur attachement à la société. Il salua le nouveau chef, M. Duthoit, qui a su acquiescer très vite la sympathie de tous et dit sa joie de constater le nouvel essor de l'Harmonie.

Précisons, d'une part que M. Robert Duthoit est chef de musique depuis 1955 (il était alors âgé de 26 ans) ; il dirigea : la Fanfare Communale de Fournes-en-Weppes (13 ans) ; la Fanfare Communale d'Herlies (8 ans) ; de janvier 1959 à juillet 1973, la Musique Municipale de Sequedin (près de Lille), en outre il est titulaire de la médaille de bronze pour 20 années de service (Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais), de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales (Ministère d'Etat) ; de la médaille de direction (Confédération Musicale de France) ; d'autre part, M. Duthoit a été organisé à l'église de Wavrin (son pays natal) pendant 18 ans.

L'orateur (M. Watte) félicita et remercia M. Duthoit de son dévouement et son acceptation de venir dans le Pays de Bray pour y propager l'art musical dans la Musique Populaire. Il termina en remerciant M. l'abbé Decultot, l'adjoint-chef Souillard ainsi que toutes les personnes présentes.

En intermède, les jeunes instrumentistes de l'Ecole de Musique interprétèrent avec talent et brio, quelques morceaux que dirigeait leur professeur M. Duthoit.

Le mot de la fin revint au premier magistrat de notre cité, M. Ferrant, Sénateur-Maire, Conseiller Général, qui salua toutes les personnes présentes, évoqua la messe célébrée le matin et déclara en substance : « J'ai écouté avec beaucoup d'attention le concert religieux et je me suis dit que la musique pouvait être une prière. Je me réjouis du renouveau de l'Harmonie, de l'activité de l'Ecole de Musique, tout ceci était dû à l'arrivée de M. Duthoit qui se montre un chef de musique très compétent, très averti, et qui a une autorité qui peut être discrète, n'en est pas moins excessivement efficace. »

M. Ferrant termina en disant son grand espoir en la Musique Municipale de Neufchâtel.

SARTHE ET MAYENNE

Musique municipale de Fresnay-sur-Sarthe

Le concert de printemps donné sous la présidence du Docteur Riant, maire et de M. Hureau, Président de la Fédération Sarthe - Mayenne

accompagnés de Madame Hureau exécutant et auditeur des soirées fresnoises, avait rassemblé une foule énorme et la salle était comble.

La première partie a mis en valeur la batterie « fanfare », dirigée par M. Souchères et l'harmonie dans le Salut au 85ème RI, le défilé des bataillons et les anciens du 85ème RI, une marche de Claude Théron, dédiée à M. Leclercq, son ancien chef de musique au 85ème RI.

L'ouverture de cavalerie légère, enlevée dans un mouvement très alerte, permit d'apprécier la virtuosité des clarinettes et l'éclat des trompettes. Le cor de basset a soutenu tout le bien qu'il y avait à attendre de Claude Théron. Ce jeune trompettiste possède une sonorité très brillante, des attaques aigres et délicates et beaucoup de sensibilité musicale — cette place fut le meilleur moment du concert. Une brillante marche lorraine permit de clore aux 6 trombones et aux trompettes de se défouler à cœur joie dans cette marche populaire si adroitement orchestrée.

Le jeudi suivant, pour être « capable » des visiteurs allemands à Fresnay, M. Claude Théron a donné un nouveau concert en la cathédrale de Fresnay. La 1ère partie consacrée à l'Harmonie, a permis d'entendre la marche pontificale de Gounod, l'Intermezzo et le Menuet de l'« Harmonie » avec Michel Rouland comme ténor solo et Veronique Théron en alto, la pièce du Fresnay, un tango de Haendel, la Marche Religieuse de Gounod et l'« Harmonie » allemande.

La 2ème partie était un concert orgue et trompette avec Claude Théron à la trompette et successivement à l'orgue, Mme Charran, Veronique Théron, Michel Rouland qui accompagna Robert A. Tassin dans une Sonate de Purcell, de Tchaïkovski et plusieurs œuvres de Bach, Beethoven, Albinoni, M. Hureau et son bugle, accompagné de Madame avaient tenu à assister à ce concert — puis, toutes les fédérations possédant un Président aussi dévoué et dynamique — Ainsi en 10 jours l'Harmonie de Fresnay a donné 3 concerts publics avec 3 programmes différents. Voilà au moins une harmonie qui se donne beaucoup de peine !

SUD-OUEST

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest

Il s'est déroulé à la Maison Cantonale de Bordeaux-Bastide, sous la présidence de M. Henri Ciran, Président Fédéral, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, entouré des membres du bureau, et étaient à leurs côtés MM. Jean Darguet, conseiller municipal représentant M. Chaban-Delemas, maire de Bordeaux, et M. Georges Mora, conseiller général représentant M. Brun, sénateur, président du conseil général, M. le Préfet régional Dousin était excusé.

Les présidents d'honneur MM. Henri Sauguet, président du Comité national de Sauveterre de la Musique et Jacques Fernex, directeur du Conservatoire national de Bordeaux, retenus hors de France, ainsi que M. Box, inspecteur de Jeunesse Sports et Loisirs, s'étaient également excusés.

La Société Musicale Saint-Martin de Pessac, sous la direction de son distingué chef M. Romano, ouvrit le congrès en offrant aux délégués venus des 5 départements de la Fédération du S.-O. « Cortège et Marche » de Ed. Barât et « Kansas City » de Darling, sous les applaudissements prolongés.

Le Pt fédéral remercia les musiciens et leur chef d'avoir réservé cette bonne surprise aux congressistes et remercia également M. Pilon Pt de l'Harmonie de la Bastide qui reçoit avec éclat le congrès et le félicita de s'être entendu avec M. Romano pour assurer ce concert du congrès devenu désormais une tradition.

M. Ciran fit ensuite part à l'assemblée de la désignation de l'Harmonie de la Tête, que dirige M. Montell, pour représenter la France au Concours International d'Allemagne, ceci à la suite d'une audition des diverses harmonies lauréates des concours nationaux C.M.F.

Grand honneur est fait au Sud-Ouest et qui vient après la désignation l'an dernier, de la Fanfare de Ste-Marguerite de Gradignan pour représenter la France, au concours international de Vichy. La compétition ne put d'ailleurs être faite, plusieurs des nations engagées n'ayant pu fournir de société dans la catégorie, fort rare, des fanfares.

Le Pt fédéral enchaîna en soulignant la prospérité fédérale du Sud-Ouest qui fait constater 23 sociétés nouvelles en ces deux dernières années, et le nombre toujours impressionnant de près de 3.000 élèves aux examens fédéraux. Puis après

avoir évoqué la mémoire de l'ancien président de la commission artistique M. Achille, ancien chef de musique militaire, grand musicien qui a honoré son Libournais natal. M. Clran remercia les délégués d'être venus si nombreux à la grande réunion annuelle fédérale.

Le secrétaire général, M. Barrère, lut le P.V. du congrès de 1973 très fidèle et très remarquable résumé des débats.

Les divers rapports imprimés furent distribués aux congressistes (rapport moral du secrétaire général, et ceux des vice-présidents délégués aux examens, assurances et récompenses).

M. Elie Fernand lut son rapport sur l'union des batteries-fanfaires de la Fédération.

M. Ambroise, trésorier général, donna connaissance des comptes et solde de l'exercice terminé le 30 septembre, date où finissaient les fonctions de son prédécesseur M. Vincent.

M. Pironom, commenta le bilan et les chiffres avec sa verve habituelle qui fait de son exposé une intervention toujours attendue.

M. Lignot au nom de la Commission de contrôle constata la bonne tenue comptable et engagea l'assemblée à voter les comptes, ce qui fut fait.

Le congrès adopta également l'augmentation de la cotisation, conséquence de l'augmentation de la cotisation de la Confédération Musicale de France et du Journal et M. Ambroise fit décider que désormais les cotisations correspondront à l'année civile et ne partiront plus du 1er octobre.

Puis successivement les questions à l'ordre du jour furent discutées : Centre musical Albert Ehrmann dans le domaine de la C.M.F. à Toulon (Yonne) où se trouve la Maison du Musicien Amateur ; autocollant édité à cette occasion ; projet d'institution en France du Certificat d'Apprentissage à l'animation des sociétés musicales et chorales et enseignement de la musique ; festivals et concours de 1974 ; congrès d'étude de la C.M.F. 1974 à Narbonne (1-2-3 juin) ; congrès des saxophonistes à Bordeaux les 3-4-5 et 6 juillet ; garde du drapeau fédéral ; rapport avec Jeunesse, Sports et Loisirs ; contrat C.M.F.-S.A.C.E.M.

Le président confirma au congrès que M. Gérard Gauthier était désormais chargé de toute la partie administrative des examens et il le remercia d'avoir bien voulu se charger de cette tâche très importante.

Les vœux des sociétés furent présentés par l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne (rapport de la demande de réduction de la T.V.A. sur les instruments de musique pour qu'ils aient le même taux que les articles de sport) et par l'Union des Sociétés Musicales des Landes avec plusieurs vœux dont l'un fut l'occasion d'un très remarquable exposé de M. Despujols, président de cette Union sur l'action musicale officielle en Aquitaine et qui fut particulièrement applaudie.

Les autres vœux concernaient les rapports SACEM-C.M.F. Plan d'unification des méthodes d'enseignement, Crédits budgétaires insuffisants pour la progression de la musique en France, position fiscale des sociétés selon la loi de 1901, depuis le décret No 43129, regroupements des Fédérations Musicales selon les régions administratives et approbation de la résolution votée à cet effet par le congrès C.M.F. de Paris (octobre 74).

Après quelques questions diverses le président fit un exposé sur l'essor toujours plus grand de la Fédération, gage de vitalité et réconfort pour tous ceux qui, à tous les stades, combattent contre les difficultés de toutes sortes. Cette prospérité fédé-

rale justifie un élargissement du nombre des membres du Comité fédéral que le président a proposé, d'accord avec ses collègues du Comité. L'article 5 des statuts est modifié dans ce sens à l'unanimité, ainsi que les dispositions concernant la présence aux réunions du Comité ou du Bureau.

Avant de passer au vote, MM. Mora conseiller général et Dauguet, conseiller municipal, prirent la parole pour exprimer leur satisfaction d'avoir assisté à ce congrès particulièrement vivant et animé et qui a démontré une nouvelle fois toute la vitalité de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. et l'étendue de sa mission, dans le bénévolat musical avec ses 226 sociétés musicales et chorales.

Un vin d'honneur fut servi dans la salle du Prétoire et le banquet de clôture devait se dérouler à Caillieu avec près de cent convits.

A la suite des élections le nouveau Comité fédéral s'est réuni aussitôt le congrès et a élu son bureau comme suit :

Président : Henri Clran ; vice-présidents : Roger Saint-Blancard, Albert David, Robert Davier, Albert Sallard, Jean Blanchard ; secrétaire général, Robert Barrère ; secrétaires adjoints : Guy Venou, Gérard Gauthier, Lucien Elie ; trésorier général : Jean Ambroise ; trésorier adjoint René Trillat ; archiviste : Jean Guillaume ; délégué financier : Georges Pironom.

Membres du Comité : Jean Bousquet, Léonce Slourac, Vincent Ranchoup, Pierre Chaurade, Régis Sirdet, J. Portale, Jean Dupin, Gérard Montell, Marcel Durand, Francis Larriba, Daniel Lhoumeau, Lylane Auge-Conseil, Raoul Daney, Jean Duret, Georges Fuchs, Roger Labeau, Jacques Obissier, Claude Van de Zande-Lucas.

Membres de Droit : André Vignau-Anglade, Gilbert Cazauvillh, Raphaël Barraud, Camille Despujols, Jean Barrière.

TALENCE

Le premier concert de l'Orchestre Symphonique a connu un franc succès.

Les nombreux mélomanes venus à ce premier concert 1974, donné au palais des fêtes de Talence, se sont retirés enchantés de leur soirée. Jamais encore, sous la baguette toujours dynamique de M. Cerf, nous n'avions ressenti tant d'homogénéité dans la prestation de cette remarquable phalange d'artistes.

C'est principalement dans « La 3ème Rhapsodie slovaque » de A. Dvorak si expressive, si originale et si peu jouée, que l'orchestre s'exprimait, donnant une vivacité bien dans le folklore tchèque.

Auparavant, avec Beethoven, « Coriolan » révélait toute la puissance du Maître avec ce murmure exultant des violons qui revient constamment. Un court entracte, puis le concert reprit avec des extraits du ballet de « Coppélia », de Léo Delibes, où l'orchestre exposa toute la délicatesse de cette musique de ballet avec des points charismatiques et imaginaires dans une magistrale interprétation.

Puis M. Cerf reprenait la baguette pour nous entraîner dans l'Ouverture de « La Chauve-Souris » de J. Strauss, le père de la valse, musique si légère et si pleine de sérénité qu'elle entraînera encore des couples durant des lustres.

La salle fit une ovation au chef, aux musiciens et aux solistes : Mmes Josette Claverie (violin), Cui-lie (piano), MM. Lasnier (clarinette), Chastanet (hautbois), Mauvi-gney (violoncelle) qui ont fait apparaître que leur maîtrise et leur talent sont toujours aussi nets pour recevoir les applaudissements mérités.

UNION DES BATTERIES ET FANFAIRES DE LA FEDERATION DES SOCIÉTÉS MUSICALE DU SUD-OUEST.

A la salle de la Pergola, à Caudérac, la séance est ouverte à 9 h. 30 sous la présidence de M. Guillaume, Président. La parole est donnée au secrétaire qui fait l'appel des sociétés.

M. Elie a la parole pour les examens individuels qui se dérouleront le 31 mars au Tourne et le 7 avril à Mérignac. Il est rappelé aux sociétés de fournir leurs inscriptions dans les plus brefs délais. 75 candidats environ seront présents à ces examens.

La parole est à M. Lefay, qui annonce les concours imposés pour le concours fédéral qui aura lieu en 1975.

Il est rappelé qu'au cours du Congrès du 20 janvier 1974, M. Elie avait lu le compte rendu des activités de l'Union pour l'année 1973.

La parole est donnée à M. Elie qui rend compte d'une lettre de la Caudérac.

Il est procédé à l'élection du bureau :

Président : M. Guillaume ; Vice-présidents : MM. Lefay, Pigoux ; Trésorier : M. Marbouty ; Trésorier-adjoint : M. Chenu ; Secrétaire : M. Tomprier ; Secrétaire-adjoint : M. Lacaze ; Délégué aux récompenses : M. Elie.

Commission technique : MM. Elie, Pigoux, Lefay, Marbouty, Chenu.

Un tarif pour les festivités à venir est établi à l'unanimité pour toutes les sociétés de l'Union.

La séance est levée à 11 h 30.

SUD-OUEST

Dimanche 17 février notre Harmonie Arésienne célébrait avec éclat la sainte-Cécile, patronne des musiciens. A 10 h 30, une messe en musique était dite par l'abbé Meynleu, curé de la paroisse.

Par une impeccable exécution nos musiciens ont donné à cette messe un éclat tout particulier. Soulignons les morceaux de choix joués au violon, harmonium et trompette.

A l'issue de cette cérémonie un remarquable repas amical était servi à l'hôtel des Voyageurs. Plus de soixante musiciens et amis de la musique avaient pris place autour d'une table joliment décorée.

A la table d'honneur on remarquait notamment M. Darguignon, maire, et Mme ; M. Piromon, délégué fédéral des sociétés musicales, remplaçant M. Clran ; M. l'abbé Meynleu, curé d'Arès ; M. Gendreau, M. Jambes, chef de l'harmonie locale, et Mme. On notait également la présence de M. Saint-Orens, Président d'Audenge ; M. Gorry, chef de la musique du Forge ; M. Martin, chef de la musique de Landerneau ; M. Laguerre, président de Saint-Médard ; M. Doussy, directeur du Réveil Audengeois ; M. Bobino, professeur école de Bruges ; M. Seguin, président du Forge, s'était fait excuser. Au cours de ce repas les élèves de l'Ecole de Musique étaient rassemblés pour un goûter ; M. Jambes, leur professeur, en profita pour leur faire jouer quelques morceaux qui ont été très appréciés et chaleureusement applaudis. Puis Mme Lopez interpréta de merveilleux morceaux au violon, qui ont soulevé l'enthousiasme de tous.

A l'heure des discours M. Darguignon félicita très chaleureusement tous ses musiciens qui sont venus fêter la Sainte-Cécile Arésienne. Il exprima tous les encouragements que méritent ces jeunes élèves et souhaita que d'autres éléments viennent grossir les rangs. Ils donneront ainsi un nouvel essor à ce bel art qu'est la musique. M. Piromon, en quelques mots aimables, présenta les excuses de M. Clran et dit combien il est heureux de se trouver tous les ans à cette Sainte-Cécile. Il félicita tous ces musiciens et en particulier tous les chefs de ces sociétés amis ainsi que Mme Lopez, Mlle Audouin et Mme Jambes. S'adressant aux jeunes il leur demanda de persévérer dans cette voie tracée pour qu'à Arès vive la musique.

Puis ce fut le tour des chanteurs. M. Mathieu, célèbre ténor, interpréta remarquablement des airs célèbres. M. le maire également et bien d'autres. Des fréquences applaudissements saluèrent ces belles chansons et c'est dans une ambiance formidable que prit fin cette belle fête de la musique que les participants ne sont pas près d'oublier.

TALENCE : Le repas annuel de l'Orchestre symphonique.

Les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Talence se sont réunis le dimanche 3 mars autour d'une excellente table au restaurant « La Pergola » à Mérignac pour leur repas annuel.

Nous avons noté autour du Président Esquerre, M. Deschamps, député - Maire de Talence, vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et MM. Clran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, Marchand, directeur de la Lyre Talencaise et de l'Ecole de Musique de Talence, Tony Cerf, chef de l'Orchestre Symphonique de Talence, les membres du bureau et les musiciens de l'orchestre.

A la fin du repas, qui s'est déroulé dans une ambiance exceptionnelle, les diverses personnalités ont pris la parole et ont été très écoutées.

Tout d'abord, M. Esquerre devait excuser le Docteur Buffet et M. Roubin de n'avoir pu se joindre à nous et nous le remercions tous. Puis M. Cerf s'adressa aux musiciens en ces termes : « Je vous remercie tous pour le travail accompli et en particulier lors de notre dernier

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8

522-34-00

concert qui était d'une bonne tenue. Je remercie également Monsieur Le Maire et son conseil municipal pour le soutien moral et financier qu'ils apportent à la société.

« Je regrette tout de même le nombre insuffisant de jeunes qui, tout en faisant des études musicales, soit au Conservatoire, soit dans les Ecoles de Musique, pourraient au sein de notre orchestre s'initier à jouer en groupe sous la conduite d'une baguette ».

M. Clran manifesta son contentement de retrouver grand nombre d'amis parmi les assistants de cette assemblée. Il renforça les paroles de M. Cerf, notamment en ce qui concerne l'absence des jeunes musiciens au sein des orchestres d'amateurs. Il souhaite que ces sociétés soient encouragées et considérées. Il félicita Monsieur Le Maire et son conseil municipal pour la réussite de l'école de musique par la qualité de son enseignement et la compétence de son Directeur en la personne de M. Marchand qui fut fortement applaudi.

M. le Maire, à son tour, prit la parole, et après avoir fait l'éloge de l'école de musique, annonça la construction dans un très proche avenir, d'une salle de spectacle conçue d'après les dernières techniques et qui permettra de satisfaire les mélomanes les plus avertis.

Puis M. Lataple, dans un élan oratoire, loin de déplaire, remercia à son tour M. le maire et son conseil municipal de l'aide apportée et ceci au nom de tous les membres de la Société.

Et l'heure de la remise des récompenses arriva : M. Clran remit à Mlle François, la médaille d'or des sociétés musicales du Sud-Ouest tandis que M. Billot recevait la médaille de bronze de la Confédération avec les félicitations de M. le Maire.

VILLENAVE-D'ORNON

La C.M.F. fête allègrement ses 90 printemps

Récemment, la Société musicale de Villenave - D'Ornon fêtait Sainte-Cécile et ses quatre-vingt-dix ans. De très nombreuses personnes assistaient à cette manifestation.

Pour ne pas faillir à la tradition, une messe en musique fut célébrée en l'église Saint - Martin par M. l'abbé Cognet ; l'Harmonie, sous la baguette de M. Rossi, interpréta deux extraits de « la Grande Messe Militaire », de Jacques. L'Estdudiantina avait choisi d'exécuter un extrait du célèbre « Canon en ré majeur » de Pachelbel. Il ne faut pas oublier la présence de Bernard Pouchain, jeune organisateur, son père, M. Pouchain, ténor d'un Grand - Théâtre de Bordeaux, ainsi que Mlle Lamothe, organiste de Saint-Martin.

A l'issue de l'office religieux, la nombreuse assistance se rendit à la salle des fêtes du bourg, où un vin d'honneur était offert par la Société, sous la présidence de M. Mazars, maire de Villenave-d'Ornon. L'Harmonie et l'Estdudiantina devaient donner une petite audition qui mérita d'être signalée. L'Estdudiantina interpréta l'œuvre complète du « Canon en ré majeur » de Pachelbel, chef-d'œuvre de noblesse, de simplicité de pureté, qui fut très longuement applaudi.

L'Harmonie, quant à elle, devait se signaler avec un morceau de jazz « American Panorama », de John Darling. Du rock au slow, en passant par la valse et le boléro, cette mélodie enthousiasma l'auditoire si l'on en juge les applaudissements donnés aux musiciens et à leur chef M. Rossi.

Prenant le premier la parole, Jean-Louis Gasquet, remercia tout d'abord les personnalités présentes et tous les amis de la société venus en très grand nombre cette année. En quelques mots, il devait présenter l'état de la société qui, cette année, est très satisfaisant. L'effectif des musiciens est en nette progression ce qui a permis de présenter deux groupes musicaux formés uniquement de jeunes. L'école de musique a vu son nombre d'élèves tripler à la rentrée 1973, ce qui est très encourageant pour les dirigeants. Pour cet important essor, il faut remercier la municipalité de Villenave-d'Ornon qui nous a beaucoup aidés cette année.

En espérant que la société continue longtemps dans cette bonne voie et qu'elle retrouve sa grande activité, Jean-Louis Gasquet remercia tous ses amis musiciens pour la parfaite audition de la matinée.

Prenant à son tour la parole, M. Mazars, maire de Villenave - d'Ornon, fit part du plaisir qu'il avait de se retrouver parmi tous ces musiciens. « Je suis particulièrement satisfait de voir que cette société preme cette année un nouvel essor et souhaite que 1974 soit une bonne année pour vous ». Assurant la continuité et le renforcement de la municipalité, M. Mazars souhaita que Villenave-d'Ornon possède dans les années à venir une importante société de musique.

M. Portale, représentant la Fédération du Sud-Ouest, félicita à son tour les musiciens et les encouragea afin de donner longue vie à la société.

Puis vint la remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique qui avaient passé brillamment l'examen organisé par la Fédération Musicale du Sud - Ouest, tout à leur, les jeunes élèves recevant leur diplôme remis des mains de M. Mazars et Gasquet.

Il s'agit de Mlle Valérie Baudouin, Hélène Susbilla, Sylvie Pannaud, re, Sylvie Fourton, Annie Labrousse, Anne - Marie Pacaud, Catherine Vicente, M. François Pétre, Patrick Bontain, Patrick Voisin, Bruno Vidal, Didier Dubern, Dominique Brasseur, Hugues Mauguet, Michel Chiron.

Jean-Louis Gasquet s'adressa ensuite à deux musiciens de l'Estdudiantina pour les féliciter et les remercier des services rendus à la société. Agées toutes deux de 19 et 18 ans, elles ont chacune huit ans de présence à l'Estdudiantina. Mlle Chantal Pommard et M. Marc Gasquet reçurent le diplôme d'honneur de la Fédération Musicale du Sud-Ouest avec médaille.

Toutes les récompenses furent remises. Jean-Louis Gasquet lut l'assistance à lever son verre en souhaitant longue vie à la société. Un repas servi dans la salle des fêtes clôturant cette joyeuse manifestation.

Parmi les personnalités, on remarquait : M. Rossi, président de la société ; Mme Rossi ; MM. Mazars, maire de Villenave-d'Ornon ; Portale, de la Fédération du Sud-Ouest, l'abbé Cognet, Jean-Louis Gasquet, secrétaire général de la société ; Didier Bocle et Bruno Lasnier, professeurs de l'Ecole de musique ; Bernard Claverie, de l'Orchestre symphonique de Talence.

TRIOMPHAL SUCCES DES JEUNES MUSICIENS AU CONCERT DE L'UNION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE LA DORDOGNE

Pour un succès, ce fut un succès. Plus de mille spectateurs ont assisté au Concert des Jeunes de l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne, samedi 23 mars au Palais des Fêtes de Périgueux.

Avant que commence le spectacle Jean Blanchard le président de l'Union remercia les personnalités présentes : M. Mongibault représentant M. le Préfet de la Dordogne, Madame Labatut, représentant M. Yves Guena, ministre de l'Industrie et du Commerce, maire de Périgueux, Alain Bonnet, député de la Dordogne, Président de la Société Musicale de Brantôme, Saigne, Conseiller municipal, Venou, secrétaire général adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, les représentants de Jeunesse et Sports, de l'Académie.

Tout à tour, plus de deux cents jeunes musiciens venus de tous les coins de la Dordogne ont pu s'exprimer instrumentalement en main, qui avec une trompette, qui avec un saxophone, qui avec une clarinette, qui avec un tambour, qui avec un violon, etc... Tous furent applaudis chaudement par un public connaisseur en Art Musical populaire.

On put ainsi entendre les jeunes de l'Harmonie Sainte - Cécile d'Excideuil (Direction de M. Claude Van de Zande Lucas) - ceux de la Batterie Toulonnaise de Périgueux, - ceux de l'Accordéon-Club de Belvès (Direction de M. Roche) - Les jeunes de la fanfare de Jumilhac-Grand (Direction de M. Colpaine). - Les solistes et l'Orchestre de chambre de l'Ecole de Musique de la Ville de Périgueux avec la baguette de M. Farlange (au piano Madame Gerhardt). Les Joyeux Thibériens de Thiviers (dirigé par M. Piron). - Les jeunes des Sociétés Musicales de Ribérac et de Saint-Astier, sous la Direction de M. Poppy. - Le Quatuor de saxophones de Jumilhac-Grand, dirigé par M. Portemer et l'Accordéon-club Périgourdinois, sous la direction de Mme Lylane Auger.

Ce programme fut élaboré de main de maître par M. Nogies, Président adjoint de l'Union. C'est Madame Lylane Auger, qui était chargée de la délicate mission de recruter les jeunes musiciens, leurs chefs et leurs dirigeants. Que ces deux animateurs périgourdins soient vivement remerciés pour leur dévouement.

Jean Blanchard, Président de l'Union présente avec sa simplicité, sa bonne humeur et sa verve habituelle le spectacle. Il devait conclure en donnant rendez-vous à tous les Amis de la Musique et de l'Art Populaire musicale le 18 juin, à Excideuil pour le grand festival de musique de l'Union de la Dordogne.

En conclusion nous nous réjouissons de voir des jeunes aimer et pratiquer la musique. Nous devons féliciter leurs professeurs, les Présidents et animateurs des Sociétés Musicales de la Dordogne et aussi Jean Blanchard infatigable animateur de toutes les sociétés musicales de notre beau département.



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolnel

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française
catalogue franco sur demande

